

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 22 JANVIER 2014

VOLUME 160

JEAN LAROSE et ODETTE GAGNON
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU

INTERVENANTS :

Me GÉRALD SOULIÈRES pour le témoin M. Lavallée
Me MARIE-CLAUDE MICHON pour le Procureur général du Québec

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois

Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la construction du Québec

Me LUCIE JONCAS et Me ANDRÉ DUMAIS pour le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)

Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec

Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec

Me ROBERT LAURIN pour la FTQ Construction.

Me LAURENT THEMENS et Me ANDRÉ RYAN pour le Fonds de solidarité

Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	11
JEAN LAVALLÉE	14
INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU	14

LISTE DES ENGAGEMENTS

	PAGE
113E-63 : Maître Ryan s'engage à vérifier si les 5 compagnies listées comme étant Québec-Alberta sont liées à monsieur Accurso	185

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
113P-1264.1 : Écoute électronique 08-0459 - 3312 du 15 mars 2009	23
113P-1264.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0459 - 3312 du 15 mars 2009	23
113P-1265.1 : Écoute électronique 08-0459-4989 du 5 mai 2009	27
113P-1265.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0459-4989 du 5 mai 2009	28

113P-1266.1 :	Écoute électronique 08-0081-6510 du 17 septembre 2008	33
113P-1266.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0081-6510 du 17 septembre 2008	33
113P-1267 :	Autorisation d'investissement de la SOLIM pour l'agrandissement de la Marina Brousseau - 28 mars 2008	36
113p-1268 :	Photographie au golf du 3 juillet 1999 avec Jean Lavallée, Tony Accurso, Henri Massé et Robert Abdallah	39
113P-1269 :	Photographies du voyage sur un bateau avec Jean Lavallée, Tony Accurso, Louis Laberge et Yves Paré en liasse	48
113P-1270 :	Photographie du voyage aux Bahamas de 2002 avec Jean Lavallée, Tony Accurso et Robert Abdallah	50
113P-1271 :	Photographies du voyage de Noël 2002 avec Jean Lavallée, Tony Accurso,	

	Robert Abdallah et Louis Bolduc, en liasse	50
113P-1272 :	Photographies de voyage aux Bahamas de 2003 avec Jean Lavallée, Tony Accurso et Robert Abdallah, en liasse	52
113P-1273 :	Photographies du voyage aux Barbades en janvier 2004 avec Jean Lavallée, Tony Accurso, Robert Abdallah et Louis Bolduc, en liasse	56
113P-1274 :	Photographies de voyage sur le Touch de décembre 2004 - janvier 2005 avec Jean Lavallée, Tony Accurso et Louis Bolduc, en liasse	61
113P-1275 :	Relevé des appels téléphoniques de Jean Lavallée du mois d'avril 2005	73
113P-1276 :	Photographies de voyage sur le Touch en octobre 2005 à St-Marteen avec Jean Lavallée, Tony Accurso, Pierre Morin et Louis Bolduc, en liasse	75

- 113P-1277 : Photographies du voyage sur le Touch
de novembre 2005 à St-Marteen avec
Jean Lavallée, Tony Accurso et Eddy
Brandone, en liasse
77
- 113P-1278 : Photographies du voyage à Maui d'avril
2006 avec Jean Lavallée, Tony Accurso
et Louis Bolduc, en liasse
94
- 113P-1279 : Photographies du voyage à Valley Forge
en juin 2006 avec Jean Lavallée et
Tony Accurso, en liasse
95
- 113P-1280 : Photographies du voyage dans le Sud à
Noël 2006 avec Jean Lavallée, Tony
Accurso, Marco Accurso, Louis Bolduc
et Robert Abdallah, en liasse
97
- 113P-1281 : Photographies du voyage en Allemagne
de octobre 2007 avec Jean Lavallée,
Tony Accurso, Louis Bolduc, Rénald
Grondin et Eddy Brandone, en liasse
98
- 113P-1282 : Photographies du voyage de décembre
2007, janvier 2008 avec Jean Lavallée,

- Tony Accurso et Eddy Brandonne, en
liasse
106
- 113P-1283 : Photographies du voyage sur le Touch
de février 2008 avec Jean Lavallée,
Tony Accurso, Louis Bolduc et Bernard
Girard, en liasse
109
- 113P-1284 : Photographies du voyage sur le Touch
de août 2008 avec Jean Lavallée, Tony
Accurso, Normand Trudel et Richard
Marcotte
110
- 113P-1285 : Relevé des appels téléphoniques de
Jean Lavallée du mois d'août 2008
113
- 113P-1286 : Photographies du voyage en Allemagne
d'octobre 2008 avec Jean Lavallée,
Tony Accurso et Normand Trudel, en
liasse
115
- 113P-1287 : Tableau de croisement des voyages de
Tony Accurso et de certains membres
de la FTQ, de la FTQ Construction et
d'autres sujets d'intérêt de la CEIC

	125
113P-1288 : Photographies du mariage de la fille de Tony Accurso avec Jean Lavallée, Henri Massé, Louis Bolduc, Richard Marion et Robert Abdallah, en liasse	
	133
113P-1289 : Photographies du voyage de pêche à Rapid Lake en 2003 avec Jean Lavallée, Louis Bolduc, Henri Massé et Nicolas Massé, en liasse	
	139
113P-1290 : Analyse des registres téléphoniques de Jean Lavallée et de Tony Accurso	
	153
113P-1291.1 : Écoute électronique 09-0094-019 du 1er mai 2009	
	164
113P-1291.2 : Transcription de l'écoute électronique 09-0094-019 du 1er mai 2009	
	164
113P-1292 : Liste des projets de Tony Accurso à la SOLIM	
	173

113P-1293.1 :	Écoute électronique 08-0459-2918 du 9 mars 2009	178
113P-1293.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0459-2918 du 9 mars 2009	178
113P-1294 :	Registre des entreprises du Québec - Gastier Projets inc.	183
113P-1295 :	Documents concernant le dossier Bionest Kodiak inc., en liasse	187
113P-1296 :	Photographies prises lors de l'anniversaire de Denis Vincent, en liasse	188
113P-1297 :	Photographies du séjour à une pourvoirie en juillet 2007 avec Jean Lavallée, Denis Vincent et Jean-Marc Baronet, en liasse	190

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingt-deuxième
2 (22e) jour du mois de janvier,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Alors, bon matin à tous. Est-ce que les avocats
8 peuvent s'identifier, je vous prie?

9 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

10 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
11 Commissaire. Cainnech Lussiaà-Berdou pour la
12 Commission.

13 Me GÉRALD SOULIÈRES :

14 Bonjour. Gérald Soulières pour le témoin monsieur
15 Lavallée.

16 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

17 Bonjour. Marie-Claude Michon pour le Procureur
18 général du Québec.

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

21 Me MÉLISSA CHARLES :

22 Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la
23 construction du Québec.

24 Me LUCIE JONCAS :

25 Bonjour. Lucie Joncas pour le Conseil provincial

1 (International).

2 Me ANDRÉ DUMAIS :

3 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
4 Commissaire. André Dumais, Conseil provincial
5 (International).

6 Me SIMON LAPLANTE :

7 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
8 Commissaire. Simon Laplante pour l'Association des
9 constructeurs de routes et grands travaux du
10 Québec.

11 Me FÉLIX RHÉAUME :

12 Bonjour à tous. Félix Rhéaume pour le Parti libéral
13 du Québec.

14 Me GASTON GAUTHIER :

15 Bonjour. Gaston Gauthier, Barreau du Québec.

16 Me ROBERT LAURIN :

17 Bonjour. Robert Laurin, FTQ Construction.

18 Me LAURENT THEMENS :

19 Bonjour. Laurent Themens, Fonds de solidarité.

20 Me ANDRÉ RYAN :

21 André Ryan, Fonds de solidarité.

22 Me PIERRE POULIN :

23 Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des
24 poursuites criminelles et pénales.

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 Pourriez-vous vous lever pour l'assermentation,

3 s'il vous plaît.

4 (09:33:03)

5

6

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingt-deuxième
2 (22e) jour du mois de janvier,

3

4 A COMPARU :

5

6 JEAN LAVALLÉE, électricien retraité

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

11 Q. **[1]** Merci, Madame la Greffière. Monsieur Lavallée,
12 bonjour.

13 R. Bonjour.

14 Q. **[2]** Hier, on discutait, quand on a suspendu, on
15 commençait à discuter du projet 10-35, notamment,
16 celui impliquant monsieur Beaulieu. Vous nous avez
17 indiqué que vous ignoriez que monsieur Beaulieu
18 était membre ou, en tout cas, affilié aux motards
19 criminalisés des Hells Angels, c'est ça?

20 R. Oui.

21 Q. **[3]** Monsieur Marion est venu nous expliquer que
22 c'est vous qui aviez... qui lui aviez présenté
23 monsieur Beaulieu et un certain Joe Bertolo ou
24 Giovanni Bertolo, là, dont vous nous avez parlé
25 aussi brièvement hier, là, que vous avez identifié

1 sur une écoute. Est-ce que c'est exact ça?

2 R. Je l'ai pas présenté, je me rappelle pas d'avoir
3 moi-même présenté ces gens-là.

4 Q. **[4]** Donc, vous ne vous souvenez pas d'avoir été
5 présent au moment ou à la rencontre - parce que je
6 pense que c'est ce que Marion... monsieur Marion
7 veut dire, là, à la rencontre à laquelle monsieur
8 Marion... durant laquelle monsieur Marion
9 rencontrait ces gens-là pour la première fois, que
10 c'est vous qui étiez là et qui avez introduit...

11 R. Je pense pas parce que la première fois que je les
12 ai rencontrés, moi, c'est... c'est Jocelyn qui me
13 les avait présentés, puis c'était dans le cadre des
14 travaux d'un centre d'achats à Port-Cartier.

15 Q. **[5]** Ça, je comprends bien, mais ce que je veux
16 dire, c'est est-ce que monsieur... vous prétendez
17 que c'est monsieur Dupuis qui a présenté ces
18 individus-là aussi à monsieur Marion ou est-ce que
19 vous avez pris le relais? Monsieur Dupuis vous les
20 présente puis vous les présentez à monsieur Marion.

21 R. Non. Mais, moi, c'est... la première fois, c'est...
22 c'est dans le cadre de... de travaux faits à la
23 Côte-Nord, à Port-Cartier.

24 Q. **[6]** Je comprends, mais...

25 R. Et la deux...

1 Q. **[7]** ... ça, c'est vous qui les rencontrez. Ça,
2 c'est la première fois que, vous, vous les
3 rencontrez, c'est ça?

4 R. Bien, je me rappelle pas de... si j'étais tout seul
5 ou...

6 Q. **[8]** Non, bien sûr. Mais, où est-ce que au moment où
7 SOLIM envisage d'investir dans le projet de
8 monsieur Ronnie Beaulieu...

9 R. Ah! C'est... c'est avec certainement avec Jocelyn
10 que j'étais... j'étais accompagné.

11 Q. **[9]** Donc... mais, vous étiez présent.

12 R. Oui, oui.

13 Q. **[10]** O.K. Et monsieur Bertolo, lui, c'est pour quel
14 projet?

15 R. Il y avait pas de projet, ça... ça me surprend que
16 j'ai jamais... je me rappelle pas avoir rencontré
17 monsieur Marion avec Joe Bertolo.

18 Q. **[11]** C'est parce que dans la conversation qu'on a
19 entendue hier, vous parliez avec monsieur Dupuis,
20 vous lui parlez d'un monsieur Joe. Je vous ai posé
21 la question « qui est Joe », là vous avez dit « le
22 seul que je voie, c'est monsieur Bertolo. »

23 R. Bien, oui, mais c'est le seul que je voie.

24 Q. **[12]** Vous le connaissez comment monsieur Bertolo?

25 R. Je l'ai connu par Jocelyn.

1 Q. **[13]** Puis ce que vous dites, c'est qu'il y a jamais
2 eu de projet avec monsieur Bertolo...

3 R. Non.

4 Q. **[14]** ... à la SOLIM ou au Fonds.

5 R. Pas à ce que je sache.

6 Q. **[15]** Vous savez que monsieur Bertolo a un frère?

7 R. Oui, Johnny qui a été assassiné, je pense.

8 Q. **[16]** Est-ce que un des deux a eu des projets avec
9 le Fonds ou avec la SOLIM? Pour pas qu'on fasse de
10 confusion, là.

11 R. Johnny, je me rappelle... le seul qui pourrait, je
12 pense, c'est... c'est Johnny, je me rappelle pas
13 si... s'il y avait eu des projets.

14 Q. **[17]** Donc, celui qui a été assassiné, vous vous
15 souvenez pas puis l'autre, vous êtes sûr qu'il y en
16 a pas eu?

17 R. Pas à ce moment-là, certain.

18 Q. **[18]** Plus tard?

19 R. Je le sais pas.

20 Q. **[19]** Vous le savez pas?

21 R. Je le savais pas.

22 Q. **[20]** Ou vous avez pas de souvenir?

23 R. J'ai pas de souvenir de ça.

24 Q. **[21]** Si je vous suggère, par exemple, que monsieur
25 Bertolo, le Joe en question, était impliqué,

1 notamment, dans le projet de Carboneutre?

2 R. Ah! ça je le savais pas.

3 Q. **[22]** Vous avez jamais appris ça?

4 R. Non.

5 Q. **[23]** Même depuis?

6 R. Non. J'ai pas...

7 Q. **[24]** Même dans le cadre de nos travaux? On en a
8 quand même parlé assez longuement ici, à la
9 Commission Charbonneau.

10 R. Oui, mais... j'ai pas souvenir de... d'avoir eu des
11 rencontres avec le dossier de Carbonautre...
12 Carboneutre à cause j'ai pas... j'ai pas été
13 impliqué dans ce dossier-là.

14 Q. **[25]** Monsieur Marion nous a aussi dit que, par
15 rapport à monsieur Beaulieu, la Banque Laurentienne
16 l'avait prévenu que monsieur Beaulieu était
17 quelqu'un qui avait fait l'objet d'une condamnation
18 dans un projet relié aux motards criminalisés et
19 qu'il vous a fait part de ce problème-là puis que
20 vous lui avez dit de pas s'en faire avec ça?

21 R. Non, j'ai jamais été au courant de ça.

22 Q. **[26]** Cette conver... monsieur Marion invente cette
23 conversation-là?

24 R. Bien, je dis pas qu'il invente mais, moi, je me
25 rappelle pas de ça.

1 Q. **[27]** Vous avez aucun souvenir d'avoir...

2 R. Non.

3 Q. **[28]** ... vu cette information-là à quelque moment
4 que ce soit?

5 R. Non.

6 Q. **[29]** Quand est-ce vous diriez que vous avez appris
7 les liens possibles entre monsieur Beaulieu et...

8 R. Bien, par les... les médias.

9 Q. **[30]** Donc, beaucoup plus tard?

10 R. Oui.

11 Q. **[31]** Au moment où la question se pose du bar de
12 danseuses puis tout ça?

13 R. Oui.

14 Q. **[32]** C'est bien vous, comme vous l'avez dit sur
15 l'écoute électronique, qui avez passé, si on peut
16 dire, le dossier du 10-35, qui avez participé à
17 convaincre vos collègues, comme on l'a vu sur
18 l'écoute hier, du dossier 10-35?

19 R. Bien, j'ai... j'ai participé mais j'ai pas essayé
20 de... de pousser plus qu'il faut. Je disais que,
21 pour le terrain, c'était un bon dossier puis que si
22 c'était le cas, qu'il était supposé avoir un... un
23 centre d'achats qui était pour être construit là,
24 que, oui, ça pouvait être un bon dossier.

25 Q. **[33]** Ça arrive souvent que vous ayez des rencontres

1 avec monsieur Dupuis ou des discussions avec
2 monsieur Dupuis sur des dossiers qui doivent passer
3 à la SOLIM?

4 R. Sur les dossiers que lui avait amenés.

5 Q. **[34]** Est-ce que monsieur Dupuis avait amené
6 beaucoup de dossiers?

7 R. Deux, trois, là, que j'étais au courant.

8 Q. **[35]** Ceux dont on a discuté, notamment?

9 R. Oui.

10 Q. **[36]** La question du bar de danseuses, vous nous
11 avez expliqué que vous étiez pas au courant non
12 plus qu'il était question d'un bar de danseuses
13 dans ce dossier-là, c'est bien ça?

14 R. J'ai bien dit que c'était... le bar des danseuses,
15 selon l'explication qu'on avait eue de Guy, que ça
16 faisait pas partie de ça, c'était... c'était
17 uniquement le terrain.

18 Q. **[37]** O.K. Donc, vous saviez qu'il y avait un bar de
19 danseuses?

20 R. Bien, oui, on le voit sur le bord de la route.

21 Q. **[38]** O.K. La question, à ce moment-là, ce que vous
22 dites c'est que c'était prévu que vous deviez pas
23 le prendre ou investir dedans?

24 R. C'est ça.

25 Q. **[39]** Mais vous saviez aussi que monsieur Beaulieu,

1 qui était le demandeur de fonds, était, d'une façon
2 ou d'une autre, impliqué dans cette entreprise-là?

3 R. Oui. Oui.

4 Q. **[40]** Donc, l'idée c'était de trouver une façon de
5 se débrouiller pour financer monsieur Beaulieu mais
6 de ne pas se retrouver avec un lien avec ce bar de
7 danseuses là?

8 R. Avec... avec le bar de danseuses.

9 Q. **[41]** Ou, en tout cas, pas un lien trop évident?

10 R. Pas un lien. À cause qu'on nous disait qu'il y
11 avait pas de lien avec le bar de danseuses.

12 Q. **[42]** Mais vous êtes conscient que... parce que
13 c'est un peu ce que monsieur... dans une des
14 écoutes qu'on a entendues, là, ce que monsieur
15 Gionet explique. À partir du moment où on finance
16 monsieur Beaulieu pour tout le reste, s'il y a la
17 moindre liquidité, il se ramasse en mesure de
18 mettre de l'argent dans le bar de danseuses?

19 R. C'est pas ce que Guy nous disait. Guy nous disait
20 qu'il y avait aucun lien puis qu'il était...
21 l'investissement c'était pour le terrain dans le
22 but de construire un centre d'achats.

23 Q. **[43]** Monsieur Dupuis a insisté beaucoup pour que ce
24 dossier-là soit financé?

25 R. Bien, il insistait, il voulait qu'il soit financé.

1 Q. **[44]** Vous aviez... vous vous êtes engagé auprès de
2 tout le monde autour de vous, au Fonds de
3 solidarité notamment, pour donner des garanties
4 qu'il y aurait jamais de lien entre SOLIM et le bar
5 de danseuses?

6 R. C'est ce qu'on nous disait.

7 Q. **[45]** Est-ce que vous saviez qu'il y avait des
8 bonnes chances pour que monsieur Beaulieu
9 investisse l'argent qu'il épargnait...

10 R. Non, j'avais pas de...

11 Q. **[46]** Vous étiez pas conscient de ça du tout?

12 R. Non. À cause qu'on...

13 Q. **[47]** Indirectement?

14 R. Non, c'est... Guy nous disait qu'il était pas
15 question que l'argent aille pour le bar de
16 danseuses, que l'argent allait pour investir dans
17 le... le terrain en vue de construire un centre
18 d'achats.

19 Q. **[48]** Vous vous jugiez que ça... si on faisait ça
20 comme ça puis qu'il y avait pas de lien direct
21 entre SOLIM et le bar de danseuses, c'était une
22 opération commerciale...

23 R. Oui.

24 Q. **[49]** ... qui était correcte pour la SOLIM?

25 R. Oui.

1 Q. **[50]** Vous vous êtes pas douté, c'est un forme de
2 commerce qui est souvent associé au crime organisé?
3 Non?

4 R. Non.

5 Q. **[51]** Pas dans votre esprit?

6 R. Non.

7 Q. **[52]** Madame Blanchette, peut-être que ça serait le
8 moment pour faire jouer l'écoute qui est à l'onglet
9 3, il restait la fin à faire jouer.

10 LA GREFFIÈRE :

11 Est-ce que vous allez la produire?

12 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

13 Oui, à ce moment-ci, on va la produire.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Alors, ça sera la pièce 113P-1264.1 et 1264.2.

16

17 113P-1264.1 : Écoute électronique 08-0459 -
18 3312 du 15 mars 2009

19

20 113P-1264.2 : Transcription de l'écoute
21 électronique 08-0459 - 3312 du 15
22 mars 2009

23

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25 Q. **[53]** Avant que ça commence, c'est une conversation

1 du quinze (15) mars deux mille neuf (2009) entre
2 monsieur Arsenault et monsieur Lavallée.

3

4 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

5

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

7 Q. **[54]** Ligne 175, Monsieur Lavallée. Pouvez-vous
8 expliquer quelque chose. Je ne suis pas sûr de
9 saisir. Quand vous dites, ici :

10 Ça c'est un dossier que je n'ai jamais
11 voulu embarquer dedans.

12 Vous faites référence au 10-35?

13 R. Non, c'est Pascal, ça.

14 Q. **[55]** Là, vous ajoutez :

15 Puis tu sais, tu sais qui a embarqué
16 dedans.

17 Qui a embarqué dedans?

18 R. C'était le dossier de Pascal.

19 Q. **[56]** Oui, je comprends que c'est le dossier de
20 Pascal, mais vous semblez suggérer, quand on entend
21 la conversation, que quelqu'un d'autre voulait?

22 R. Sur le coup, ça ne me dit rien. À cause que le
23 dossier Pascal, c'était un dossier que j'ai dit :
24 « Je n'embarque pas dedans. Je ne suis pas au
25 courant, puis je ne veux pas. »

1 (09:55:01)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[57]** Mais Monsieur Lavallée, vous dites dans la
4 conversation, là :

5 Oui, c'est sûr, on va se ramasser le
6 reste, mais ça c'est un dossier que je
7 n'ai jamais voulu embarquer dedans,
8 puis tu sais qui a embarqué dedans.

9 R. C'est ça, tu sais, je ne suis pas certain.

10 Q. **[58]** Là...

11 R. Je pense que ça serait Henri Massé qui aurait
12 embarqué dedans, mais je ne suis pas certain.

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

14 Q. **[59]** Donc, il y avait une pression de monsieur
15 Massé pour ce dossier-là?

16 R. Bien, je ne suis pas certain, mais je pense que le
17 seul qui pouvait y être, ce serait lui.

18 Q. **[60]** Est-ce que c'était clair pour tout le monde,
19 parce que là j'ai parlé pour vous tout à l'heure,
20 mais est-ce que c'était clair pour tout le monde
21 que monsieur Beaulieu, l'intention qu'il avait,
22 l'argent qu'il obtenait dans le financement ou
23 l'argent qu'il libérait par ailleurs, c'était pour
24 acheter le bar de danseuses?

25 R. Non.

1 Q. **[61]** Ce n'était pas un peu un secret de
2 polichinelle, là?

3 R. Non. Moi, j'ai toujours compris, puis c'était ce
4 que Guy Gionet nous disait, que ce n'était pas
5 question que le bar de danseuses soit dans ça.

6 Q. **[62]** Mais vous saviez tous que Ronnie Beaulieu
7 avait l'intention...

8 R. Non.

9 Q. **[63]** ... de monter un bar de danseuses?

10 R. Je ne le savais pas qu'il avait l'intention. Il
11 existait le bar de danseuses.

12 Q. **[64]** Je comprends. De s'en occuper par la suite, de
13 le prendre?

14 R. Non. Moi je n'étais pas au courant de ça.

15 Q. **[65]** Est-ce qu'il y avait un projet concret pour
16 construire quoi que ce soit?

17 R. Il semblait y en avoir un que... je ne me rappelle
18 pas le nom de la firme, là, mais qu'il y avait une
19 grosse firme qui était pour construire un centre
20 d'achats.

21 Q. **[66]** Mais dans ce dossier-là, vous prêtiez à
22 l'entreprise de monsieur Beaulieu, puis là vous
23 dites qu'il y avait peut-être une autre firme qui
24 était pour construire un centre d'achats
25 éventuellement?

1 R. Oui, exactement.

2 Q. **[67]** Mais vous étiez pas impliqué comme d'habitude
3 dans les projets SOLIM, dans un projet ferme de
4 construction, là?

5 R. Non mais c'était pour acheter les terrains dans le
6 but qu'il pourrait vendre pour construire un centre
7 d'achat.

8 Q. **[68]** En fait, donc dans les faits, vous le
9 financiez et vous preniez les terrains en garantie?

10 R. Dans le but de faire de l'argent avec.

11 Q. **[69]** Dans le but que peut-être il y aurait une
12 revente puis ensuite de la construction?

13 R. C'est ça, oui.

14 Q. **[70]** Madame Blanchette, on peut aller à l'onglet 12
15 des écoutes électroniques.

16 LA GREFFIÈRE :

17 Est-ce que vous le produisez?

18 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

19 Oui.

20 LA GREFFIÈRE :

21 Alors 1265.1, 1265.2.

22

23 113P-1265.1 : Écoute électronique 08-0459-4989

24 du 5 mai 2009

25

1 113P-1265.2 : Transcription de l'écoute
2 électronique 08-0459-4989 du 5
3 mai 2009
4

5 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE
6

7 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

8 Q. [71] Madame Blanchette. Madame Blanchette. Madame
9 la Présidente, je m'excuse, on était censé avoir
10 tronqué, parce qu'elle est beaucoup trop longue,
11 là, à partir de là, pour plusieurs pages, mais, là,
12 on m'annonce que peut-être ça avait pas été fait.
13 Donc, j'interromps ça. On corrigera et on fera
14 jouer une dernière partie qui est pertinente pour
15 une autre partie de l'interrogatoire à un autre
16 moment. Et on trouvera une façon d'arranger la
17 transcription. Peut-être retenir le dépôt.

18 VOIX NON IDENTIFIÉE :

19 On a arrêté à quelle ligne?

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

21 On a arrêté à 91.

22 VOIX NON IDENTIFIÉE :

23 91.

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25 Q. [72] Monsieur Lavallée, à la ligne 82, monsieur

1 Gionet fait un commentaire, monsieur Arsenault,
2 pardon, fait un commentaire à la réponse de
3 monsieur Gionet qui dit qu'il s'en doutait, il
4 avait un grand doute que l'argent servirait pour
5 acheter le bar fondamentalement. Que c'était ça en
6 fait la transaction. Monsieur Arsenault soulève,
7 est-ce que c'est dans la mission de SOLIM de prêter
8 de l'argent, je comprends que pour acheter des
9 terrains, oui, et de prêter de l'argent en prenant
10 en garantie un autre bien pour que l'emprunteur
11 puisse faire avec cet argent-là ce que bon lui
12 semble ou quelque chose que le Fonds ignore ou la
13 SOLIM ignore. Vous êtes d'accord avec ça?

14 R. Ah, tout le long dans ça il dit que je suis pas au
15 courant du dossier, que lui on est pas dans le bar,
16 on est pas dans le bar, il dit à peu près cinquante
17 (50) fois. Je le sais pas moi je vous le dis, puis
18 ça confirme tout ce que je vous ai dit tout le
19 long, j'ai... j'ai pas été d'accord à embarquer
20 dans ça, puis ils sont allés voir le Fonds, puis il
21 a essayé de trouver une façon de régler. Bien pose-
22 moi pas la question, je le sais pas.

23 Q. [73] Vous étiez pas d'accord pour embarquer là-
24 dedans?

25 R. Non, il le dit tout le long, j'étais pas d'accord,

1 pas pour rentrer, m'occuper du dossier je voulais
2 pas. J'ai dit : « Je veux pas m'en occuper. » C'est
3 là qu'il a dit bien j'ai eu, comme je peux voir,
4 là, à cause que j'étais pas dans ça, puis j'étais
5 pas dans la discussion, que essaie, qu'Yvon il
6 aurait dit : « Essaie de trouver une façon de
7 régler ça. » Mais il dit, il dit à peu près quinze
8 fois, on n'est pas dans le bar, on n'est pas dans
9 le bar. Demande-moi pas de commenter sur ça, je
10 l'ai dit depuis le début.

11 Q. **[74]** Vous nous avez dit hier par contre, on a vu
12 hier dans une conversation que c'est vous qui avez
13 participé activement à faire passer ce dossier-là,
14 c'est ce que vous avez dit à monsieur Dupuis?

15 R. Bien non.

16 Q. **[75]** C'est ce que vous avez dit à monsieur Dupuis?

17 R. C'est... c'est Jocelyn qui essayait, mais moi j'ai
18 jamais voulu me mêler de ça.

19 Q. **[76]** Clairement, monsieur Dupuis intervenait
20 beaucoup dans le dossier.

21 R. Bien oui.

22 Q. **[77]** Mais il semble être intervenu aussi auprès de
23 vous. Dans l'écoute qu'on a fait jouer hier, vous
24 dites essentiellement...

25 R. Bien non.

1 Q. **[78]** Et je vous cite :

2 Celui des quais, ça n'a pas été pire,
3 mais l'autre, là, de Ronnie, ouain, ça
4 c'est mon chum.

5 Là, René Roy, lui il dit :

6 C'est quoi, depuis qu'on est rendu, on
7 prête sur PPA? J'ai dit, eille, c'est
8 à moi. Puis? Arrête d'écoeurer,
9 l'hostie. C'est correct. C'était
10 serré. Ça fait que j'ai dit, euh, ça
11 fait que m'a t'appeler demain vers
12 4h00, 5h00, on pourrait se voir.

13 En référence au fait que vous lui avez annoncé
14 d'entrée de jeu que vous aviez passé ce dossier-là
15 puis le dossier de Marina Brousseau, des quais.

16 R. Oui, mais ça, là, je ne suis pas dans ça, cette
17 affaire-là. Vous le voyez tout le long.

18 Q. **[79]** Je comprends que dans cette conversation-là,
19 vous n'êtes pas impliqué?

20 R. Bon.

21 Q. **[80]** C'est ça que vous voulez dire?

22 R. Bien oui.

23 Q. **[81]** On ne fait pas référence à vous?

24 R. Puis je ne suis pas là.

25 (10:15:56)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[82]** La seule question qui vous est posée, là,
3 c'est que conformément à ce que vous avez dit dans
4 l'écoute qu'on a entendue hier, c'est vous qui avez
5 amené ce dossier-là, puis c'est vous qui avez
6 insisté pour que ce dossier-là passe. C'est ce que
7 vous dites.

8 R. Bien, si c'est ça que vous comprenez, ce n'est pas
9 ça que j'ai fait.

10 Q. **[83]** Parfait. On peut passer à une autre question?

11 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

12 Oui.

13 Q. **[84]** Est-ce que vous vous êtes mêlé aussi de la
14 gestion par la suite?

15 R. Gestion de quoi?

16 Q. **[85]** La gestion de la transaction avec monsieur
17 Beaulieu?

18 R. Non. Absolument pas.

19 Q. **[86]** Madame Blanchette, l'onglet 13, s'il vous
20 plaît. Vous ne vous occupez pas, donc, de la
21 gestion des... une fois que les transactions sont
22 approuvées, c'est hors de vos mains, c'est ça?

23 R. La fois que c'est approuvé, bien, c'est approuvé.

24 Q. **[87]** Ça suit son cours, vous ne vous mêlez pas de
25 ça?

1 R. Ça suit son cours. Pas à ce que je sache.

2 LA GREFFIÈRE :

3 Vous produisez l'onglet 13?

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

5 Oui, oui.

6 LA GREFFIÈRE :

7 Alors, 1266.1 et 1266.2.

8

9 113P-1266.1 : Écoute électronique 08-0081-6510
10 du 17 septembre 2008

11

12 113P-1266.2 : Transcription de l'écoute
13 électronique 08-0081-6510 du 17
14 septembre 2008

15

16 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

17 Q. **[88]** C'est une conversation du dix-sept (17)
18 septembre deux mille huit (2008) entre monsieur
19 Dupuis et monsieur Lavallée.

20

21 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

22

23 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

24 Q. **[89]** Clairement, Monsieur Lavallée, quand il y a un
25 petit problème avec le déroulement d'un financement

1 de la SOLIM, monsieur Dupuis, après un appel de
2 monsieur Beaulieu, il vous appelle puis vous réglez
3 le problème. Parfois même, comme on peut voir là,
4 vous avez réglé le problème avant. Vous avez dit à
5 monsieur Gionet « fais ça », monsieur Gionet...

6 R. Tout à l'heure, là, la discussion qui référait à
7 ça, il disait : « On va lui donner le temps
8 nécessaire. » Ce n'est pas moi qui ai dit ça. Quand
9 qu'il m'a appelé pour dire : « Essaye de lui donner
10 le temps pour qu'il puisse... » Il y avait des
11 engagements ailleurs qui étaient pris. C'est là que
12 j'ai essayé de régler ça avec Guy. Puis c'est Guy
13 qui avait dit : « On va lui donner le temps. » Il
14 disait ça tout à l'heure à Yvon Bolduc.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[90]** Bien oui, Guy, monsieur Gionet a dit « on va
17 lui donner le temps », parce que c'est vous qui lui
18 avez demandé de lui donner le temps, là.

19 R. Bien oui, mais il l'avait dit avant.

20 Q. **[91]** C'est correct, c'est ça la question.

21 R. Bien oui, mais il l'avait dit avant, qu'il lui
22 donnerait du temps.

23 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

24 Q. **[92]** Clairement, là, vous, vous avez dit à monsieur
25 Gionet : « Donnes-y du temps, quelque chose de

1 même, trois mois. »

2 R. Quelque chose de même.

3 Q. **[93]** Puis monsieur Gionet fait ce que vous lui
4 dites, c'est ce que je comprends?

5 R. Bien je le sais pas s'il l'a fait, là, vous... je
6 le sais pas s'il l'a fait, là.

7 Q. **[94]** Très probablement, non?

8 R. Bien je le sais pas.

9 Q. **[95]** Est-ce que monsieur Gionet avait l'habitude de
10 ne pas faire ce que vous lui disiez?

11 R. Oui, ça arrivait des fois qu'il disait que c'est
12 pas faisable.

13 Q. **[96]** O.K.

14 R. Mais là, je le sais pas s'il l'a fait. Il a-tu
15 donné trois mois? Je suis pas au courant.

16 Q. **[97]** Vous le savez pas s'il l'a fait?

17 R. Non.

18 Q. **[98]** Mais clairement, vous vous souvenez d'avoir
19 demandé à monsieur Gionet de le faire?

20 R. Oui.

21 Q. **[99]** Est-ce que vous savez pourquoi, à la ligne 45,
22 monsieur Dupuis dit que ça lui enlève une pre... ça
23 lui met une pression de moins sur les épaules?

24 R. Non, je le sais pas.

25 Q. **[100]** Pourquoi vous répondez: « Bien oui, hein oui.

1 Moi aussi je me sens plus... je bois un petit
2 verre »?

3 R. Non, ça, ça me dit rien.

4 Q. **[101]** C'est pas relié au fait que vous savez très
5 bien que monsieur Beaulieu appartient à une
6 organisation ou travaille de concert avec une
7 organisation qui a pas l'habitude...

8 R. Non.

9 Q. **[102]** ... qu'on respecte pas ses volontés?

10 R. Non.

11 Q. **[103]** Rapidement, Madame Blanchette, juste l'onglet
12 27, juste pour production, les pièces pardon. Il
13 s'agit d'autorisation d'investissement dans le
14 dossier de Marina Brousseau.

15 LA GREFFIÈRE :

16 Vous le produisez?

17 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

18 Oui, oui.

19 LA GREFFIÈRE :

20 Alors 1267.

21

22 113P-1267 : Autorisation d'investissement de la
23 SOLIM pour l'agrandissement de la
24 Marina Brousseau - 28 mars 2008

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

2 Q. **[104]** Exhibant la date du comité consultatif de la
3 SOLIM du vingt-huit (28) mars deux mille huit
4 (2008) ce qui est une semaine avant la discussion,
5 quelques jours avant la discussion entre monsieur
6 Lavallée et monsieur Dupuis dans laquelle monsieur
7 Lavallée confirme avoir fait passer ses dossiers
8 qu'on retrouve maintenant à la pièce 1261.

9 Concernant Marina Brousseau, monsieur Gionet nous a
10 expliqué que vous aviez, devant la réticence de
11 monsieur Marion, vous aviez été le contacter
12 directement pour lui demander, on parle évidemment
13 de l'autorisation initiale, parce que
14 l'autorisation qui est là c'est la deuxième, le
15 deuxième investissement, là, mais dans le premier
16 dossier, là, à l'époque de monsieur Marion et... ou
17 de son départ et de l'arrivée de monsieur Gionet,
18 monsieur Gionet nous a dit que vous étiez passé
19 par-dessus monsieur Marion pour aller voir monsieur
20 Gionet directement pour lui expliquer que monsieur
21 Marion allait s'en aller puis que vous vous
22 attendiez à ce que le dossier de Marina Brousseau,
23 entre autres, passe une fois qu'il aurait assuré
24 son intérim. Ça c'est faux ou c'est vrai?

25 R. Je me rappelle pas de ça.

1 Q. **[105]** Pas de souvenir?

2 R. Non, j'ai pas de souvenir de ça.

3 Q. **[106]** Passons à un autre sujet, Monsieur Lavallée,
4 je vais quitter un peu les amis de monsieur Dupuis
5 pour parler des vôtres. Monsieur Accurso, c'est
6 quelqu'un dont vous êtes très proche?

7 R. Oui.

8 Q. **[107]** Depuis combien de temps?

9 R. Depuis trente quelques années.

10 Q. **[108]** Vous l'avez connu à quelle époque?

11 R. Par Louis Laberge dans le cadre d'une rencontre
12 qu'on avait eue puis que quand il avait acheté
13 Canron.

14 Q. **[109]** Pardon? Quand il avait acheté quoi?

15 R. Canron, c'est une compagnie qui faisait des tuyaux.

16 Q. **[110]** Monsieur Laberge était impliqué là-dedans?

17 R. Bien il était impliqué, c'était lui le... le
18 président de la FTQ puis Canron avait... était
19 supposée... ils avaient fermé à Trois-Rivières puis
20 il y a beaucoup d'emplois qui se perdaient puis
21 Louis avait fait des démarches auprès de Tony pour
22 qu'il achète Canron puis c'est... c'est là que je
23 l'ai connu.

24 Q. **[111]** Vous le fréquentez de façon plus régulière
25 depuis combien de temps?

1 R. Depuis une quinzaine d'a... vingt (20) ans.

2 Q. **[112]** Donc, on parle de deux mille treize (2013),
3 disons quatre-vingt-treize (93) environ?

4 R. Une vingtaine d'années.

5 Q. **[113]** Une vingtaine d'années. Si on exhibe, Madame
6 Blanchette, la pièce de l'onglet 53.

7 LA GREFFIÈRE :

8 1268.

9 (10:25:41)

10

11 113p-1268 : Photographie au golf du 3 juillet 1999
12 avec Jean Lavallée, Tony Accurso,
13 Henri Massé et Robert Abdallah

14

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

16 Q. **[114]** Est-ce que vous reconnaissez cette
17 photographie?

18 R. Oui.

19 Q. **[115]** Vous pouvez nous expliquer un peu?

20 R. Bien demandez-moi pas quel terrain de golf mais
21 c'est... c'est un terrain de golf puis on... on
22 jouait... c'est un foursom puis on jouait ensemble
23 au golf.

24 Q. **[116]** Donc il y a qui, là, sur cette photo?

25 R. Henri Massé, Tony Accurso, moi et Robert Abdallah.

1 Q. **[117]** Vous jouiez au golf en foursom dans quel
2 contexte? Est-ce que vous avez souvenir, là, si
3 on... si je vous dis que d'après la... la photo
4 comme telle, on parle du 3 juillet 1999?

5 R. Ça doit être un tournoi de golf qu'on fait
6 habituellement. Est-ce que c'est FTQ Construction?
7 Est-ce que c'est la FIPOE, là, je le sais pas mais
8 je jouais uniquement dans le cas des terrains de
9 golf, des... des... des tournois à cause que je
10 suis pas un gars qui aime tellement le golf, je
11 vais pas me délasser sur un terrain de golf, c'est
12 un... j'aime pas ça et j'y vais uniquement lorsque
13 je suis obligé d'y aller dans le cadre de tournois.

14 Q. **[118]** Si vous y allez uniquement quand vous êtes
15 obligé d'y aller, ça veut dire que probablement
16 c'est un tournoi organisé par la FTQ Construction
17 ou quelque chose de cet ordre.

18 R. Dans ces années-là, je suis pas sûr s'ils en
19 faisaient, mais c'est uniquement dans le cas de
20 tournoi de golf de l'organisation ou dans le monde
21 syndical que... que je vais au golf.

22 Q. **[119]** Monsieur Accurso, à ce moment-là, il fait
23 quoi là? C'est un... c'est parce que c'est un ami?

24 R. Bien, parce qu'il était invité.

25 Q. **[120]** Donc, ce tournoi du monde syndical-là

1 peut-être invite des entrepreneurs aussi.

2 R. Oui. À cause qu'on a des tournois qu'il y a
3 beaucoup d'entrepreneurs qui viennent avec les...
4 les membres jouer au golf.

5 Q. **[121]** Monsieur Abdallah, lui, il fait quoi là?

6 R. C'est pareil, Robert Abdallah est un gars qui... il
7 était probablement à l'Hydro-Québec dans ces
8 années-là, là, comme je peux voir, puis on fait...
9 on fait beaucoup de travail avec l'Hydro-Québec,
10 puis c'est... souvent Robert était pour l'Hydro-
11 Québec, puis on le rencontrait dans des
12 circonstances.

13 Q. **[122]** Est-ce qu'il y avait des liens entre monsieur
14 Accurso et monsieur Abdallah?

15 R. C'est un ami de Tony.

16 Q. **[123]** C'est un ami de Tony.

17 R. Oui.

18 Q. **[124]** C'est un ami à vous aussi.

19 R. Bien oui.

20 Q. **[125]** Proche, comme proche comme Tony ou...?

21 R. Ça, je le sais pas, mais...

22 Q. **[126]** Non, non, pour vous, non. Est-ce que, vous,
23 c'est un ami aussi proche que Tony est votre ami?
24 C'est ce que je veux dire. Vous devriez le savoir,
25 là.

1 R. Proche de qui?

2 Q. **[127]** De vous.

3 R. Bien, je suis proche de qui? Je comprends pas.

4 Q. **[128]** Vous avez dit « Tony est un ami très
5 proche ».

6 R. Oui.

7 Q. **[129]** Est-ce que Robert Abdallah est un ami très
8 proche à vous aussi?

9 R. À moi, non, pas... pas dans le sens que c'est un
10 ami comme Tony Accurso. C'est un ami, mais pas très
11 très proche, mais c'est un ami.

12 Q. **[130]** Vous nous avez dit que vous étiez allé sur le
13 Touch, le bateau de monsieur Accurso, là, six ou
14 sept fois, si je ne m'abuse ou cinq ou six fois, je
15 ne sais plus, là.

16 R. Six fois.

17 Q. **[131]** Mais, c'est pas les seuls voyages que vous
18 avez faits avec monsieur Accurso.

19 R. Sur le bateau?

20 Q. **[132]** En général.

21 R. Ah! En général, c'est... c'est... il y a ces
22 voyages-là, puis j'ai été aussi avec Tony dans un
23 jeûne en Allemagne.

24 Q. **[133]** O.K.

25 R. Je voulais perdre du poids.

1 Q. **[134]** Donc, vous diriez que, au total, vous avez
2 fait des voyages...

3 R. J'ai fait trois voyages au jeûne, puis cinq, six
4 voyages sur le bateau.

5 Q. **[135]** Est-ce que...

6 R. Et lui, il venait... il venait chez moi à mon
7 chalet. J'ai un bateau, puis il venait faire du
8 bateau avec moi l'été.

9 Q. **[136]** Les voyages sur le Touch, c'était au frais de
10 monsieur Accurso?

11 R. Oui.

12 Q. **[137]** Ceux en Allemagne aussi?

13 R. Oui.

14 Q. **[138]** Le bateau, le Touch, est-ce que vous êtes en
15 partie propriétaire de ça?

16 R. Non, non, non. Absolument pas un sou noir dans ça.

17 Q. **[139]** Si on va à l'onglet 54, Madame Blanchette...

18 LA GREFFIÈRE :

19 Vous les produisez? Est-ce que vous le produisez?

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

21 On va le regarder avant.

22 LA GREFFIÈRE :

23 O.K. Quel onglet vous avez dit?

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25 54. C'est une série de trois ou quatre photos.

1 Q. **[140]** Est-ce que vous reconnaissez cette photo?

2 Enfin, généralement l'endroit et puis les gens
3 présents sur la photo.

4 R. Oui. Celle-là à gauche, c'est... c'est Louis
5 Laberge, au centre, c'est... il y a Tony qu'on
6 voit.

7 Q. **[141]** Qui est debout.

8 R. Pardon? Qui est...

9 Q. **[142]** Celui qui est debout.

10 R. Qui est debout. Et au côté de celui qui est debout,
11 c'est Yves Paré.

12 Q. **[143]** Ça, si je vous suggère que c'est pas...

13 R. C'est pas le Touch.

14 Q. **[144]** Non, mais c'est pas au Canada non plus.

15 R. Non. Dans quelle île, là, je m'en rappelle pas.

16 Q. **[145]** Monsieur Yves Paré, lui, était à l'époque...

17 Bon. Si on se place dans le temps, là, monsieur
18 Laberge est décédé, malheureusement, le dix-huit
19 (18) juillet deux mille deux (2002) ou environ, si
20 je ne me trompe pas.

21 R. Le dix-huit (18) juillet quelle année?

22 Q. **[146]** Deux mille deux (2002).

23 R. C'est possible, là.

24 Q. **[147]** J'avoue que c'est... c'est une information

25 que j'ai recueillie dans Internet, là, mais je vous

1 suggère ça, là. Si vous me dites que c'est erroné,
2 c'est pas complètement exclu, mais c'est pour
3 donner une idée de l'époque à laquelle cette photo
4 aurait été prise, antérieure, forcément. Monsieur
5 Yves Paré, lui, c'est qui?

6 R. À ce moment-là, je sais pas s'il était... je me
7 rappelle pas s'il était à la F... je pense qu'il
8 était à la FTQ Construction. Soit qu'il était à la
9 FTQ Construction ou il était au Fonds de formation.

10 Q. **[148]** À la FTQ Construction, il occupait quelle
11 fonction?

12 R. Je te dirais le même poste que Jocelyn occupait.

13 Q. **[149]** C'était le prédécesseur de Jocelyn Dupuis?

14 R. Oui.

15 Q. **[150]** Si je vous dis que... bien, si on prend... on
16 tient pour acquis que la date de décès de monsieur
17 Laberge est en deux mille deux (2002), est-ce que
18 vous avez une idée de quelle année cette photo-là
19 pourrait dater?

20 R. Je...

21 Q. **[151]** Vous pouvez aussi faire appel à vos
22 souvenirs, là.

23 R. Je me rappelle pas de l'année mais si Louis était
24 vivant, ça fait que ça fait... ça fait une bonne
25 secousse.

1 Q. [152] Si on passe à la photo suivante.

2 R. C'est pareil, ça doit être dans le même voyage. À
3 cause que...

4 Q. [153] Je vous suggère que c'est le cas.

5 R. Pardon?

6 Q. [154] Je vous suggère que c'est le cas. Est-ce que
7 vous vous souvenez c'était à quel endroit?

8 R. Celle-là, je sais que c'est dans les îles, mais
9 est-ce que c'est St-Thomas? Non, c'est pas St-
10 Thomas. Ça serait peut-être Tortola mais je suis
11 pas certain.

12 Q. [155] Et là, sur cette photo-là, on voit vous-même,
13 monsieur Accurso...

14 R. Puis Yves Paré.

15 Q. [156] Et monsieur Paré. Photo suivante. Rapidement,
16 juste parce qu'on a un plus gros plan. Donc, à
17 droite complètement c'est monsieur Paré, c'est ça?

18 R. Oui. Tony puis moi. Ça, ça doit être le même voyage
19 aussi.

20 Q. [157] Oui, je vous suggère que c'est le cas.

21 Pourquoi monsieur Paré était en voyage avec vous?

22 R. Pardon?

23 Q. [158] Pourquoi est-ce que monsieur Paré était en
24 voyage avec vous?

25 R. Ah! c'est un ami de... de... puis un ami de Louis

1 aussi puis ça devait être Louis qui l'avait invité,
2 je le sais pas.

3 Q. **[159]** Ça c'est un voyage qui est aussi aux frais de
4 monsieur Accurso?

5 R. Oui.

6 Q. **[160]** Tout le monde voyage aux frais de monsieur
7 Accurso sur ces voyages-là, habituellement?

8 R. Il y en a plusieurs qui voyagent sur... de Tony
9 mais on essaie aussi de... lors de ces voyages-là,
10 de payer des repas qui sont pas payés par lui. Mais
11 la plupart de ces voyages-là c'est lui qui paie.

12 Q. **[161]** Vous dites que, dans le fond, comme il a
13 offert l'ensemble du voyage, la moindre des choses
14 c'est que vous preniez la note au restaurant.

15 R. Oui.

16 (10:35:24)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[162]** Pas à chaque repas, si je comprends bien, une
19 fois de temps en temps?

20 R. Souvent à cause que... dans ce temps-là, là,
21 c'était pas le Touch, c'était des repas qu'on
22 prenait dans les restaurants dans les îles. Puis la
23 plupart du temps on payait le repas.

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25 Q. **[163]** Parce que, plus tard, c'est ça, il va y avoir

1 du personnel qui prépare à manger à bord du bateau?

2 R. Oui.

3 Q. **[164]** Si on va à l'onglet 56...

4 LA GREFFIÈRE :

5 Est-ce que vous les produisez?

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

7 Oui, excusez-moi, je vous ai dit de...

8 LA GREFFIÈRE :

9 Alors, c'est 1269.

10

11 113P-1269 : Photographies du voyage sur un bateau

12 avec Jean Lavallée, Tony Accurso,

13 Louis Laberge et Yves Paré en liasse

14

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 Si on va à l'onglet donc, Madame Blanchette,

17 l'onglet 56.

18 LA GREFFIÈRE :

19 Onglet 56?

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

21 Oui, l'onglet suivant, 56.

22 LA GREFFIÈRE :

23 Vous le produisez?

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25 Très probablement.

1 Q. **[165]** Là, sur cette photo, j'imagine que vous vous
2 reconnaissez?

3 R. Oui.

4 Q. **[166]** Et à côté de vous?

5 R. Robert Abdallah.

6 Q. **[167]** Photo suivante. On voit, en haut, à droite, à
7 côté de vous?

8 R. C'est Tony.

9 Q. **[168]** Monsieur Accurso. Ça, est-ce que vous vous
10 souvenez de ce voyage-là?

11 R. C'est certain que j'étais là mais c'est dur à dire
12 l'endroit exact.

13 Q. **[169]** Si je vous suggère que c'est aux Bahamas en
14 deux mille deux (2002)?

15 R. Ah! ça se peut. À cause, sur le coup, je reconnais
16 pas l'endroit.

17 Q. **[170]** En mars deux mille deux (2002), pardon?

18 R. Ça se peut. C'est dans les îles, c'est certain.

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

20 Onglet 58... On peut peut-être le coter. Est-ce
21 qu'on l'a fait?

22 LA GREFFIÈRE :

23 Vous produisez l'onglet 56?

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25 Bien, oui.

1 LA GREFFIÈRE :

2 Alors, c'est 1270.

3

4 113P-1270 : Photographie du voyage aux Bahamas de
5 2002 avec Jean Lavallée, Tony Accurso
6 et Robert Abdallah

7

8 LA GREFFIÈRE :

9 Le prochain c'est 58. C'est l'onglet 58.

10 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

11 57, pardon.

12 LA GREFFIÈRE :

13 Vous le produisez maintenant ou...

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

15 Oui.

16 LA GREFFIÈRE :

17 Alors, 1271.

18

19 113P-1271 : Photographies du voyage de Noël 2002
20 avec Jean Lavallée, Tony Accurso,
21 Robert Abdallah et Louis Bolduc, en
22 liasse

23

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25 Q. [171] Donc, ça cette photo-là, c'est vous qu'on

1 voit?

2 R. Oui.

3 Q. [172] Et en bas à gauche?

4 R. Tony.

5 Q. [173] Photo suivante, du même onglet?

6 R. Ça c'est pas... c'est des petits bateaux.

7 Q. [174] Oui, ça ressemble un petit peu à ce qu'on a
8 vu tout à l'heure, ce que vous voulez dire c'est
9 que c'est pas le Touch?

10 R. Non. C'est pas le Touch ça c'est sûr.

11 Q. [175] Là, qu'est-ce qu'on voit sur la gauche qu'on
12 aperçoit entre deux personnes?

13 R. Je suis pas sûr, c'est peut-être Abdallah.

14 Q. [176] Je vous suggère c'est ce que je pense aussi
15 plus à droite la tête penchée qu'on ne voit pas,
16 mais qu'on reconnaît peut-être sa chevelure?

17 R. Ça serait Tony.

18 Q. [177] Puis à droite de Tony?

19 R. C'est son fils.

20 Q. [178] Lequel?

21 R. Pas Marco, l'autre, Jimmy.

22 Q. [179] On va la coter, Madame la greffière, si on ne
23 l'a pas déjà fait?

24 LA GREFFIÈRE :

25 P-1271, onglet 57, 1271.

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Q. **[180]** Ce voyage-là avait lieu où, est-ce que vous
3 vous souvenez?

4 R. Pardon?

5 Q. **[181]** Ce voyage-là avait lieu où, est-ce que vous
6 vous souvenez?

7 R. C'est toujours dans la même place, on partait de
8 Saint-Thomas, puis on faisait les îles, Jost Van
9 Dyke, Tortola, puis, mais c'est dur à dire
10 exactement c'était où. Toujours le même ou
11 sensiblement le même bateau.

12 Q. **[182]** Onglet 58.

13 LA GREFFIÈRE :

14 1272.

15

16 113P-1272 : Photographies de voyage aux Bahamas de
17 2003 avec Jean Lavallée, Tony Accurso
18 et Robert Abdallah, en liasse

19

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

21 Q. **[183]** Là, sur cette photo-là, on voit, Monsieur
22 Lavallée?

23 R. Oui.

24 Q. **[184]** À part vous au centre, qui est-ce?

25 R. Tony.

1 Q. **[185]** Et monsieur Abdallah?

2 R. Oui.

3 Q. **[186]** Si on exhibe, Madame Blanchette, la pièce
4 102P-991. Cette photo-là qui est déjà déposée dans
5 le cadre du témoignage de monsieur Dupuis, est-ce
6 que c'est une photo que vous reconnaissez?

7 R. Je connais les... Jocelyn, Tony puis moi, mais
8 ça... je pourrais pas vous dire dans quel cadre
9 puis où que c'était.

10 Q. **[187]** Si on va à la photo qui est à l'onglet 60,
11 qui est aussi une pièce qui a déjà été déposée, la
12 102P-992. Est-ce que ça vous aide à vous rafraîchir
13 la mémoire?

14 R. Non. Je connais tout le monde, c'est certain, mais
15 ça ne me dit pas à quelle place que c'est.

16 Q. **[188]** Si je vous suggère que c'est un voyage de
17 novembre deux mille trois (2003) à Walt Disney pour
18 la fête, l'anniversaire de monsieur Accurso, est-ce
19 que ça vous rafraîchit la mémoire?

20 R. Ça ne me dit rien.

21 Q. **[189]** Ça ne vous dit rien?

22 (10:43:48)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[190]** Vous êtes déjà allé à Walt Disney avec lui?

25 R. Walt Disney?

1 Q. **[191]** Disney World?

2 R. Oui. Oui. Mais je ne pense pas que c'était dans ce
3 cadre-là. C'était quand on était allés à
4 International Foundation. Et disons que... c'est
5 sûr que c'est nous autres, là, mais je ne me
6 rappelle pas de la... Ça se ressemble tous, à bien
7 des places ça se ressemble.

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

9 Q. **[192]** C'est quoi International Foundation?

10 R. C'est un... c'est les assurances qui se rencontrent
11 une fois par année dans différents pays, le Canada
12 puis les États-Unis, à travers le... tous les
13 syndicats. Les syndicats internationaux, les
14 syndicats américains, les syndicats canadiens.

15 Q. **[193]** C'est une forme d'internationale ouvrière, si
16 on peut dire?

17 R. Oui, pour les assurances.

18 Q. **[194]** Pour les assurances? Pour les employés de
19 compagnies d'assurances?

20 R. Non, non, mais les assurances dans le monde
21 syndicale, les nouvelles...

22 Q. **[195]** D'accord. Donc, ils vous invitent...

23 R. On nous invite, mais on paye.

24 Q. **[196]** ... à un congrès?

25 R. On paye avec... nous autres-mêmes. On n'est pas...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[197]** C'est vous personnellement qui avez payé ou
3 c'est la FTQ?

4 R. C'est le local.

5 Q. **[198]** O.K.

6 R. Oui.

7 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

8 Q. **[199]** Et si on va à l'onglet suivant dans les
9 pièces, qui est l'onglet 61, qui est une pièce
10 aussi, la 102P-994, c'est le même, c'est à
11 l'occasion du même voyage. Est-ce que ça, ça...

12 R. Ça, d'après moi, c'est la... ça l'est, ça,
13 l'International Foundation.

14 Q. **[200]** Ça, vous avez des souvenirs que ça s'est déjà
15 tenu à Walt Disney?

16 R. Oui.

17 Q. **[201]** Si on va à l'onglet 62.

18 LA GREFFIÈRE :

19 Vous le produisez?

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

21 Le 62, oui, on va le produire.

22 LA GREFFIÈRE :

23 62 n'est pas produit. 1273.

24

25 113P-1273 : Photographies du voyage aux Barbades

1 en janvier 2004 avec Jean Lavallée,
2 Tony Accurso, Robert Abdallah et Louis
3 Bolduc, en liasse
4

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

6 Q. [202] Donc, cette photo-là, Monsieur Lavallée, est-
7 ce qu'elle vous rappelle quelque chose?

8 R. Oui.

9 Q. [203] Ça, bien, donnez-moi les détails?

10 R. Je pense, c'est un voyage qu'on a fait... je pense,
11 c'est à Nassau.

12 Q. [204] Aux Bahamas?

13 R. Oui.

14 Q. [205] Est-ce que c'est possiblement à la Barbade,
15 plutôt?

16 R. Ou la Barbade, oui, c'est possible. Ça se
17 ressemble. Oui.

18 Q. [206] Donc, qui on voit sur cette photo-ci?

19 R. Louis Bolduc à gauche, moi, Jimmy Accurso, le fils
20 à Tony, et Robert Abdallah.

21 Q. [207] Si on va à la page suivante, ça c'est encore
22 monsieur Abdallah et monsieur Bolduc?

23 R. Oui.

24 Q. [208] Si on va à la page suivante, ça est-ce que
25 vous vous souvenez, c'était l'endroit où vous

1 restiez?

2 R. Je pense que c'est aux Barbades. Aux Barbades, oui.

3 Q. **[209]** Et donc, ça c'était la résidence que vous
4 occupiez? Qu'est-ce que c'était?

5 R. Qui était louée.

6 Q. **[210]** Vous aviez loué...

7 R. Oui.

8 Q. **[211]** ... une villa?

9 R. Oui.

10 Q. **[212]** Ça c'est la cour de la villa?

11 R. Je ne me rappelle pas si c'est... Je sais que
12 c'était une grosse villa, puis... Je ne peux pas
13 dire si c'était uniquement la cour ou l'avant ou
14 l'arrière, à cause souvent, ces grosses villas-là
15 sont dures à... c'est dur à dire...

16 Q. **[213]** C'est dur de dire qu'est-ce qui est l'avant,
17 qu'est-ce qui est l'arrière?

18 R. Oui.

19 Q. **[214]** C'est long faire le tour?

20 R. Oui. Mais c'est une villa qu'on avait louée aux
21 Barbades.

22 Q. **[215]** Si on va...

23 (10:48:39)

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[216]** « On » voulant dire qui?

1 R. Le groupe, là.

2 Q. **[217]** Qui payait?

3 R. C'est Tony qui a payé.

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

5 Q. **[218]** À la photo suivante du même onglet, je sais
6 pas si vous vous souvenez de cette photo-là, là, je
7 pense qu'on reconnaît monsieur Accurso, monsieur
8 Bolduc...

9 R. Ah oui puis c'est les... les...

10 Q. **[219]** Le personnel de maison?

11 R. Personnel de la maison.

12 Q. **[220]** Page suivante. Vous avez monsieur Abdallah
13 dans le...

14 R. Oui, tout le temps le même voyage, ça.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[221]** Si on revient à la page précédente où vous
17 avez dit que c'était le... le personnel de
18 maison...

19 R. Oui.

20 Q. **[222]** ... alors il y a trois personnages qui sont
21 pas... alors on voit monsieur... qui est
22 complètement à gauche?

23 R. Tony Accurso.

24 Q. **[223]** O.K. Celui qui est au milieu, c'est?

25 R. Louis Bolduc.

1 Q. **[224]** C'est ça.

2 R. Puis moi.

3 Q. **[225]** Et vous.

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

5 Q. **[226]** Si on va à la dernière photo de l'onglet, je
6 veux dire il y en a une dans le milieu mais
7 rapidement, là, c'est monsieur... c'est monsieur
8 Abdallah et monsieur Bolduc qu'on voit...

9 R. Oui.

10 Q. **[227]** Et ça c'est...

11 R. C'est le même voyage ça.

12 Q. **[228]** Même voyage aussi?

13 R. Oui c'est... il y a moi, Tony.

14 Q. **[229]** Et à l'avant-plan de dos?

15 R. Je pense que c'est Robert.

16 Q. **[230]** Et ça, c'est dans la salle à manger de la
17 résidence?

18 R. Oui.

19 Q. **[231]** Ce voyage-là, c'était à quelle occasion, est-
20 ce que vous vous souvenez?

21 R. Un voyage qu'on avait fait dans les îles. Il y
22 avait pas d'occasion spéciale.

23 Q. **[232]** Il y avait pas d'occasion spéciale, c'était
24 pour aller vous détendre?

25 R. Oui.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[233]** Quelle année, à peu près?

3 R. C'est dur à dire, Madame. Je le sais pas.

4 Q. **[234]** La villa qui était louée, ça devait quand
5 même être...

6 R. Pardon?

7 Q. **[235]** La villa qui a été louée, c'était quand même
8 pas une petite villa...

9 R. Non, non mais la...

10 Q. **[236]** ... c'est quand même quelque chose qui...

11 R. ... l'année c'est...

12 Q. **[237]** Oui mais en avez-vous loué souvent des villas
13 comme ça?

14 R. Pas des grosses de même mais à l'occasion, là,
15 peut-être trois, quatre fois.

16 Q. **[238]** O.K.

17 R. Mais l'année... je peux pas vous dire.

18 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

19 Q. **[239]** Si je vous suggère que c'est en janvier deux
20 mille quatre (2004)?

21 R. C'est possible.

22 Q. **[240]** C'est possible mais vous avez pas...

23 R. Disons que comme je vous dis, là, je me rappelle
24 pas exactement.

25 Q. **[241]** Onglet suivant, Madame Blanchette.

1 LA GREFFIÈRE :

2 Onglet suivant c'est... dans le même onglet ou 63?

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

4 Non, l'onglet suivant c'est l'onglet suivant, 63.

5 LA GREFFIÈRE :

6 C'est 63, alors c'est 1274.

7

8 113P-1274 : Photographies de voyage sur le Touch
9 de décembre 2004 - janvier 2005 avec
10 Jean Lavallée, Tony Accurso et Louis
11 Bolduc, en liasse

12

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

14 Q. **[242]** Alors, ce que vous étiez à me dire bon là, je
15 pense que le cadre de la photo se passe
16 d'explications, là, mais en haut, qui lève les
17 bras, qui n'est pas flouté?

18 R. Louis Bolduc.

19 Q. **[243]** C'est petit quand même, vous avez pas de
20 misère à le reconnaître?

21 R. Non, c'est... je connais la...

22 Q. **[244]** Vous reconnaissez la photo?

23 R. Oui.

24 Q. **[245]** Est-ce que vous vous souvenez de ce voyage-là
25 en particulier?

1 R. Non, à cause j'en ai fait plusieurs comme je vous
2 disais ça fait que celui-là en particulier je peux
3 pas vous dire.

4 Q. **[246]** Mais c'est votre premier séjour sur le Touch,
5 non?

6 R. Je le sais pas si c'est le premier ou le deuxième.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[247]** Mais votre premier voyage sur le Touch s'est
9 fait en quelle année et avec qui?

10 R. Le premier, je peux vous dire... je le sais pas
11 quelle année à cause c'est...

12 Q. **[248]** Mais vous avez fait le voyage sur le Touch,
13 le premier voyage, on peut dire...

14 R. Je sais que le... le... je sais pas si c'était le
15 premier ou le deuxième, mais il y en a un qu'on
16 a... sur le Touch, on a parti, on était allé à
17 Barbade... pas à Barbade, Saint-Thomas, puis, là,
18 on faisait... c'est toujours les mêmes voyages
19 qu'on faisait, Saint-Thomas, Jost Van Dyke,
20 Tortola, Bay Durham, t'sais, c'est tout dans un
21 même point.

22 Q. **[249]** On s'entend qu'aussitôt que le Touch a été
23 mis à l'eau, vous avez fait...

24 R. Non, c'était pas aussitôt qu'il a été mis à l'eau.

25 Q. **[250]** Non.

1 R. Il a fallu qu'il l'amène là-bas, ça a pris une
2 semaine, je pense. Puis, là, après, il y a eu
3 d'autres voyages avant qu'on aille.

4 Q. **[251]** O.K.

5 R. Mais, je me rappelle pas si...

6 Q. **[252]** Je comprends qu'une semaine après qu'il ait
7 été amené à destination, vous avez fait un voyage
8 sur le Touch?

9 R. Pas nécessairement une semaine après à cause... je
10 pense qu'il a été loué, là, puis après on est allé,
11 mais je peux pas vous dire si c'est le premier ou
12 le deuxième.

13 Q. **[253]** Puis c'est un événement quand même que vous
14 avez fêté, j'imagine, d'être sur le Touch dès sa...
15 sa mise à l'eau?

16 R. Oui.

17 Q. **[254]** Alors, avec qui étiez-vous présent?

18 R. Ah! C'est sûr qu'il y avait Tony, il y avait ses
19 fils, il y avait sa soeur.

20 Q. **[255]** Puis de votre côté?

21 R. De mon côté, il y avait... il y avait moi, il y
22 avait... c'était surtout sa famille.

23 Q. **[256]** Puis la vôtre?

24 R. Non, sa famille à lui. Puis moi, je pense, dans
25 le... le premier... inauguration, bien, pas

1 l'inauguration, mais qu'on est allé, il y avait
2 Robert Abdallah dans les personnes, là, qui sont...
3 qui sont pas de sa famille. C'est pas mal ça. Les
4 autres, c'était toute sa famille.

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

6 Q. **[257]** Le Touch a été mis à l'eau à quelle date
7 environ? C'est en deux mille quatre (2004), je
8 pense?

9 R. C'est ça que... c'est ça que j'ai vu tout à
10 l'heure, là.

11 Q. **[258]** Oui.

12 R. Il a été mis à l'eau, la date... c'était...

13 Q. **[259]** C'était à l'été?

14 R. C'était à l'été.

15 Q. **[260]** C'était où?

16 R. À Trois-Rivières, au Cap.

17 Q. **[261]** Au Cap. Vous étiez présent pour le baptême du
18 bateau et sa mise à l'eau?

19 R. Oui. Oui. On était... on était à peu près une
20 centaine.

21 Q. **[262]** Le bateau est resté combien de temps en rade
22 à Trois-Rivières?

23 R. Huit, neuf ans.

24 Q. **[263]** Non, non, mais avant, cette année-là, là,
25 avant de... Pas pendant la fabrication, mais une

1 fois mis à l'eau...

2 R. Ah! O.K.

3 Q. **[264]** ... il est resté combien de temps à Trois-
4 Rivières avant d'être acheminé?

5 R. Ah! Il y avait quelques finalités à faire. Je
6 pense, il a été sept, huit jours, une dizaine de
7 jours, puis que, là, il est parti pour...

8 Q. **[265]** Il a été acheminé dans les Caraïbes
9 immédiatement.

10 R. Oui.

11 Q. **[266]** Il a pas passé le reste de l'été à Montréal?

12 R. Non.

13 Q. **[267]** Bien, au Québec.

14 R. Non.

15 Q. **[268]** Donc, il a été acheminé dans les Caraïbes,
16 vous dites que ça a pris un temps X, là.

17 R. Non, non. Monter dans les Caraïbes, ça y a pris, je
18 pense, une semaine ou quelque chose comme ça.

19 Q. **[269]** Le bateau est monté par la Côte-Est
20 américaine tout le long ou il a été acheminé...

21 R. Ah! Non, non. Il a monté par son pouvoir.

22 Q. **[270]** O.K. Donc, normalement, quand il arrive dans
23 les Caraïbes cette année-là, c'est son... c'est le
24 premier Noël qu'il va passer, le premier hiver
25 qu'il passe dans le Sud.

1 R. Oui.

2 Q. [271] Ce que vous dites, c'est que vous savez pas
3 si le voyage que vous faites là, c'est le voyage
4 inaugural dans les Caraïbes. Vous pensez qu'il a
5 été loué avant un peu?

6 R. Je pense que oui, je suis pas sûr, là, si... quand
7 qu'il est arrivé, qu'on est allé immédiatement,
8 mais pas longtemps après.

9 Q. [272] Mais, c'est possible que ce soit
10 immédiatement, c'est pas exclu.

11 R. Je pense pas.

12 Q. [273] Vous êtes pas sûr, mais vous pensez pas.

13 R. Je pense qu'il avait été loué une secousse, puis,
14 là, on était allé dans la période des Fêtes.

15 Q. [274] Si je vous suggère que ce voyage-là - on peut
16 aller peut-être à la photo suivante, là - que ce
17 voyage-là, c'est décembre deux mille quatre (2004),
18 janvier deux mille cinq (2005). Là, ici, on voit
19 qui sur la photo, là, à côté du sapin de Noël?

20 R. Robert Abdallah puis Louis Bolduc.

21 Q. [275] La photo suivante, Madame... Ça, c'est vous-
22 même.

23 R. Louis Bolduc et moi-même.

24 Q. [276] La photo suivante.

25 R. Moi-même, Tony et Louis Bolduc.

1 Q. **[277]** Et ensuite?

2 R. Tony et Robert.

3 Q. **[278]** Si on revient deux, trois photos avant, en
4 fait, celle où monsieur Abdallah qui lit un livre.

5 R. Oui.

6 Q. **[279]** On voit, dans le coin inférieur gauche, on
7 voit une date, le vingt-neuf (29) novembre deux
8 mille quatre (2004)... vingt-neuf (29) décembre
9 deux mille quatre (2004). Pardon.

10 R. Oui.

11 Q. **[280]** Donc, c'est le premier Noël de la...

12 R. Oui.

13 Q. **[281]** ... de l'existence disons de... du Touch.

14 R. Oui.

15 Q. **[282]** Vous passez les Fêtes... une partie des Fêtes
16 là, c'est ça?

17 R. Oui.

18 Q. **[283]** Je vois, Madame la Présidente, qu'il est onze
19 heures (11 h 00). Je sais pas si vous voulez
20 prendre la pause.

21 LA PRÉSIDENTE:

22 Parfait.

23 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

24

25 REPRISE DE L'AUDIENCE

1 LA GREFFIÈRE :

2 Monsieur Jean Lavallée, vous êtes sous le même
3 serment.

4 R. Oui.

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

6 Rapidement, Madame la Présidente, avant qu'on
7 continue l'exercice dans lequel on s'est engagé,
8 juste pour clarifier certaines choses en ce qui
9 concerne les dates des voyages qu'on a déjà
10 examinés, on a établi que le premier voyage, celui
11 qui est maintenant... qui est à l'onglet 54 et qui
12 est maintenant la pièce...

13 LA GREFFIÈRE :

14 1269.

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 1269. Lui, il s'était déroulé quelque part avant
17 juillet deux mille deux (2002). Celui qui est à la
18 pièce 1270, lui...

19 LA GREFFIÈRE :

20 Onglet 56.

21 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

22 ... l'onglet 56... peut-être qu'on peut voir...
23 c'est celui qu'on voit en ce moment.

24 Q. **[284]** Ça, Monsieur Lavallée, je vous suggère que
25 c'est en mars deux mille deux (2002).

1 R. Ça se peut, mais... comme je vous dis, c'est dur
2 à... ça se ressemble tout.

3 Q. **[285]** Celui de l'onglet 57 daterait de Noël deux
4 mille deux (2002)...

5 LA GREFFIÈRE :
6 1271.

7 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

8 Q. **[286]** ... Monsieur Lavallée. Ensuite, celui de
9 1272, à l'onglet 58, daterait d'août deux mille
10 trois (2003). Et celui qui avait déjà été déposé à
11 l'International, lui daterait de novembre deux
12 mille trois (2003). C'est-tu toujours possible ça,
13 Monsieur... Vous avez pas de souvenir.

14 R. Mais, août deux mille... l'autre d'avant, là,
15 c'est...

16 Q. **[287]** L'autre d'avant.

17 R. ... me semble, l'été, on n'y va pas.

18 LA GREFFIÈRE :
19 L'onglet 58.

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

21 Q. **[288]** L'onglet 58.

22 R. C'est pas le... vous avez dit août deux mille...

23 LA PRÉSIDENTE:

24 Q. **[289]** Trois.

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Q. [290] Oui.

3 R. ... trois (2003). On est rarement allé l'été.

4 Q. [291] Donc, vous pensez que c'est plutôt l'hiver?

5 R. D'habitude c'est l'hiver.

6 Q. [292] Ensuite de ça, à l'onglet 62...

7 LA GREFFIÈRE :

8 1273.

9 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

10 Q. [293] ... 1273, si je vous suggère que c'est... ce
11 serait janvier deux mille quatre (2004)?

12 R. Non, ça, c'est le... celui-là. Oui, c'est possible.

13 Q. [294] Celui à la Barbade, là.

14 R. Oui.

15 Q. [295] Et puis finalement, le séjour... le premier
16 séjour sur le Touch serait décembre deux mille
17 quatre (2004), janvier deux mille cinq (2005).

18 R. C'est ça, oui.

19 Q. [296] Ça aurait du sens.

20 R. Oui.

21 Q. [297] Dites-moi, ces jours-là, là, vous nous avez
22 indiqué que vous étiez là avec votre épouse, que
23 monsieur Accurso et ses fils ou, en tout cas, au
24 moins Jimmy était présent.

25 R. Hum, hum.

1 Q. **[298]** Vous nous avez indiqué aussi que monsieur
2 Bolduc était là, monsieur Abdallah.

3 R. Oui.

4 Q. **[299]** L'épouse de monsieur Bolduc était présente
5 aussi?

6 R. Oui.

7 Q. **[300]** C'est son... son fils ou sa fille également?

8 R. Je sais qu'ils sont venus une fois, mais je me
9 rappelle pas si c'est... quand exactement, là, si
10 c'est la... à cette date-là.

11 Q. **[301]** Votre neveu et votre nièce aussi étaient là
12 pour ce voyage-là, non?

13 R. C'était le neveu... mon neveu puis ma nièce, à ce
14 voyage-là. Je pense que oui.

15 Q. **[302]** Ça commence à faire beaucoup de gens pour le
16 Touch. Vous aviez loué un autre bateau pour loger
17 tout le monde, non?

18 R. Oui, il avait loué un petit bateau, deux petits
19 bateaux.

20 Q. **[303]** Additionnels...

21 R. Oui.

22 Q. **[304]** ... pour loger le reste du groupe. Combien au
23 total de personnes?

24 R. Je m'en rappelle pas, mais c'est alentour d'une
25 vingtaine de personnes certain.

1 Q. **[305]** La soeur de monsieur Accurso était présente
2 aussi, hein?

3 R. Oui, sa famille...

4 Q. **[306]** Sa famille en entier était là.

5 R. ... était pas mal là.

6 Q. **[307]** Qui est-ce qui logeait à bord du Touch comme
7 tel?

8 R. Il y avait moi, il y avait Tony, il y avait, je
9 pense, Robert Abdallah. Puis l'autre, là, je peux
10 pas vous dire.

11 Q. **[308]** Vous savez pas si c'est monsieur Bolduc et sa
12 femme ou si c'est...

13 R. Je suis pas certain. Je sais qu'on est huit.

14 Q. **[309]** Robert Abdallah, lui, était accompagné aussi?

15 R. Oui.

16 Q. **[310]** On a déjà vu le voyage de mars... du quatre
17 (4) mars deux mille cinq (2005)... enfin, qui s'est
18 terminé le quatre (4) mars deux mille cinq (2005),
19 là, avec monsieur Lombard, qui est déposé en pièce
20 sous 102P-996 et 97, et puis pour lequel on a
21 rajouté une pièce plus tôt dans la semaine. Si on
22 va à l'onglet 117.

23 LA GREFFIÈRE :

24 Vous le produisez? Vous le produisez, Maître
25 Berdou?

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Oui.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Alors 1275.

5

6 113P-1275 : Relevé des appels téléphoniques de
7 Jean Lavallée du mois d'avril 2005

8

9 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

10 Madame Blanchette, si on va à la dernière page.

11 Q. **[311]** On voit que vous avez... Ça c'est un... Peut-
12 être commencer par la première, excusez-moi, je
13 vous ai fait aller vite, là, mais... Si on descend
14 dans le bas, là, on voit que c'est un compte,
15 sommaire de compte, le téléphone cellulaire,
16 adressé à la FIPOE, aux soins de monsieur Jean
17 Lavallée. Si on va en haut de la deuxième page,
18 « Frais courants », là, monsieur Jean Lavallée,
19 numéro de téléphone qui se termine par 6418, c'est
20 bien votre téléphone?

21 R. 514...

22 Q. **[312]** On a caché une partie du numéro, là, mais...

23 R. 6415... 6418, oui.

24 Q. **[313]** Si on va à la dernière page, on a un certain
25 nombre d'entrées qui sont laissées en blanc, on

1 voit que vous appelez un numéro... le même numéro
2 de téléphone à quelques reprises, là, en date du
3 dix (10), du douze (12) et du treize (13) avril
4 deux mille cinq (2005) et que vous êtes, à
5 l'époque, à St-Thomas. Puisque c'est la provenance
6 de l'appel. Donc, on peut penser que vous étiez en
7 voyage à St-Thomas à cette époque-là?

8 R. C'est possible.

9 Q. **[314]** C'est possible ou vous vous rappelez ou...

10 R. Bien, je peux pas me rappeler exactement cette
11 date-là mais téléphone St-Thomas, je devais être à
12 St-Thomas.

13 Q. **[315]** Le numéro que vous appelez, là, qui se
14 termine par 8888, c'est le numéro de qui?

15 R. C'est un peu haut.

16 Q. **[316]** Si on va sur... si vous suivez la ligne, là,
17 on voit que le téléphone a été décroché deux fois à
18 Shawinigan, une fois en Californie.

19 R. 8888... je me rappelle pas c'est quoi.

20 Q. **[317]** Si je vous suggère que c'est le numéro de
21 monsieur Denis Vincent?

22 R. 536, oui. Ça a du sens.

23 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

24 Onglet 81, Madame Blanchette.

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 1276.

3

4 113P-1276 : Photographies de voyage sur le Touch
5 en octobre 2005 à St-Marteen avec Jean
6 Lavallée, Tony Accurso, Pierre Morin
7 et Louis Bolduc, en liasse

8

9 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

10 Q. **[318]** C'est bien vous qu'on voit sur cette photo, à
11 gauche?

12 R. Oui.

13 Q. **[319]** En compagnie de messieurs Accurso et Bolduc?

14 R. Accurso et Bolduc.

15 Q. **[320]** Vous reconnaissez le décor?

16 R. Je peux pas le replacer.

17 Q. **[321]** Si on va à la photo suivante, est-ce que là,
18 globalement?

19 R. Je reconnais pas le décor, mais c'est... ça doit
20 être dans le sud, j'imagine.

21 Q. **[322]** Ça c'est vous-même avec monsieur Accurso?

22 R. Tony, oui.

23 Q. **[323]** Si je vous suggère que c'est à Saint-Martin
24 en octobre deux mille cinq (2005)?

25 R. Ça se peut.

1 Q. **[324]** Une visite d'île en île à bord du Touch que
2 vous débarquez parfois, ça correspondrait aussi?

3 R. Deux mille cinq (2005), je sais pas si c'est avec
4 le Touch ou un autre, là, mais...

5 Q. **[325]** Si on va à la photo suivante?

6 R. C'est la même photo aussi.

7 Q. **[326]** Pas celle-là, la suivante de celle-là? Si on
8 va sur la droite, on voit une bouée de sauvetage
9 avec le petit « T » doré?

10 R. Oui, mais ça...

11 Q. **[327]** Vous ne reconnaissez pas, est-ce que
12 généralement vous reconnaissez le pont?

13 R. Je suis pas certain si c'est sur le Touch, là, je
14 suis pas sûr.

15 Q. **[328]** C'est une possibilité sérieuse?

16 R. Oui, mais pas certain.

17 Q. **[329]** Est-ce que vous vous souvenez de qui était
18 présent à ce voyage-là en dehors de monsieur
19 Accurso?

20 R. Non.

21 Q. **[330]** Est-ce que vous vous souvenez que monsieur
22 Morin était avec vous, Pierre Morin?

23 R. C'est possible.

24 Q. **[331]** Vous vous souvenez que Pierre Morin soit déjà
25 venu?

1 R. Oui.

2 Q. **[332]** À l'onglet 64.

3 LA GREFFIÈRE :

4 1277.

5

6 113P-1277 : Photographies du voyage sur le Touch
7 de novembre 2005 à St-Marteen avec
8 Jean Lavallée, Tony Accurso et Eddy
9 Brandone, en liasse

10

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Posez-vous une question, Maître?

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 Non, non, je dépose les photos pour établir la
15 fréquence et le lieu des voyages et la présence de
16 monsieur Lavallée.

17 Me GÉRALD SOULIÈRES :

18 J'ai déjà annoncé à mon collègue avant le début de
19 son interrogatoire que j'étais prêt à admettre tout
20 ça, qu'on n'avait pas besoin de faire ça. Qu'il
21 était prêt à admettre qu'il était allé sur le
22 bateau et qu'il dirait combien de fois qu'il est
23 allé. Alors...

24 (11:47:38)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui, mais il a dit cinq, six...

3 Me GÉRALD SOULIÈRES :

4 ... s'il veut continuer.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Non, je comprends, Maître.

7 Me GÉRALD SOULIÈRES :

8 Moi je suis assis ici, je n'ai pas de problème avec
9 ça.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Je comprends, mais il a dit cinq, six fois.

12 R. Sur le Touch.

13 Q. **[333]** Oui.

14 R. Oui.

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 Q. **[334]** Je vous ai aussi demandé, Monsieur Lavallée,
17 combien de fois vous étiez allé en voyage avec
18 Tony, si je ne m'abuse, vous avez répondu il y a eu
19 trois fois aussi en Allemagne pour faire des cures?

20 R. Oui, mais, là, j'ai dit cinq, six. C'est pas que je
21 veux cacher de quoi, mais si vous m'aviez dit :

22 « Combien t'as fait de voyages avec Tony Accurso? »

23 Q. **[335]** C'est exactement ça que je vous ai demandé,
24 Monsieur Lavallée?

25 R. Non, vous m'avez demandé le Touch.

1 Q. **[336]** Non, j'ai dit vous m'avez dit cinq, six fois
2 sur le Touch.

3 R. Oui, oui.

4 Q. **[337]** Je vous ai demandé si vous étiez déjà allé en
5 voyage à part le Touch. C'est pour ça que vous
6 m'avez dit : « Oui, deux, trois fois en
7 Allemagne. » Là, vous venez de me dire, là, tout
8 d'un coup vous nous dites que si j'avais posé des
9 questions autrement vous auriez répondu autre
10 chose?

11 R. Non, j'ai été, depuis trente (30) ans, si vous
12 m'aviez dit combien de fois tu es allé en bateau,
13 j'aurais... j'aurais dit à peu près le nombre de
14 fois.

15 Q. **[338]** Combien de fois...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[339]** Mais je vous rappelle aussi, Monsieur
18 Lavallée, que sur l'écoute électronique vous dites
19 que vous êtes allé vingt fois sur le Touch?

20 R. Non, mais c'est, je vous l'ai dit, ça c'est une
21 façon de parler, dire que j'y ai été plusieurs
22 fois. C'est pas que je veux cacher, je vous l'ai
23 dit, j'ai rien à cacher. Puis je le dis que j'ai
24 été sur le bateau. Mais pas que j'ai voulu cacher
25 de quoi. Mais depuis vingt-cinq (25) ans, on en a

1 fait du bateau.

2 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

3 Q. **[340]** Monsieur Lavallée, vous êtes allé combien de
4 fois en voyage aux frais de monsieur Accurso dans
5 votre vie?

6 R. Je le sais pas le nombre de fois exact, mais ces
7 fois-là que vous me montrez je le nie pas, je dis
8 oui c'est vrai.

9 Q. **[341]** On est d'accord là-dessus?

10 R. Bon.

11 Q. **[342]** Ma question c'est: Est-ce qu'on continue à
12 faire l'exercice ou est-ce que vous me donnez un
13 nombre exact de fois?

14 R. Je peux pas dire un nombre de fois depuis vingt-
15 cinq (25) ans, voyons.

16 Q. **[343]** Un nombre approximatif?

17 R. Approximatif, c'est... c'est... possiblement une
18 vingtaine de fois.

19 Q. **[344]** Au moins?

20 R. Bien, je vous dis, je vais pas deux, trois fois par
21 année en vacances.

22 Q. **[345]** Vous êtes sûr?

23 R. Non.

24 Q. **[346]** Si je vous dis que vous y alliez, en tout
25 cas, au moins entre deux mille (2000) puis deux

1 mille douze (2012), au moins deux, trois fois par
2 année?

3 R. Sur le gros bateau, en tout cas.

4 Q. **[347]** Non, là, le gros bateau...

5 R. En tout cas, vingt (20), vingt-cinq (25) fois
6 mettons, une vingtaine de fois depuis quinze (15),
7 vingt (20) ans. Mais c'est peut-être vingt et un
8 (21), c'est peut-être deux (2), c'est peut-être
9 vingt-trois (23), peut-être dix-huit (18). Je veux
10 pas cacher de fois, mais vous savez, tu essaieras
11 de... vous essaieriez de vous rappeler combien de
12 fois que j'ai été en bateau dans trente (30) ans,
13 dans vingt-cinq (25) ans. Je veux pas cacher rien,
14 mais je suis pas certain, mais mettez-en quinze
15 (15), vingt (20) fois.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[348]** Quinze (15), vingt (20) fois sur le bateau?

18 R. Sur des bateaux. Pas uniquement le Touch, là. Les
19 petits bateaux, là, avant.

20 Q. **[349]** Et c'était toujours payé aux frais de
21 monsieur Accurso?

22 R. Oui.

23 Q. **[350]** O.K.

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

25 Q. **[351]** De façon systématique.

1 (11:50:56)

2 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

3 Q. **[352]** Mais est-ce que je comprends que dans les
4 faits, parfois, il payait aussi pour votre épouse?

5 R. Il payait tout.

6 Q. **[353]** Donc, il payait pour votre épouse,
7 lorsqu'elle y allait?

8 R. Oui.

9 Q. **[354]** Est-ce qu'il a également payé pour vos
10 enfants à l'occasion?

11 R. Moi je n'ai pas d'enfant.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[355]** Neveux et nièces?

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. **[356]** Ou vos neveux et nièces, c'est ça?

16 R. Pardon?

17 Q. **[357]** Vos neveux et nièces, là, qu'on a vus tout à
18 l'heure?

19 R. Oui.

20 Q. **[358]** Bon. Si on met vingt (20) quelques fois,
21 (inaudible) ce n'est quand même pas donné ces
22 places-là.

23 R. Non, mais v'là vingt (20) ans, un bateau ça ne
24 coûtait pas cher. Ça coûtait six (6000 \$), cinq
25 (5000 \$), six mille (6000 \$), une semaine, des

1 petits bateaux.

2 Q. **[359]** Oui, c'est ça. Plus les billets d'avion?

3 R. Oui.

4 Q. **[360]** Plus les repas?

5 R. Bien oui.

6 Q. **[361]** Oui, c'est ça. Mettez vingt (20) fois, plus
7 les cures en Allemagne, ce n'est quand même pas
8 donné ça non plus?

9 R. Non.

10 Q. **[362]** Combien vous pensez que, vous dites que vous
11 n'avez jamais rien demandé, combien vous pensez que
12 ça vaut, tout ça?

13 R. Mais ça, là, moi je vous dis, c'est un ami. Les
14 autres, là, je n'ai pas été, les autres qu'on a
15 investi, je n'ai jamais été avec eux autres, à
16 cause c'était pas nécessairement des amis. Mais lui
17 c'est un ami de trente (30) ans, comme je vous ai
18 dit. Donc, vu que c'était un ami, j'allais avec
19 lui. Puis c'était un gars qui...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[363]** Oui, mais ça adonne que l'ami duquel vous
22 receviez beaucoup de largesses était aussi une
23 personne d'affaires avec vous.

24 R. Oui, mais comme je vous disais, v'là trente (30)
25 ans, c'était pas comme aujourd'hui.

1 Q. **[364]** Pas v'là trente (30) ans, en deux mille deux
2 (2002), en deux mille quatre (2004), et plus.

3 R. Oui, mais Madame, ce que je veux dire, il y avait
4 des moeurs d'établies, même en deux mille deux
5 (2002), deux mille trois (2003), deux mille quatre
6 (2004). Il y a bien du monde qui allait dans des
7 bateaux. Il y a bien du monde qui allait au Centre
8 Bell. C'était pas la même mentalité. Depuis un
9 certain temps, ça a changé. J'y ai pas retourné. Je
10 pourrais y aller, là, à cause que je suis plus dans
11 le milieu, mais je n'y ai pas retourné, justement
12 pour pas être critiqué.

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

14 Q. **[365]** Est-ce qu'il vous a réinvité?

15 R. Pardon?

16 Q. **[366]** Est-ce qu'il vous a invité à nouveau,
17 récemment?

18 R. Non. Non.

19 Q. **[367]** Quand vous dites « c'était dans les moeurs »,
20 est-ce que ces moeurs-là impliquaient des échanges
21 de faveurs?

22 R. Non. Non, non. C'était un ami, je vous ai dit. Puis
23 un ami, t'as pas besoin d'échanger des faveurs,
24 c'est ton ami. Puis c'était le seul ami que j'avais
25 de façon générale comme lui. Les autres, j'avais

1 d'autres amis, mais on sortait pas ensemble.

2 Q. **[368]** C'était un ami spécial?

3 R. Oui.

4 Q. **[369]** Particulier?

5 R. Oui.

6 Q. **[370]** La nature de votre relation à ce moment-là,
7 si vous dites que « je n'avais pas besoin
8 d'échanger des faveurs », c'est donc que ça allait
9 de soi?

10 R. Bien non, il... Quand on connaît Tony Accurso, là,
11 vous allez comprendre que c'est un gars qui a un
12 coeur large, un grand coeur, puis qui... t'es pas
13 capable de payer. Il faut que tu te battes avec. Ce
14 que je fais, vu que... quand je revenais, je lui
15 donnais des cadeaux. Je lui donnais des cadeaux,
16 des bouteilles de cognac à deux mille piastres
17 (2000 \$) la bouteille. Pas des petits cadeaux, à
18 cause, il faisait... je savais que ça coûtait de
19 l'argent aller là. Puis je lui faisais d'autres
20 cadeaux, aussi. C'est ça que je faisais, que
21 j'essayais de faire comme échange par rapport qu'il
22 me donnait des choses.

23 Q. **[371]** Ces voyages-là, les autres personnes qui
24 étaient là, c'était aussi des amis?

25 R. Bien, il y en a que c'est des amis, mais il y en a

1 que c'était les amis de Tony, puis c'est lui qui
2 les invitait. Ce n'est pas moi qui invitais le
3 monde.

4 Q. **[372]** Est-ce qu'il y a des gens qui venaient sur
5 ces voyages-là qui étaient invités pour d'autres
6 raisons que l'amitié?

7 R. Bien, je le sais pas.

8 Q. **[373]** Je vous donne un exemple. Monsieur Lombard,
9 dont on a parlé, là?

10 R. Bien, je le sais pas, moi. C'est Tony qui l'a
11 invité.

12 Q. **[374]** Oui, mais vous nous avez admis que c'était
13 pour vous remercier, vous, de votre bon travail sur
14 le chantier Alouette, même chose pour monsieur
15 Lombard, même chose pour monsieur Dupuis.

16 R. Hum.

17 Q. **[375]** Donc, vous n'êtes pas invité là parce que
18 vous êtes des amis, vous êtes invité là en
19 rétribution pour l'apport que vous avez amené dans
20 la gestion d'un contrat qui a permis à monsieur
21 Accurso d'engranger des profits?

22 R. Mais c'est Tony qui invitait. Il m'a invité, j'y ai
23 été. Il a invité Joe Lombard, il a invité Jocelyn.
24 On est allés.

25 Q. **[376]** Mais vous le savez pourquoi ils sont invités,

1 c'est ça ma question.

2 R. Bien, probablement à cause ça a bien été sur le
3 chantier. Ça doit être pour ça. Mais qu'est-ce que
4 vous voulez, je ne lis pas dans la tête, la raison
5 pour laquelle il a été invité.

6 Q. **[377]** Oui, mais vous savez comment ça marche, vous
7 l'avez dit, c'est dans les moeurs.

8 R. Bien, les moeurs. En tout cas, je devine pas les
9 raisons pour lesquelles ils ont été invités. Ça je
10 peux vous dire ça.

11 Q. **[378]** Vous le devinez pas? Donc, vous le savez
12 ou...

13 R. Je le sais pas.

14 Q. **[379]** Vous avez aucune idée pourquoi ils ont été
15 invités?

16 R. Aucune. Bien, je vous l'ai dit. C'est par rapport,
17 justement, que ça a bien été sur le chantier, puis
18 tout a bien roulé. Puis il nous a invités par
19 rapport à ça.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Maître, dans les photographies que vous avez, est-
22 ce qu'il reste des photographies de personnes qui
23 n'ont pas été nommées et que monsieur n'a pas
24 nommées?

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

2 Q. **[380]** Si on va à l'onglet suivant...

3 LA GREFFIÈRE :

4 L'onglet 65? 1278.

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

6 64, non? Ah, c'est peut-être que...

7 LA GREFFIÈRE :

8 64 vous l'avez produit.

9 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

10 Oui, on l'a produit, mais on ne l'a pas encore
11 examiné.

12 Q. **[381]** Bon, ici, on a monsieur Lavallée, on vous
13 voit, vous, à gauche, est-ce que je me trompe?

14 R. Ici, oui. Là.

15 Q. **[382]** Puis à droite, qui sourit, au fond?

16 R. Je peux pas...

17 Q. **[383]** Vous avez de la difficulté à le reconnaître?
18 Si on va à la photo suivante?

19 R. Ah, Eddy Brandone.

20 Q. **[384]** Donc, ça c'est monsieur Eddy Brandone?

21 R. Oui.

22 Q. **[385]** Qui était, à l'époque, qui est un des vice-
23 présidents de la FTQ Construction...

24 R. Oui.

25 Q. **[386]** ... si je me trompe pas?

1 R. Oui.

2 Q. **[387]** Est-ce que c'est le cas à l'époque aussi?

3 R. Oui.

4 Q. **[388]** Et on le voit ici avec monsieur Accurso et...

5 R. Oui.

6 Q. **[389]** Si on va à la page suivante, on a un peu les
7 mêmes individus, mais à l'extrême droite
8 complètement?

9 R. Mon beau-frère.

10 Q. **[390]** Ça c'est votre beau-frère?

11 R. Oui.

12 Q. **[391]** Si on va à la dernière page complètement, en
13 haut à droite, près du camion rouge?

14 R. C'est mon beau-frère.

15 Q. **[392]** O.K. C'est la même personne?

16 R. Oui.

17 Q. **[393]** Ça, si je vous suggère que c'est à Saint-
18 Martin?

19 R. C'est possible, oui.

20 Q. **[394]** Entre le vingt-cinq (25) et le trente (30)
21 novembre deux mille cinq (2005)?

22 R. Oui.

23 Q. **[395]** Ça aurait de l'allure?

24 R. Oui.

25 Q. **[396]** Le gâteau d'anniversaire au début, est-ce que

1 vous savez c'est pour fêter qui?

2 R. Je me rappelle pas qui qu'ils auraient pu fêter.

3 Un, deux, trois, quatre, cinq...

4 Q. **[397]** Monsieur Brandone est là pourquoi?

5 R. Je le sais pas pourquoi, c'est Tony qui l'a invité.

6 C'est un gars de la construction, j'imagine que...

7 Q. **[398]** Bien, c'est un gars qui travaille avec vous à
8 la FTQ Construction, là?

9 R. Il travaille pas avec moi, il a son local.

10 Q. **[399]** Oui, oui mais il travaille avec vous à la FTQ
11 Construction, vous êtes président, il est vice-
12 président, c'est ce que je veux dire, là.

13 R. Oui, il est sur l'exécutif.

14 Q. **[400]** Il est sur l'exécutif.

15 R. Mais c'est Tony qui l'a invité ça fait que...

16 Q. **[401]** Vous avez aucune espèce de... aucune traître
17 idée pourquoi il est là?

18 R. Non. Par rapport, fort probable c'est un de ses...
19 c'est un ami à Tony aussi, il connaît Tony depuis
20 des années.

21 Q. **[402]** Puis là Tony était en affaires avec lui?

22 R. Non.

23 Q. **[403]** Est-ce que vous étiez en affaires avec lui?

24 R. Non.

25 Q. **[404]** Est-ce que vous vous souvenez d'être allé

1 aussi à Hawaï avec monsieur...

2 R. Avec qui?

3 Q. **[405]** Avec monsieur Accurso?

4 VOIX NON IDENTIFIÉE :

5 Ça, je comprends que ça a déjà été déposé
6 (inaudible)?

7 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

8 Oui, oui, c'est ça, exact. Ça avait été fait
9 immédiatement à la production puis on a eu le débat
10 après.

11 LA GREFFIÈRE :

12 C'est 1277.

13 VOIX NON IDENTIFIÉE :

14 Merci.

15 R. C'était quoi votre question?

16 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

17 Q. **[406]** Ma question c'est : Est-ce que vous vous
18 souvenez d'être aussi allé à Hawaï?

19 R. Oui. Pas à Hawaï, à Maui, il me semble.

20 Q. **[407]** Bien c'est plus précis mais...

21 R. Oui, c'est Maui.

22 Q. **[408]** Si je ne m'abuse, ça fait partie de... de
23 l'archipel de Hawaï. C'est une des îles.

24 R. Si tu y vas à la nage, tu vas trouver que c'est
25 loin, c'est une des îles. C'est loin.

1 Q. **[409]** Oui, oui, c'est loin. Ça je vous le concède.
2 En compagnie de monsieur Accurso?

3 R. Oui.

4 Q. **[410]** Qui d'autre était présent à ce voyage-là?

5 R. Qui, qui était présent à ce voyage?... Brandone
6 était pas là certain.

7 Q. **[411]** Si on va à l'onglet 65, Madame Blanchette.
8 (12:00:39)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[412]** Mais pourquoi vous êtes certain que monsieur
11 Brandone n'était pas là?

12 R. À cause que Hawaï je me ra... Maui, je sais qu'il y
13 avait d'autre monde mais Brandone était pas là
14 c'est certain.

15 Q. **[413]** Mais pourquoi? Qu'est-ce qui vous fait dire
16 précisément que monsieur Brandone aurait pas été à
17 Maui?

18 R. À cause je suis certain qu'il était pas là.

19 Q. **[414]** Parce qu'il avait pas d'affaire à ce moment-
20 là?

21 R. Bien non...

22 Q. **[415]** Bien oui mais...

23 R. C'est un représentant de la section locale.

24 Q. **[416]** O.K.

25 R. Il était venu de... dans un autre voyage, mais pas

1 à Hawaï.

2 Q. **[417]** Alors il était venu dans l'autre voyage
3 pourquoi? Il y avait un rapport, donc, il y avait
4 une raison pour laquelle il est allé dans une
5 autre... dans un autre voyage.

6 R. Bien, il était invité, comme mon beau-frère.

7 Q. **[418]** Je comprends, mais c'est parce que ce que
8 vous semblez dire, c'est que c'est sûr qu'à Maui il
9 était pas invité.

10 R. Oui, à cause qu'il était pas invité là.

11 Q. **[419]** Allez donc au bout de votre pensée, Monsieur
12 Lavallée, s'il vous plaît.

13 R. Bien, j'y vais au bout de ma pensée, Madame. Je
14 sais qu'Eddy Brandone n'était pas à Hawaï. Ça je
15 sais ça, je suis certain.

16 Q. **[420]** Alors vous devriez savoir pourquoi il était à
17 l'autre si vous savez qu'il était pas là à Maui.

18 R. Bien, chaque voyage c'était des personnes
19 différentes.

20 Q. **[421]** Pour souligner quelque chose en particulier?

21 R. Non. C'est à cause c'était des... des amis de Tony
22 qu'il invitait, mais je vous dis qu'à Hawaï il
23 était pas là à cause je m'en rappellerais s'il
24 était là. J'essaie de me rappeler qui pouvait y
25 être à Hawaï.

1 LA GREFFIÈRE :

2 L'onglet 65, 1278.

3

4 113P-1278 : Photographies du voyage à Maui d'avril
5 2006 avec Jean Lavallée, Tony Accurso
6 et Louis Bolduc, en liasse

7

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

9 Q. **[422]** Donc, c'est un voyage qui est fait au Grand
10 Wailea Resort à Maui, est-ce que ça vous dit
11 quelque chose?

12 R. C'est ça, Maui.

13 Q. **[423]** Photo suivante. Qui on voit sur cette photo-
14 là?

15 R. Tony, Louis Bolduc puis moi.

16 Q. **[424]** Est-ce qu'il y avait d'autres gens,
17 maintenant que vous voyez cette photo-là, est-ce
18 que vous vous souvenez si d'autres gens étaient
19 présents qui n'apparaîtraient pas?

20 R. Non, je me rappelle pas.

21 Q. **[425]** Donc, monsieur Bolduc, monsieur Accurso,
22 vous-même?

23 R. Oui.

24 Q. **[426]** Et vos épouses, selon toute probabilité?

25 R. Oui. Oui.

1 Q. **[427]** Est-ce que vous vous souvenez aussi d'avoir
2 accompagné monsieur Accurso à Valley Forge, dans
3 une académie militaire?

4 R. Oui, aller voir son fils qui était gradué, là, de
5 l'école militaire.

6 Q. **[428]** C'était son fils qui graduait là?

7 R. Oui. Marco.

8 Q. **[429]** C'est pas monsieur... un certain monsieur
9 Andreoli?

10 R. Non, c'était son fils.

11 Q. **[430]** Son fils à lui?

12 R. Oui.

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 Si on va à l'onglet 66.

15 LA GREFFIÈRE :

16 1279.

17

18 113P-1279 : Photographies du voyage à Valley Forge

19 en juin 2006 avec Jean Lavallée et

20 Tony Accurso, en liasse

21

22 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

23 Q. **[431]** Vous êtes allé là comment?

24 R. Ça devait être en avion.

25 Q. **[432]** Ça c'est un avion privé?

1 R. Oui.

2 Q. **[433]** C'est un événement familial?

3 R. Oui.

4 Q. **[434]** C'était fréquent que vous soyez invité à des
5 événements familiaux...

6 R. Oui...

7 Q. **[435]** ... de cette nature-là?

8 R. ... très familial à cause je connais ce gars-là,
9 Jimmy... Marco, je l'ai connu il était bébé (sic).
10 Ils m'ont invité souvent dans des activités de ses
11 fils puis de sa fille.

12 Q. **[436]** Si on va à la photo suivante. Parce que je
13 pense que peut-être vous faites erreur, là, c'est
14 pour ça que... Est-ce que je me trompe ou...

15 R. Ça l'est Valley Ford ça.

16 Q. **[437]** D'accord. Donc, on vous voit, vous, à
17 l'extrême droite?

18 R. Oui.

19 Q. **[438]** Là, au centre, il y a un individu avec un...
20 en jean avec une chemise bleu pâle...

21 R. C'est Marco.

22 Q. **[439]** Ça c'est Marco. C'est lui, vous dites, qui
23 est gradué?

24 R. Oui.

25 Q. **[440]** Et ensuite, à gauche complètement?

1 R. Son autre fils.

2 Q. **[441]** Son autre fils. Alors, l'individu dont le
3 visage est brouillé, là, qui est en uniforme de
4 parade, là, qu'on voit à côté de Marco, à sa
5 droite?

6 R. Ah! je sais pas c'est qui celle-là (sic).

7 Q. **[442]** C'est pas plutôt lui qui gradue?

8 R. Non, c'est lui. C'est Marco.

9 Q. **[443]** D'accord. Et ça c'était en juin deux mille
10 six (2006)?

11 R. Possible, là, je me rappelle pas.

12 Q. **[444]** Ça vous dit quelque chose. Onglet 67.

13 Avant...

14 LA GREFFIÈRE :

15 1280.

16 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

17 Là on va produire le précédent.

18 LA GREFFIÈRE :

19 C'était 1279. Celui-ci c'est 1280.

20

21 113P-1280 : Photographies du voyage dans le Sud à
22 Noël 2006 avec Jean Lavallée, Tony
23 Accurso, Marco Accurso, Louis Bolduc
24 et Robert Abdallah, en liasse

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Q. **[445]** Est-ce que vous vous souvenez aussi qu'à Noël
3 deux mille six (2006) vous êtes allé dans le sud
4 avec monsieur...

5 R. Je me rappelle pas de l'année exacte, mais là je
6 suis avec Robert Abdallah.

7 Q. **[446]** Si je vous dirais que vous alliez, tous les
8 Noëls, à partir de deux mille six (2006)... de deux
9 mille deux (2002), environ, passer les fêtes avec
10 monsieur Accurso?

11 R. Pas tous les Noëls.

12 Q. **[447]** Monsieur Abdallah, de toute évidence, et
13 monsieur Bolduc sont souvent présents. Est-ce que
14 monsieur Bolduc est présent à ce voyage-ci aussi?

15 R. Je sais pas, celui-là, là. Je sais pas quel voyage
16 que c'est ça.

17 Q. **[448]** Si on va à la photo suivante.

18 LA GREFFIÈRE :

19 Onglet 68, 1281.

20

21 113P-1281 : Photographies du voyage en Allemagne
22 de octobre 2007 avec Jean Lavallée,
23 Tony Accurso, Louis Bolduc, Rénauld
24 Grondin et Eddy Brandone, en liasse

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Q. **[449]** C'est bien monsieur Bolduc qu'on voit
3 derrière?

4 R. Oui, à gauche.

5 Me GÉRALD SOULIÈRES :

6 Est-ce qu'on a changé de photo ou on a changé
7 d'onglet?

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 On est à l'onglet...

10 Me GÉRALD SOULIÈRES :

11 La photo, c'est ça, on est toujours dans le même,
12 là?

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 77.

15 Me GÉRALD SOULIÈRES :

16 Moi j'ai de la misère à suivre.

17 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

18 77.

19 Me GÉRALD SOULIÈRES :

20 On est toujours dans 1280.

21 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

22 Q. **[450]** Ça, est-ce que vous vous souvenez où c'était,
23 à Noël deux mille six (2006)?

24 R. Non.

25 Q. **[451]** Vous vous souvenez pas d'avoir loué une

1 villa?

2 R. Je me rappelle pas où c'était.

3 Q. **[452]** Mais, Noël deux mille six (2006), ça aurait
4 du sens?

5 R. Je le sais pas. Je vous l'admets, j'étais là mais
6 je sais pas quand. Je reconnais pas ça.

7 Q. **[453]** Il y en a eu trop?

8 R. Je vous l'ai dit tout à l'heure. Dans trente (30)
9 ans tu en fais des voyages.

10 Q. **[454]** Bien, c'est-à-dire que certaines personnes en
11 font beaucoup.

12 R. Bien du monde.

13 Q. **[455]** À l'onglet 68. Là c'est vous qui avez amené
14 ça tout à l'heure, là, je veux juste faire
15 confirmer que c'est bien de ça qu'il s'agit. Vous
16 avez parlé de cure d'amaigrissement en Allemagne?

17 R. Oui.

18 LA GREFFIÈRE :

19 1281.

20 R. Attends un peu, c'est-tu...

21 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

22 Madame la greffière, vous avez dit 1282.

23 LA GREFFIÈRE :

24 1281.

25 R. En tout cas c'est en Allemagne, je reconnais pas le

1 restaurant, mais c'est en Allemagne.

2 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

3 Q. **[456]** Qui on voit sur cette photo?

4 R. Eddy Brandonne, moi, puis ah, crime, je le connais
5 bien, un blanc de mémoire, c'est un représentant du
6 local ami.

7 Q. **[457]** Monsieur Grondin?

8 R. Grondin.

9 Q. **[458]** Réналd Grondin?

10 R. Réналd Grondin.

11 Q. **[459]** Expliquez-moi un peu ces voyages de cure
12 d'amaigrissement?

13 R. Que je t'explique.

14 Q. **[460]** Non, non, mais je veux dire je comprends?

15 R. Tu bois de l'eau avec de l'eau puis rien que de
16 l'eau.

17 Q. **[461]** Mais, là, qui est-ce qui organisait ça?

18 R. C'était Tony. Tony il m'avait dit : « Viens avec
19 moi on va aller maigrir. » Ça fait qu'on buvait de
20 l'eau. De l'eau, puis de l'eau, de l'eau.

21 Q. **[462]** Ça fait qu'il a sélectionné un certain nombre
22 de personnes dont il jugeait qu'ils avaient besoin,
23 qu'ils devaient perdre du poids?

24 R. Qu'ils avait besoin de maigrir, j'avais perdu
25 vingt-cinq (25) livres.

1 Q. **[463]** Puis il les a invitées en Allemagne...

2 R. Oui.

3 Q. **[464]** ... à ses frais?

4 R. Oui.

5 Q. **[465]** C'était à quel endroit ça?

6 R. Je pense que c'est, je le prononce bien, mais je
7 sais pas comment il s'écrit là, Burladingen.

8 Q. **[466]** O.K.

9 R. Comment qu'il s'écrit, je le sais pas.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Si vous passez à une autre photo, je préférerais
12 que vous passiez à la dernière, c'est-à-dire les
13 deux dernières photos si vous voulez.

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

15 Dans le même onglet vous voulez dire ou dans
16 l'onglet suivant.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Dans le même onglet. Est-ce que vous voulez passer
19 à la photo suivante, j'aimerais que vous passiez
20 par-dessus la photo suivante.

21 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

22 Q. **[467]** Par-dessus la photo suivante. Combien de
23 temps vous êtes resté?

24 R. Quinze jours.

25 Q. **[468]** Donc, quinze jours de cure d'amaigrissement?

1 R. Oui. Une fois quinze jours, puis l'autre fois j'ai
2 été trois semaines.

3 Q. **[469]** C'est des longs séjours quand même?

4 R. Si tu veux maigrir, il faut que tu te prives. Si on
5 y va deux jours on maigrira pas.

6 Q. **[470]** Là, on a vu sur les photos monsieur Grondin
7 et monsieur Bolduc... monsieur Brandonne, monsieur
8 Accurso était là, si j'ai bien compris, vos épouses
9 vous accompagnaient aussi?

10 R. Oui.

11 Q. **[471]** Tout le monde faisait la cure?

12 R. Oui.

13 Q. **[472]** Et vous restiez sur place?

14 R. C'est comme...

15 Q. **[473]** À boire de l'eau?

16 R. ... c'est comme un hôpital que tu vis, là, tu fais
17 tes activités, là, tu bois de l'eau.

18 Q. **[474]** Vous faites un peu de tourisme aussi quand
19 même tant qu'à être là?

20 R. Pardon?

21 Q. **[475]** Est-ce que vous faites un peu de tourisme
22 aussi tant qu'à être dans le coin?

23 R. Très peu.

24 Q. **[476]** Combien ça coûte une cure spécialisée comme
25 ça?

1 R. Je le sais pas.

2 Q. **[477]** Vous avez aucune idée?

3 (12:11:50)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[478]** C'est une endroit assez luxueux?

6 R. C'est... c'est il y a des chambres luxueuses, mais
7 il y en a qui sont pas luxueuses, c'est un vieux
8 système qui existe depuis quarante (40) ans,
9 cinquante (50) ans.

10 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

11 Q. **[479]** Si on va à la dernière photo de l'onglet.

12 Toutes ces valises qui sont là, ce sont toutes
13 celles de monsieur Brandonne?

14 R. Non, c'est toutes les valises, il y a plusieurs, on
15 met toutes nos valises avant de partir le matin.
16 C'est pas toutes celles à Brandonne.

17 Q. **[480]** C'est toutes les mêmes, c'est parce que
18 monsieur Accurso vous avait aussi offert des
19 valises pour mettre vos affaires?

20 R. Non, non, on a chacun nos valises.

21 Q. **[481]** Donc, il y a une personne qui voyageait avec
22 tout ça?

23 R. Je le sais pas si c'est toutes ses valises.

24 Q. **[482]** Ça vous dit rien?

25 R. Mais on a toutes nos propres valises.

1 Q. **[483]** Non, non, je comprends bien, mais ce que je
2 vois qu'il y a un espèce de set qui a l'air d'être
3 de valises identiques. Je vous pose la question
4 comme ça en passant, c'est : est-ce que ces
5 valises-là c'est celles du groupe puis...

6 R. Non.

7 Q. **[484]** ... elles avaient été achetées en lot?

8 R. Non, non. Je sais pas à qui les valises, peut-être
9 celles à Eddy, je le sais pas.

10 Q. **[485]** Est-ce que vous vous souvenez d'être allé
11 faire un voyage en décembre deux mille sept (2007),
12 décembre deux mille huit (2008), janvier deux mille
13 huit (2008), pardon, aux Bahamas, à l'hôtel
14 Atlantis?

15 R. Ça se peut.

16 Q. **[486]** Est-ce que vous vous souvenez d'avoir
17 rencontré à cette occasion-là monsieur Louis-Pierre
18 Lafortune? Est-ce que ça ça vous dit quelque chose?

19 R. Non, j'ai pas rencontré, j'ai pas vu Louis-Pierre
20 Lafortune.

21 Q. **[487]** Si on va à l'onglet 69?

22 R. Je m'en rappelle pas en tout cas.

23 LA GREFFIÈRE :

24 1282.

25

1 113P-1282 : Photographies du voyage de décembre
2 2007, janvier 2008 avec Jean Lavallée,
3 Tony Accurso et Eddy Brandonne, en
4 liasse

5
6 LA PRÉSIDENTE :

7 C'est pas nécessaire de déposer toutes les photos,
8 vous pouvez aller directement à la photo qui... qui
9 peut illustrer votre propos?

10 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

11 Je la cherche. C'est la dernière page de l'onglet.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Cependant, vous pouvez nommer les personnes avec
14 qui il était, puis s'il ne les reconnaît pas, vous
15 lui montrerez.

16 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

17 Q. **[488]** Est-ce que vous reconnaissez... monsieur
18 Lafortune, vous le connaissez?

19 R. Oui. Je pense que c'est lui.

20 Q. **[489]** Est-ce que vous vous souvenez dans quelles
21 circonstances vous avez voyagé avec... ou si vous
22 avez voyagé avec monsieur Lafortune?

23 R. Non, je n'ai pas voyagé avec. Je ne sais pas dans
24 quelles circonstances, mais il n'était pas avec
25 nous autres, certain.

1 Q. **[490]** O.K. Donc, vous l'auriez rencontré là par
2 hasard?

3 R. Par hasard.

4 Q. **[491]** Qui est-ce qui était présent à ce voyage-là?

5 R. Mais je ne le sais pas quel voyage que c'est.

6 Q. **[492]** Si je vous suggère que monsieur Accurso...

7 R. Bien, Tony devait y être, c'est certain. J'ai
8 toujours voyagé avec.

9 Q. **[493]** Ses enfants, Lisa et Jimmy?

10 R. C'est possible.

11 Q. **[494]** Monsieur Brandone?

12 R. Je ne le sais pas. Je ne me rappelle...

13 Q. **[495]** Si on va à la sixième photo de l'onglet,
14 c'est bien monsieur Jimmy Accurso, ça?

15 R. Oui, mais une chose que je veux vous dire, c'est sa
16 famille, ça.

17 Q. **[496]** Oui.

18 R. C'est normal que ses enfants viennent.

19 Q. **[497]** On est bien d'accord là-dessus.

20 R. Bon. Pourquoi vous me demandez ça? C'est ses
21 enfants.

22 Q. **[498]** Parce que vous, vous êtes là aussi.

23 R. Bien, quand même je suis là, je me vois. Mais ses
24 enfants, ils peuvent être là aussi.

1 Q. **[499]** Oui. Ils peuvent.

2 (12:16:55)

3 LA PRÉSIDENTE :

4 J'ai compris que vous avez parlé de monsieur
5 Brandone?

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

7 Oui. Mais je n'ai pas de photo de monsieur
8 Brandone. J'ai demandé s'il était là, monsieur ne
9 s'en souvient pas.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 O.K.

12 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

13 Q. **[500]** Est-ce que vous vous souvenez d'un voyage sur
14 le Touch de février deux mille huit (2008)?

15 R. Je ne sais pas si c'est en février, mais ça se
16 peut.

17 Q. **[501]** Auquel aurait été présent vous-même, Tony,
18 monsieur Bolduc et monsieur Bernard Girard?

19 R. C'est possible.

20 Q. **[502]** Pourquoi monsieur Girard est présent?

21 R. Tony l'a invité, puis c'était un gars de la
22 construction, les opérateurs de machinerie lourde.

23 LA GREFFIÈRE :

24 Est-ce que vous la produisez?

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

2 Oui.

3 LA GREFFIÈRE :

4 83.

5

6 113P-1283 : Photographies du voyage sur le Touch
7 de février 2008 avec Jean Lavallée,
8 Tony Accurso, Louis Bolduc et Bernard
9 Girard, en liasse

10

11 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

12 Q. **[503]** Est-ce qu'il y a juste monsieur Accurso qui
13 faisait des invitations sur le bateau ou ça vous
14 arrivait aussi?

15 R. Très rare. Il y a une fois qu'il m'a dit : « Tu
16 emmèneras... il me reste deux places, tu emmèneras
17 qui tu veux. » J'ai emmené mon beau-frère puis ma
18 belle-soeur.

19 Q. **[504]** Si on va à la cinquième photo de l'onglet 70
20 maintenant.

21 R. Bernard Girard.

22 Q. **[505]** C'est bien Bernard Girard?

23 R. Oui.

24 Q. **[506]** Bernard Girard, juste pour ma mémoire, il
25 s'agit de qui?

1 R. Je viens de vous le mentionner, c'est un
2 représentant des opérateurs de machinerie lourde,
3 local 791.

4 Q. **[507]** C'est quelqu'un qui est...

5 R. C'est le gérant d'affaires.

6 Q. **[508]** Gérant d'affaires. Puis si je ne me trompe
7 pas, là, il fait partie de votre gang, si on peut
8 dire, au niveau des élections qui ont lieu en...

9 R. Oui, c'était lui qui s'est présenté contre Richard
10 Goyette.

11 Q. **[509]** Parfait. Si on va à l'onglet 71.

12 LA GREFFIÈRE :

13 1284.

14

15 113P-1284 : Photographies du voyage sur le Touch
16 de août 2008 avec Jean Lavallée, Tony
17 Accurso, Normand Trudel et Richard
18 Marcotte

19

20

21 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

22 Q. **[510]** Est-ce que vous vous souvenez d'un voyage en
23 août deux mille huit (2008)? Parce que vous m'avez
24 dit que vous n'y alliez pas l'été, mais je pense
25 que c'est peut-être arrivé?

1 R. Bien, que normalement je n'y vais pas. Mais
2 montrez-moi la photo.

3 Q. **[511]** Si vous mettez la deuxième photo, Madame
4 Blanchette, de l'onglet en question. C'est bien
5 vous?

6 R. C'est sur le Touch, mais je ne me souviens pas de
7 l'endroit.

8 Q. **[512]** Est-ce que vous vous souvenez d'avoir fait un
9 voyage avec monsieur Normand Trudel, entrepreneur?

10 R. Oui.

11 Q. **[513]** Et Richard Marcotte, maire de Mascouche, ça
12 vous dit quelque chose?

13 R. Oui.

14 Q. **[514]** Est-ce que vous avez fait plusieurs voyages?

15 R. J'ai fait deux voyages avec monsieur Marcotte puis
16 avec Normand, une couple de fois aussi.

17 Q. **[515]** Dans les deux voyages, vous comptez celui-là?

18 R. Non. Ah... avec... avec... deux... deux sur le
19 Touch avec monsieur Marcotte puis deux sur... avec
20 Normand Trudel, un jeûne puis un autre à quelque
21 part, là, que je me rappelle pas où.

22 Q. **[516]** Donc vous êtes déjà allé en cure avec
23 monsieur Trudel, c'est ça?

24 R. Oui.

25 Q. **[517]** Et vous êtes allé deux fois sur le Touch avec

1 monsieur Marcotte et monsieur Trudel aussi?

2 R. Normand je suis pas certain si c'est deux fois ou
3 une fois, là.

4 Q. **[518]** Si je vous suggère que c'est aux Bahamas,
5 est-ce que c'est...

6 R. C'est possible.

7 Q. **[519]** ... ça éveille pas de souvenirs particuliers
8 mais c'est possible?

9 R. C'est possible.

10 (12:21:37)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[520]** Et évidemment que monsieur Accurso est
13 toujours là?

14 R. Bien oui.

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

16 Q. **[521]** Si on va dans la...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 La première page de l'onglet, Maître, monsieur
19 Lavallée, plutôt.

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

21 Oui, pardon, la première. Si on revient en arrière,
22 Madame Blanchette.

23 Q. **[522]** L'individu qui est... bien les deux
24 individus, si vous êtes capable de les identifier.

25 R. C'est Normand, ça, je pense. Oui, c'est Normand

1 Trudel

2 Q. **[523]** Donc on aurait Normand Trudel et puis
3 monsieur Accurso?

4 R. Oui.

5 Q. **[524]** Vos épouses et conjointes de tout le monde
6 étaient invitées aussi?

7 R. Oui, Normand lui, je suis pas certain.

8 Q. **[525]** Et si on va à la sixième page de l'onglet,
9 cet individu, est-ce que vous le reconnaissez?

10 R. Oui, monsieur Marcotte.

11 Q. **[526]** Ça c'est monsieur Marcotte. Si on va à
12 l'onglet 119, Madame Blanchette.

13 LA GREFFIÈRE :

14 1285.

15

16 113P-1285 : Relevé des appels téléphoniques de
17 Jean Lavallée du mois d'août 2008

18

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

20 Q. **[527]** C'est un autre compte de cellulaire de la
21 FIPOE à votre numéro de téléphone. Si on va à la
22 dernière page, Madame Blanchette, en date du samedi
23 vingt-trois (23) août, on voit que vous avez
24 utilisé votre téléphone cellulaire en itinérance en
25 provenance des Bahamas?

1 R. Oui, c'est possible. J'appelais... j'appelais... je
2 peux pas vous dire où j'appelais mais...

3 Q. **[528]** Bien dans un cas, on voit que c'est le numéro
4 de monsieur Vincent à nouveau, là?

5 R. Oui. Oui.

6 Q. **[529]** Au-dessus, par contre, je ne sais pas, là,
7 peut-être vous pouvez me le dire...

8 R. Je le sais pas.

9 Q. **[530]** ... dans le 819 un numéro qui finit par 7198?
10 Est-ce que ça pourrait être le chalet de monsieur
11 Vincent aussi?

12 R. Non. Je le sais pas, je sais pas où, là.

13 Q. **[531]** Mais de toute évidence, vous semblez être aux
14 Bahamas à ce moment-là?

15 R. Bien oui.

16 Q. **[532]** Ça correspondrait?

17 R. Bien oui. J'ai le droit d'appeler, faire des
18 téléphones d'affaires sur mon cellulaire.

19 Q. **[533]** Puis finalement, à l'onglet 72.

20 LA GREFFIÈRE :

21 1286.

22

23 113P-1286 : Photographies du voyage en Allemagne
24 d'octobre 2008 avec Jean Lavallée,
25 Tony Accurso et Normand Trudel, en

1 liasse

2

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

4 Q. **[534]** Donc vous en avez parlé tout à l'heure, là,
5 c'est... je veux juste confirmer avec vous qu'il
6 s'agit bien de cela, là, une cure d'amaigrissement
7 en Allemagne au mois d'octobre deux mille huit
8 (2008).

9 R. Ça se peut, la date, là...

10 Q. **[535]** Monsieur Trudel est venu cette fois-là.

11 R. Oui. Bien, je sais pas si c'est en octobre, mais
12 Normand est venu cette fois-là, certain.

13 Q. **[536]** Est-ce qu'il y a eu d'autres cures
14 d'amaigrissement que ces deux-là?

15 R. J'en ai... j'en ai certainement eu trois, puis
16 l'autre, là, je me rappelle pas toutes ces... les
17 dates, là, mais il y en a eu d'autres. Il y a eu au
18 moins une autre.

19 Q. **[537]** Donc, Madame Blanchette, onglet 72.

20 LA GREFFIÈRE :

21 1286.

22 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

23 Q. **[538]** Donc, les gens qu'on voit sur cette photo-là,
24 à gauche complètement.

25 R. À ma gauche complètement, là...

1 LA PRÉSIDENTE:

2 Q. [539] Avec les lunettes fumées.

3 R. Oui, je sais, mais, ça, ça... je le reconnais pas.

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

5 Q. [540] Vous le reconnaissez pas.

6 R. Il y a Tony et ensuite il y a Normand Trudel, il y
7 a moi et le grand et gros, là, c'est... c'est un
8 gars qui travaille... qui fait des jobs pour Tony
9 dans... dans la photo ou je sais pas trop quoi.

10 Q. [541] Dans la photo?

11 R. Bien, je suis pas certain, mais je sais que
12 c'est... c'est pas un employé de Tony, c'est
13 quelqu'un qui... qui vient... qui était venu pour
14 une cure lui aussi.

15 Q. [542] O.K. Donc, quelqu'un qui était pas dans votre
16 groupe.

17 R. Il était dans notre groupe, mais je me rappelle pas
18 de son nom, mais c'est pas quelqu'un de la
19 construction et c'est pas... c'est quelqu'un qui
20 vient faire des... certains travaux de... je me
21 rappelle pas quoi, là. Je pense, c'est dans la
22 photo.

23 Q. [543] Mais, c'est quelqu'un que Tony avait invité.

24 C'est ça que je... c'est le sens de la question.

25 R. Oui, oui.

1 Q. **[544]** C'est pas quelqu'un que vous aviez rencontré
2 à l'établissement, là.

3 R. Non, non c'est quelqu'un qui... que Tony avait
4 invité.

5 Q. **[545]** Et...

6 R. Celui à gauche, j'ai aucune idée.

7 Q. **[546]** On va aller à la troisième page, il va
8 enlever ses lunettes de soleil, là, peut-être
9 que... Si on agrandit peut-être, Madame
10 Blanchette...

11 R. Ah! Là, là, là... là je le reconnais, c'est André
12 Brabos.

13 Q. **[547]** Brabos ou Bramos?

14 R. Bramos. C'est ça, André Bramos.

15 Q. **[548]** André Bramos, c'est qui?

16 R. C'est un surintendant qui travaille pour Tony.
17 (12:30:32)

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Q. **[549]** Celui du milieu?

20 R. C'est Normand Trudel.

21 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

22 Ah! Excusez-moi, Madame la Présidente. Comme il
23 l'avait identifié sur la photo précédente, j'ai pas
24 jugé bon...

25 R. C'est en Allemagne, ça.

1 Q. **[550]** C'est ça, une cure en Allemagne. Donc, c'est
2 la cure de trois semaines à laquelle vous faisiez
3 référence.

4 R. Oui, bien, sur trois semaines ou deux, là. Il y en,
5 j'ai été trois, l'autre, j'ai été deux.

6 Q. **[551]** Donc, l'ensemble des voyages qu'on a examinés
7 sur photos et des... et dont vous nous avez parlé,
8 là, comme des cures d'amaigrissement, là, ça, vous
9 êtes... c'est clair, ce sont des voyages qui sont,
10 à l'exception peut-être de petits repas
11 occasionnels, là, ou peut-être... peut-être même
12 des fois systématiques à une époque, tout ça, c'est
13 financé ou c'est offert par monsieur Accurso.

14 R. Oui.

15 Q. **[552]** À ce que vous en sachez (sic), c'est offert à
16 tout le monde qui est présent.

17 R. Là, je le sais pas.

18 Q. **[553]** Donc, vous pouvez pas le garantir, mais est-
19 ce que c'est l'impression que vous avez?

20 R. J'ai pas... je suis pas ici pour parler de mon
21 impression, je le sais pas, puis j'irai pas
22 m'avancer sur des choses que je suis pas au
23 courant.

24 Q. **[554]** Donc, vous savez pas pour les gens, par
25 exemple, à la cure, vous le savez pas.

1 R. Non.

2 Q. [555] Vous le savez pour vous-même.

3 R. Oui.

4 Q. [556] Pour votre épouse.

5 LA PRÉSIDENTE:

6 Je m'excuse, Maître, je veux pas faire de blague,
7 mais pour la cure, les repas devaient pas coûter
8 cher.

9 R. C'est vrai. C'était pas...

10 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

11 Des fois, c'est encore drôle dans ces
12 établissements-là, mais...

13 LA PRÉSIDENTE:

14 C'est vrai ça.

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 Q. [557] Mais... j'ai perdu un peu le fil.

17 VOIX NON IDENTIFIÉE :

18 C'est le temps d'aller manger.

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

20 Oui, effectivement.

21 R. Oui.

22 LA PRÉSIDENTE:

23 On devrait peut-être (inaudible) terminer.

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25 Oui. Je me souviens de ma ligne de questions.

1 LA PRÉSIDENTE:

2 Non, mais... Oui.

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

4 Q. **[558]** Un... peut-être un autre voyage, là, qui...
5 pour lequel il y a pas de photo, mais... Il y a eu
6 aussi monsieur Arsenault qui est venu sur le Touch
7 avec vous.

8 R. Oui.

9 Q. **[559]** C'est une donnée publique en décembre deux
10 mille huit (2008), est-ce que c'est exact ou est-ce
11 que c'est...

12 R. Ah! Bien, là, je me rappelle pas quand, mais ça a
13 été tellement médiatique, ça doit être écrit à
14 quelque part.

15 Q. **[560]** Il y avait vous-même, monsieur Accurso et
16 monsieur Arsenault. Est-ce qu'il y avait quelqu'un
17 d'autre?

18 R. Oui, il y avait son... son conseiller politique,
19 là.

20 Q. **[561]** Monsieur Audette.

21 R. Audet, Gilles Audette.

22 Q. **[562]** Et les épouses?

23 R. Oui.

24 Q. **[563]** Ce serait un bon moment pour suspendre.

25 R. On boit-tu de l'eau à midi?

1 Q. **[564]** Ça dépend si vous voulez... si vous
2 considérez qu'on est en cure.

3 LA PRÉSIDENTE:

4 Q. **[565]** Faites-le comme vous vous sentez.

5 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

6

7 REPRISE DE L'AUDIENCE

8 LA GREFFIÈRE :

9 Monsieur Jean Lavallée, vous êtes sous le même
10 serment.

11 R. Oui.

12 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

13 Q. **[566]** Bon après-midi, Monsieur Lavallée.

14 R. Oui. Bonjour.

15 Q. **[567]** Ces voyages que vous faisiez autant en
16 Allemagne, là, que dans le Sud, bateau, pas bateau,
17 aux frais de monsieur Accurso l'essentiel du temps,
18 c'étaient des vacances ou c'était du travail?

19 R. C'étaient des vacances.

20 Q. **[568]** Donc, c'est sur vos temps de vacances.

21 R. Oui.

22 Q. **[569]** Est-ce que ces voyages-là étaient portés à la
23 connaissance du public au sens où si quelqu'un
24 appelait à la FIPOE pour vous voir ou vous parler,
25 est-ce que la réponse était « il est en voyage dans

1 le Sud? »

2 R. Non. Les membres de la FIPOE savaient quand je
3 partais.

4 Q. **[570]** Autour de... autour de vous, c'était su, mais
5 s'il y avait des gens qui avaient affaire au
6 président de la FTQ Construction par exemple?

7 R. Ah! Bien, il y avait des... il y avait le directeur
8 général qui était là, puis il y avait des... du
9 personnel pour répondre.

10 Q. **[571]** Madame Blanchette, maintenant, si on affiche
11 la pièce 102P-101...

12 LA GREFFIÈRE :

13 102...

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

15 Q. **[572]** Ah! Excusez-moi, c'est pas un onglet, c'est
16 un ajout de dernière minute, j'ai oublié de vous le
17 préciser. Je sais pas si madame... je sais pas si
18 Madame Blanchette est capable de la trouver, là,
19 c'est un peu... Pardon. Excusez-moi. J'ai dit...
20 j'ai dit 101, hein! Je voulais dire 1014. Je viens
21 de voir que j'avais écrit par-dessus avec mon
22 stylo. Je vois qu'on est dans les 1000, une erreur
23 de ma part. Ligne 320, vers la fin, on voit que,
24 ici, monsieur Jocelyn Dupuis, là, il s'exprime, il
25 dit :

1 [...] Après avoir été en voyage su'l
2 bateau à Tony Accurso, ousse que j'ai
3 vérifié personnellement vis-à-vis sa
4 secrétaire pis y'était parti dans un
5 congrès de Teamsters au Nouveau-
6 Brunswick. [...]

7 Ma question, c'est : est-ce qu'on doit comprendre
8 de ça que... puis, là, c'est pas très très clair,
9 alors, je ne dis pas que... mais, moi, ma question,
10 c'est que ma suggestion, c'est que, ça, c'est parce
11 que quand on s'adresse à votre secrétaire et que
12 vous êtes sur le voyage sur le bateau de Tony
13 Accurso, votre secrétaire répond que vous êtes dans
14 un congrès Teamsters au Nouveau-Brunswick.

15 R. C'est pas moi, ça.

16 Q. **[573]** Non, non. Ça, c'est ce que monsieur Dupuis
17 rapporte. Est-ce que ce genre de situations-là se
18 sont déjà produites? Est-ce que quand, pendant que
19 vous êtes sur le bateau de Tony Accurso dans le
20 Sud, quelqu'un demande où vous êtes et on répond
21 « il est parti à un congrès de Teamsters? » Est-ce
22 que madame Kinhead fait ça pour vous?

23 R. Non. À cause que si j'étais parti à un congrès de
24 teamsters, je me demande pourquoi à cause, je fais
25 pas partie des Teamsters.

1 Q. **[574]** C'est un peu ça la raison pour laquelle je
2 vous demande ça.

3 R. Bien, non, j'ai... Même, je vois pas où que...
4 qu'on dit ça là-dessus, là.

5 Q. **[575]** Qu'est-ce que vous voulez dire? En bas, dans
6 les trois dernières lignes.

7 R. [...] Difficile à faire ça. Après
8 avoir été en voyage su'l ba... [...]
9 Oui, mais c'est qui, c'est pas moi, là, c'est pas
10 Jean Lavallée, c'est...

11 Q. **[576]** Non, non, c'est Jocelyn Dupuis semble dire...

12 R. Mais, où qu'il dit ça?

13 Q. **[577]** Bien, là, c'est lui qui parle, là. Ça, c'est
14 un extrait d'une conversation de monsieur Dupuis.
15 C'est un extrait d'écoute électronique. J'aurais
16 peut-être dû vous placer dans le contexte...

17 R. Oui, mais il parle...

18 Q. **[578]** ... avant, mais... Je m'excuse, si vous
19 n'avez pas suivi.

20 (14:08:44)

21 LA PRÉSIDENTE:

22 Q. **[579]** Regardez, Dupuis dit que quand vous étiez sur
23 le bateau à Tony Accurso, ça y est arrivé une fois
24 où vous avez dit ou votre secrétaire disait que
25 vous étiez parti dans un congrès de Teamsters au

1 Nouveau-Brunswick.

2 R. Non, c'est impossible.

3 Q. **[580]** Bon. Parfait.

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

5 Q. **[581]** C'est impossible.

6 R. Impossible, j'y va jamais dans les congrès de
7 Teamsters.

8 Q. **[582]** Dans les voyages que vous avez faits, on en a
9 vérifié plusieurs... Là, Madame Blanchette, peut-
10 être afficher l'onglet 55. On a fait quelques
11 petites vérifications.

12 LA GREFFIÈRE :

13 Vous le déposez?

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

15 Oui, certainement.

16 LA GREFFIÈRE :

17 1287.

18

19 113P-1287 : Tableau de croisement des voyages de
20 Tony Accurso et de certains membres de
21 la FTQ, de la FTQ Construction et
22 d'autres sujets d'intérêt de la CEIC

23

24 VOIX NON IDENTIFIÉE :

25 Qu'est-ce qui est 1287, celle qui s'en vient ou

1 celle qu'on vient de faire?

2 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

3 On cote tout de suite.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 On est rendus là.

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

7 Q. **[583]** Qui nous a servi de source pour affirmer
8 certaines des dates auxquelles on prétend que les
9 voyages qui sont illustrés sur les photos déposées
10 plutôt ont eu lieu. C'est un tableau qui illustre
11 les dates et, dans certains cas, les heures
12 d'arrivée de monsieur Accurso, dans la colonne de
13 gauche. En fait, son entrée au Canada et
14 l'enregistrement de cette entrée au Canada. Avec,
15 parfois, l'heure. Dans la colonne juste à droite,
16 il y a le lieu et ensuite de ça on a des colonnes
17 pour un certain nombre d'individus qui, dans
18 certains cas, il y a un code de couleur, ont
19 franchi les douanes en même temps que monsieur
20 Accurso ou à quelques minutes près. On a croisé ces
21 informations-là pour un certain nombre de voyages.
22 Vous voyez aussi qu'il y a des codes de couleur
23 verte et violette. Le code de couleur verte est le
24 plus fréquent en dehors du code de couleur
25 brunâtre, là, et lui indique que des gens ont

1 franchi la douane au même aéroport dans un
2 intervalle d'au maximum, une journée.

3 Entre le croisement de ces données-là, on
4 peut avoir un exemple sur la première page, où on
5 voit que, le neuf (9) novembre deux mille un
6 (2001), monsieur Tony Accurso est arrivé à seize
7 heures vingt-neuf (16 h 29) à l'aéroport de Trudeau
8 et que vous avez suivi la même journée, à seize
9 heures trente (16 h 30) et que monsieur Bolduc,
10 lui, a franchi simultanément la douane la même
11 journée, à seize heures vingt-neuf (16 h 29).

12 On a croisé toutes ces données... on a
13 répertorié ces données-là pour un ensemble de
14 voyages et on est en mesure d'affirmer qu'entre les
15 photos que nous avons exhibées devant vous,
16 certaines sources publiques, par exemple en ce qui
17 concerne monsieur Arsenault, le voyage fait avec
18 monsieur Arsenault, et ce tableau, on a un total de
19 vingt-sept (27) voyages effectués en compagnie de
20 monsieur Accurso et d'autres personnes, qui elles
21 ont tendance à changer, entre deux mille un (2001)
22 et deux mille dix (2010), essentiellement, soit une
23 période de neuf ans.

24 Est-ce que, ça, ça correspond aussi à vos
25 souvenirs?

1 R. Je peux pas dire que ça correspond à mes souvenirs,
2 puis je veux rien cacher, ça me dit rien.

3 Q. **[584]** Est-ce que c'est un ordre de grandeur qui
4 aurait du sens pour vous, vingt-sept (27) voyages
5 dans cette période-là?

6 R. Il me semble que c'est beaucoup.

7 Q. **[585]** Il vous semble que c'est beaucoup?

8 R. Oui.

9 Q. **[586]** Est-ce que vous voulez qu'on les examine un
10 par un?

11 R. Non, je veux pas, mais il me semble que c'est
12 beaucoup. Je veux pas rien cacher mais... vous me
13 posez la question comme ça. Je vous l'ai dit, à
14 chaque fois... fort probable qu'à chaque fois que
15 Tony allait dans certains voyages, j'étais en sa
16 présence.

17 Q. **[587]** Est-ce qu'il vous est arrivé, dans votre
18 souvenir, d'arriver à l'aéroport par hasard et de
19 franchir les douanes avec monsieur Accurso...

20 R. Bien, oui.

21 Q. **[588]** ... alors que vous arriviez de deux voyages
22 différents?

23 R. Non, non.

24 Q. **[589]** Non.

25 R. On arrivait en même temps...

1 Q. **[590]** Vous arriviez ensemble?

2 R. Ensemble. J'essaie pas de rien camoufler.

3 Q. **[591]** Je dis pas le contraire mais il... ça m'est
4 déjà arrivé, donc je vous pose la question, de
5 fortuitement tomber sur une connaissance dans le
6 hall d'arrivée...

7 R. Non, non, habituellement, quand j'allais en voyage
8 j'y allais avec Tony, sauf exception.

9 Q. **[592]** Donc, sur neuf ans, vingt-sept (27) voyages,
10 ça fait environ trois voyages par année. Tout à
11 l'heure vous avez dit que ça vous paraissait
12 beaucoup.

13 R. Je trouve ça... je trouve ça beaucoup.

14 Q. **[593]** Vous trouvez ça beaucoup?

15 R. Oui.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Je dirais même qu'en ce qui concerne monsieur
18 Lavallée c'est sur huit ans parce que les données
19 commencent en deux mille un (2001) pour monsieur
20 Lavallée et je vois qu'elles se terminent en deux
21 mille huit (2008), le sept (7) décembre deux mille
22 huit (2008).

23 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

24 J'ai un voyage le quatorze (14) mai deux mille dix
25 (2010), à la page 4, normalement. Bon, c'est sûr

1 qu'il y a un écart... je les compte mais il y a un
2 écart d'une journée.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Attendez, attendez, attendez.

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

6 C'est ceux qui sont codés en vert. Si vous voyez.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Ah, oui, oui, oui, d'accord, d'accord, d'accord.

9 Oui. Je m'excuse.

10 R. Je trouve que c'est beaucoup il me semble, mais en
11 tout cas. Si c'est ça qui est vérifié, mais je
12 trouve que c'est beaucoup, je pense pas que j'en ai
13 fait autant que ça.

14 (14:14:17)

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 Q. **[594]** Pour être sûr de faire le tour, est-ce qu'il
17 vous est arrivé dans certains de ces voyages-là
18 avec Tony de revenir, de rester une journée de
19 plus?

20 R. Non.

21 Q. **[595]** Ou de revenir par un autre chemin?

22 R. Il est arrivé une fois.

23 Q. **[596]** Parfait. Normalement si vous passez la
24 douane, mettons, le lendemain, je vais être juste
25 avec vous, si vous passez la douane le lendemain

1 sauf une fois...

2 R. Oui.

3 Q. **[597]** ... normalement c'est vous qui faites un
4 autre voyage, mais qui arrivez c'est un hasard?

5 R. C'est un hasard cette fois-là, mais habituellement
6 on voyageait ensemble.

7 Q. **[598]** Donc, environ vingt-cinq (25) sur une période
8 de neuf ans, vingt-cinq (25), vingt-sept (27)?

9 R. Je trouve que c'est beaucoup, mais...

10 Q. **[599]** Je vous cacherai pas que je trouve ça
11 beaucoup aussi, mais vous pensez que c'est dans
12 l'ordre de grandeur que vous m'avez donné cela dit,
13 une vingtaine?

14 R. Une vingtaine peut-être, là, mais vingt-sept (27),
15 il me semble que c'est beaucoup.

16 Q. **[600]** C'est beaucoup de voyages effectivement. Vous
17 êtes très proche de monsieur Accurso...

18 R. Oui...

19 Q. **[601]** ... ça paraît clair.

20 R. ... oui, c'est comme un frère Accurso. Sa famille,
21 je suis proche de sa famille. J'ai connu ses
22 enfants sont haut de même.

23 Q. **[602]** Vous êtes allé au mariage de sa fille?

24 R. J'ai allé au mariage de sa fille, j'ai allé à son
25 mariage à lui aussi, j'ai été tous les événements

1 de sa famille. Il est comme un frère pour moi.

2 Q. **[603]** Le mariage de sa fille c'était quand?

3 R. Ah, je me rappelle pas des dates.

4 Q. **[604]** Si je vous suggère que c'est en deux mille
5 quatre (2004), est-ce que c'est possible?

6 R. Oui, c'est possible.

7 Q. **[605]** Est-ce que vous vous souvenez qui étaient
8 présents?

9 R. Ah, bien non.

10 Q. **[606]** Non, non, mais je ne sais pas?

11 R. Hey! Il y en avait bien cent cinquante (150).

12 Q. **[607]** Bon, alors, si je vous suggère des gens est-
13 ce que vous êtes capable de me dire s'ils étaient
14 présents ou pas?

15 R. Bien...

16 Q. **[608]** Peut-être?

17 R. ... peut-être que je vais m'en rappeler, mais...
18 hey!

19 Q. **[609]** Monsieur Massé?

20 R. Je me rappelle pas d'avoir vu Henri là.

21 Q. **[610]** Monsieur Bolduc?

22 R. Je me rappelle pas.

23 Q. **[611]** Monsieur Marion?

24 R. Ah, non, je pense pas.

25 Q. **[612]** Monsieur Abdallah?

1 R. Possiblement.

2 Q. **[613]** Si on va à l'onglet 75, Madame Blanchette.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Est-ce que vous le produisez?

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

6 Oui.

7 LA GREFFIÈRE :

8 1288.

9

10 113P-1288 : Photographies du mariage de la fille
11 de Tony Accurso avec Jean Lavallée,
12 Henri Massé, Louis Bolduc, Richard
13 Marion et Robert Abdallah, en liasse

14

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 Q. **[614]** Qu'est-ce qu'on voit sur cette photo-là est-
17 ce que vous pouvez nous le dire?

18 R. Henri, Louis Bolduc, Marion puis moi.

19 Q. **[615]** Et sur la page suivante?

20 R. Robert Abdallah, puis ah, les... la... je peux pas
21 reconnaître la femme.

22 Q. **[616]** On imagine que c'est possiblement la mariée?

23 R. Oui, possible. Mais, je me rappelais pas de ça je
24 peux vous dire.

25 Q. **[617]** Vous vous rappeliez pas de leur présence,

1 mais clairement ils sont là. La loge au Centre Bell
2 de monsieur Accurso, est-ce que vous êtes déjà
3 allé?

4 R. Oui.

5 Q. **[618]** Vous êtes un amateur de hockey?

6 R. Non, mais j'ai été une fois avec de mes
7 représentants, mais moi j'ai été quelques fois avec
8 Tony, mais pas un amateur de hockey plus que ça,
9 mais j'y allais par... par... pour faire de
10 l'« entertainment » avec les gars qui y allaient.

11 Q. **[619]** Donc, vous serviez, pas vous serviez,
12 j'essaie de paraphraser sans avoir l'air de
13 prétendre que vous êtes autre chose, que vous
14 faites autre chose que ce que vous faites, mais
15 qu'est-ce que vous voulez dire par « entertainer »?

16 R. Bien rencontrer des représentants puis le monde qui
17 était là.

18 Q. **[620]** Qui est-ce qui était invité, là?

19 R. Des représentants surtout.

20 Q. **[621]** De locaux?

21 R. Oui. De mon local, mais j'ai pas été souvent. La
22 loge j'allais peut-être, là, deux fois par année.

23 Q. **[622]** Puis est-ce que c'était toujours avec les
24 mêmes personnes qui étaient invitées?

25 R. Pas nécessairement, je me rappelle pas tout le

1 temps des personnes, mais il y avait beaucoup de
2 gens qui y allaient, mais c'était pas toujours les
3 mêmes personnes.

4 Q. **[623]** Ça c'était les relations d'affaires de
5 monsieur Accurso?

6 R. Puis de la FIPOE, puis des locaux de la FTQ
7 Construction.

8 Q. **[624]** Donc, c'était pour du travail de démarchage
9 ou de... comment dire, de relations qui faisaient
10 partie de votre travail à la FTQ ou à la FIPOE,
11 c'est ça?

12 R. De PR.

13 Q. **[625]** De PR. Et puis monsieur Accurso prêtait son
14 concours pour que vous puissiez faire votre PR?

15 R. La plupart du temps, il venait.

16 Q. **[626]** O.K. Donc, il faisait le PR en même temps?

17 R. Oui.

18 Q. **[627]** Maintien des bonnes relations entre les
19 entrepreneurs, entre certains entrepreneurs...

20 R. Oui.

21 Q. **[628]** ... et certains syndicats. Monsieur Bolduc,
22 Louis Bolduc, qu'on a vu quand même à un grand
23 nombre de reprises dans les différentes photos,
24 qu'on voit d'ailleurs encore à l'écran, était
25 président ou directeur général des TUAC?

1 R. Je ne sais pas son titre exact, mais il est un des
2 représentants haut placés des TUAC.

3 Q. **[629]** TUAC, c'est?

4 R. Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce.

5 Q. **[630]** Travailleurs unis de l'alimentation et du
6 commerce. Donc, ce n'est pas une entreprise de
7 construction.

8 R. Non, non.

9 Q. **[631]** Ce n'est pas un syndicat de construction du
10 tout?

11 R. C'est un syndicat.

12 Q. **[632]** Excusez-moi, j'ai dit entreprise, c'était une
13 erreur. Ce n'est pas un syndicat de construction?

14 R. Non, non. C'est un syndicat de...

15 Q. **[633]** De travailleurs de l'alimentation.

16 R. Travailleurs de l'alimentation et de différents
17 secteurs.

18 Q. **[634]** C'est un ami à vous?

19 R. Oui.

20 Q. **[635]** Est-ce que monsieur Accurso a des intérêts
21 dans l'alimentation?

22 R. Je ne le sais pas. Je ne pense pas.

23 Q. **[636]** Donc, c'est quelqu'un que vous avez connu en
24 premier?

25 R. Oui, je l'ai connu v'là une vingtaine d'années. Il

1 s'occupait des brasseries.

2 Q. **[637]** Puis c'est vous qui l'avez présenté à
3 monsieur Accurso?

4 R. Peut-être. Je ne me rappelle pas si c'est moi le
5 premier, mais je l'ai rencontré souvent avec Tony.

6 Q. **[638]** Le sens de ma question c'est : est-ce que, au
7 départ, c'est un ami de monsieur Accurso ou c'est
8 un ami à vous?

9 R. À moi.

10 Q. **[639]** Est-ce que c'est un ami de monsieur Accurso
11 ou c'est surtout un de vos amis?

12 R. Bien, c'est surtout un de mes amis, qui est devenu
13 ami avec monsieur Accurso. On le voyait souvent.

14 Q. **[640]** Est-ce que c'est vous ou c'est monsieur
15 Accurso qui invite aussi souvent monsieur Bolduc?

16 R. C'est Tony, ce n'est pas moi.

17 Q. **[641]** Vous ne faites pas d'invitations à monsieur
18 Bolduc?

19 (14:21:19)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[642]** Si je comprends bien, à chaque fois que vous
22 allez dans un voyage, vous allez sur le bateau de
23 monsieur Accurso, ce n'est jamais vous qui faites
24 les invitations, à part quand ça touche votre
25 famille?

1 R. Une fois, c'est arrivé dans ma famille, mais ce
2 n'est pas moi qui fais les invitations.

3 Q. **[643]** O.K. Mais... Parfait. Donc, sauf quand ça
4 concerne votre famille, ce n'est pas vous qui
5 faites les invitations?

6 R. Oui.

7 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

8 Q. **[644]** Donc, c'est nécessairement monsieur Accurso
9 qui a invité monsieur Bolduc.

10 R. Oui.

11 Q. **[645]** De façon répétée.

12 R. Oui.

13 Q. **[646]** En dépit du fait que c'est fondamentalement
14 votre ami.

15 R. Oui.

16 Q. **[647]** Onglet 25, Madame Blanchette.

17 LA GREFFIÈRE :

18 Est-ce que vous le produisez?

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

20 Oui.

21 LA GREFFIÈRE :

22 Alors, ce sera 1289.

23

24 113P-1289 : Photographies du voyage de pêche à

25 Rapid Lake en 2003 avec Jean Lavallée,

1 Louis Bolduc, Henri Massé et Nicolas
2 Massé, en liasse

3

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

5 Q. [648] Avant de l'afficher, peut-être, on prend
6 peut-être une photo, mais est-ce que vous vous
7 souvenez en deux mille trois (2003) d'avoir fait un
8 voyage à un endroit qui s'appelle Rapid Lake?

9 R. Oui. L'année, je ne m'en rappelle... je suis jamais
10 sûr, mais j'ai été à Rapid Lake avec monsieur
11 Baronet.

12 Q. [649] Avec monsieur Baronet?

13 R. Oui.

14 Q. [650] Monsieur Baronet le propriétaire de
15 l'entreprise Les Grues Guay?

16 R. Oui.

17 Q. [651] Dont on voit l'avion sur la première photo?

18 R. C'est exact.

19 Q. [652] Qui d'autre était présent dans ce voyage?

20 R. Je pense, ça c'est la fois que Henri était présent
21 avec nous, je pense, à cause qu'on a viré à
22 l'envers avec l'avion.

23 Q. [653] C'est lors de ce voyage-là qu'il y a eu un
24 accident d'avion?

25 R. Oui.

1 Q. **[654]** Qui a impliqué qui?

2 R. Henri. Henri n'était pas dans l'accident, mais son
3 fils était dans l'accident.

4 Q. **[655]** Donc, le fils de monsieur Massé était présent
5 aussi?

6 R. Oui. Et... ceux qu'il y avait avec nous autres...
7 Je ne me rappelle pas exactement, mais c'est du
8 monde que je connaissais, mais je ne me rappelle
9 pas exactement. Mais Henri était avec nous autres,
10 son fils était avec nous autres. Monsieur Baronet
11 était avec nous autres.

12 Q. **[656]** Qui d'autre était présent?

13 R. Je ne me rappelle pas des noms. Si j'avais des
14 photos, je pourrais les identifier, mais je ne me
15 rappelle pas.

16 Q. **[657]** Ça va nous faire plaisir. Page suivante,
17 d'ailleurs, juste en passant, c'est situé où ça,
18 Rapid Lake?

19 R. C'est dans le bout de... c'est la Côte-Nord, mais
20 au nord.

21 Q. **[658]** La Côte-Nord...

22 R. Après... après Schefferville.

23 Q. **[659]** Vous alliez faire quoi?

24 R. À la pêche.

25 Q. **[660]** Fructueuse, si on va à la page suivante.

1 R. Oui, ça c'est... c'est sur le bord du... pas loin
2 du Labrador, c'est les... c'est une place où on
3 prend du « char », dans cette rivière-là.

4 Q. **[661]** Donc à la page suivante, Madame Blanchette.
5 Ça, est-ce que vous reconnaissez cette personne?

6 R. Oui, ça c'est Louis Bolduc.

7 Q. **[662]** Donc, monsieur Bolduc était présent?

8 R. Oui.

9 Q. **[663]** Page suivante? J'avoue qu'ils sont un peu
10 loin, là. Je suis pas sûr que vous soyez en mesure,
11 là, je vous excuse d'avance mais si je vous suggère
12 que ça, c'est monsieur Massé et son fils qu'on voit
13 si on agrandit peut-être, Madame Blanchette, c'est
14 pas évident. La définition est... c'était déjà
15 assez agrandi? Est-ce qu'il est possible que votre
16 beau-frère ait pu être là aussi?

17 R. Non. Je le sais pas, ce voyage-là, je suis pas sûr.

18 Q. **[664]** Est-ce qu'il y a des membres de votre famille
19 qui vous ont accompagné?

20 R. Qui?

21 Q. **[665]** Est-ce que quelqu'un de votre famille vous a
22 accompagné ou de votre famille élargie, là?

23 R. S'il y en a un, ça serait mon beau-frère mais il me
24 semble, je suis pas certain de mon coup.

25 Q. **[666]** Qui est-ce qui avait organisé ce voyage?

1 R. C'est un voyage que c'est monsieur... monsieur
2 Baronet lui-même puis il nous avait invités puis
3 qui avait organisé le voyage.

4 Q. [667] Puis ça, vous habitiez sur la pourvoirie?

5 R. Non, c'était un voyage de pêche qu'il nous avait
6 invité, là, lui il y allait et c'était pas la
7 première fois qu'il y allait puis il nous a invités
8 là.

9 Q. [668] C'est-tu un endroit qui est difficile
10 d'accès?

11 R. Ah oui, ça rentre uniquement par avion ou
12 hélicoptère.

13 Q. [669] Donc, hydravion ou hélicoptère...

14 R. Oui.

15 Q. [670] ... de ce que j'ai pu voir et c'est dans ce
16 contexte-là que vous dites qu'il y a eu un accident
17 qui a impliqué...

18 R. Oui, qui a impliqué l'hydravion.

19 Q. [671] Et l'objectif de ce voyage-là, c'était quoi?

20 R. Plaisir.

21 Q. [672] Monsieur Baronet, c'est pas un ami?

22 R. Oui, c'est un ami, c'est un... c'est une personne
23 que je connais depuis six, sept ans, huit ans.

24 C'est un... c'est un ami, on se voit à l'occasion
25 puis on est allé à la pêche ensemble puis...

1 Q. **[673]** Vous l'avez rencontré comment?

2 R. Par une rencontre lorsque c'était... il était en
3 discussion pour acheter les... les Grues Fortier.
4 Je l'avais rencontré là.

5 (14:27:09)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[674]** Louis-Pierre Lafortune?

8 R. Louis-Pierre Lafortune.

9 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

10 Q. **[675]** Donc par le biais de monsieur Lafortune, vous
11 avez rencontré monsieur Baronet?

12 R. Non. Non. Lorsque monsieur Baronet avait été en
13 discussion pour acheter les... les Grues Fortier,
14 mais c'est pas... c'est pas Louis-Pierre Lafortune
15 qui me l'a présenté.

16 Q. **[676]** Mais dans quel... pourquoi, dans ce contexte
17 précis là, pourquoi est-ce que vous avez été amené
18 à rencontrer monsieur Baronet, c'est ça qui
19 m'échappe?

20 R. À cause que j'avais une rencontre au Fonds de
21 solidarité avec monsieur Baronet.

22 Q. **[677]** D'accord donc à l'époque, vous vouliez faire
23 quoi avec monsieur Baronet?

24 R. C'était tout simplement une rencontre pour lui
25 présenter les gens du Fonds de solidarité, c'était

1 uniquement ça.

2 Q. **[678]** Donc vous l'avez amené... vous avez amené
3 monsieur Baronet au Fonds de solidarité pour qu'il
4 puisse faire une demande d'investissement?

5 R. Je peux pas dire si c'était une demande
6 d'investissement ou une discussion pour acheter, je
7 le sais pas. J'ai pas participé à la rencontre.

8 Q. **[679]** C'est pas monsieur Vincent qui vous a
9 présenté monsieur Baronet plutôt?

10 R. Je sais que Denis le connaissait bien, mais c'était
11 pas... c'était pas Denis qui m'avait présenté Jean-
12 Marc. Après, là c'est correct.

13 Q. **[680]** Qu'est-ce que vous voulez dire « Après, là
14 c'est correct »?

15 R. Bien après, là, souvent à cause que c'est un ami de
16 monsieur Baronet puis de Denis puis là, bien on
17 s'est vu souvent.

18 Q. **[681]** Donc, vous l'avez rencontré à d'autres
19 reprises?

20 R. Oui.

21 Q. **[682]** En présence de monsieur Vincent. Est-ce que
22 monsieur Vincent était présent à ce voyage-là?

23 R. Je pense que oui, mais c'est pas son hélicoptère
24 qu'on voit là. Là bleue, c'est l'hélicoptère de
25 Denis. Avant là, celle-là...

1 Q. **[683]** Celle devant laquelle monsieur Bolduc se
2 tenait?

3 R. Oui, la petite, là.

4 Q. **[684]** Je sais pas si on peut...

5 R. Celle-là.

6 Q. **[685]** Donc, ça c'est l'hélicoptère de monsieur
7 Vincent?

8 R. Celle-là.

9 Q. **[686]** Donc, en toute logique, il est présent parce
10 qu'il a dû piloter l'hélicoptère jusque-là?

11 R. Oui. Ah! oui. Puis monsieur... lui, là, je le
12 reconnais pas avec son chapeau.

13 Q. **[687]** Monsieur Accurso est un ami très proche, si
14 j'ai bien compris, est-ce que cette proximité vous
15 permet d'obtenir des services de sa part?

16 R. De qui?

17 Q. **[688]** De monsieur Accurso ou de ses entreprises?

18 R. Non.

19 Q. **[689]** Si je vous suggère que c'est une de ses
20 compagnies qui a effectué le terrassement à votre
21 chalet?

22 R. Non. Jack?

23 Q. **[690]** Pardon?

24 R. Jack?

25 Q. **[691]** Qu'est-ce que vous voulez dire, Jack?

1 R. Je le sais pas, tu dis qu'il a fait le
2 terrassement...

3 Q. [692] À votre chalet.

4 R. Non.

5 Q. [693] Non. Qu'une de ses compagnies aurait fait le
6 terrassement à votre chalet?

7 R. Non, non, non.

8 (14:29:56)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [694] Moi, j'aimerais revenir sur le voyage, là,
11 qu'on voit ici, en hélicoptère et avec monsieur
12 Baronet. Qui a payé ce voyage-là?

13 R. Monsieur Baronet.

14 Q. [695] Que vous veniez de rencontrer ou ça faisait
15 pas longtemps que vous l'aviez rencontré?

16 R. Ça faisait déjà une secousse que je l'avais
17 rencontré.

18 Q. [696] Genre? Une secousse, à peu près combien de
19 temps?

20 R. Ah! un an et demi, deux ans.

21 Q. [697] O.K. Puis c'est de façon concomitante avec
22 l'investissement du Fonds?

23 R. Non, c'est... c'était tous des... de ses amis qu'il
24 invitait ici et là. Puis on allait avec son avion.

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Q. [698] À votre connaissance, ça coûte combien un
3 séjour à Rapid Lake? Juste les droits pour être
4 présent sur place et pêcher?

5 R. Pêcher, c'est le permis mais le... le séjour,
6 c'était pas dispendieux, on couchait dans des
7 tentes. Des... des bases de « veneer » avec une
8 tente dessus. C'était peut-être quinze cents
9 piastres (1 500 \$), quelque chose comme ça. À part
10 de l'avion.

11 Q. [699] Pour combien de temps?

12 R. C'était quatre jours ou cinq jours.

13 Q. [700] Donc, quinze cents piastres (1 500 \$) pour
14 une semaine, à peu près, une semaine ouvrable, là?

15 R. Oui, à peu près.

16 Q. [701] Plus, évidemment...

17 R. Bien, le gaz...

18 Q. [702] ... les frais pour se rendre là?

19 R. Les frais...

20 Q. [703] Qui, j'imagine, étaient encourus par peut-
21 être monsieur Vincent en ce qui concerne son
22 appareil?

23 R. Oui.

24 Q. [704] Puis monsieur Massé pour...

25 R. Puis monsieur Baronet concernant son avion.

1 Q. **[705]** Mais, dans l'ensemble, les frais qui étaient
2 requis pour être présent étaient acquittés par
3 monsieur Baronet?

4 R. Non, ça, dans cette... la fois de l'accident, là,
5 on avait payé nous autres mêmes. Moi, j'avais payé
6 quinze cents piastres (1 500 \$) à Henri les frais
7 du campement.

8 Q. **[706]** Vous avez payé les frais du campement comme
9 tel?

10 R. Oui.

11 Q. **[707]** Ce qui était aux frais de monsieur Baronet
12 c'était le transport?

13 R. Le transport.

14 Q. **[708]** Vous avez des blocs appartements ou vous
15 aviez des blocs appartements, je ne sais pas, vous
16 le direz, là, à Terrebonne?

17 R. Oui.

18 Q. **[709]** Vous les avez encore?

19 R. Il m'en reste un.

20 Q. **[710]** Vous en aviez combien?

21 R. J'en avais... attends un peu... seize (16)...
22 Trente-deux (32).

23 Q. **[711]** Vous aviez trente-deux (32) blocs ou trente-
24 deux (32) appartements?

25 R. Trente-deux (32) appartements.

1 Q. [712] Répartis dans combien d'immeubles?

2 R. Dans deux huit puis un seize (16).

3 Q. [713] O.K., deux fois huit puis une fois seize
4 (16).

5 R. Oui.

6 Q. [714] Vous avez revendu deux des trois blocs?

7 R. Les deux huit.

8 Q. [715] Les deux huit et vous avez gardé le seize
9 (16). Vous étiez seul propriétaire de ces...

10 R. Oui.

11 Q. [716] Vous avez acquis ça quand?

12 R. En mil neuf cent quatre-vingt (1980), il me semble.

13 Q. [717] Et vous les avez revendus...

14 Me GÉRALD SOULIÈRES :

15 Je ferais remarquer que c'est clairement hors
16 mandat et hors sujet, là, mil neuf cent quatre-
17 vingt (1980). C'est clair quant à moi.

18 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

19 Je suis d'accord, c'est la réponse, là.

20 Me GÉRALD SOULIÈRES :

21 On s'entend là-dessus.

22 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

23 Mais, évidemment, comme la détention se poursuit à
24 l'intérieur du mandat, si je comprends bien,
25 quoique je vais vérifier à l'instant, là, quand

1 est-ce qu'il s'en est départi.

2 Me GÉRALD SOULIÈRES :

3 Il faut quand même trouver un lien, là. Je veux
4 bien, là, mais il faut trouver un lien quelque
5 part.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Il s'en vient.

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 Patience.

10 Q. **[718]** Monsieur Lavallée, donc vous avez revendu
11 deux des trois à quel moment?

12 R. « V'là » un an, je pense.

13 Q. **[719]** Donc, en deux mille onze (2011), deux mille
14 douze (2012), quelque chose comme ça?

15 R. « V'là » un an, maximum, là, je pense.

16 Q. **[720]** Est-ce que c'est pas vrai que monsieur
17 Accurso a refait à ses frais l'asphalte de ces
18 trois blocs appartements?

19 R. De deux, les deux... oui, oui, je l'ai payé.

20 Q. **[721]** Les deux, les deux, huit?

21 R. Oui. Je l'ai payé.

22 Q. **[722]** Vous l'avez payé, ça vous a coûté combien?

23 R. Vingt-six mille (26 000) ou vingt-huit mille
24 (28 000).

25 Q. **[723]** Vous avez eu un rabais?

1 R. Non, j'ai pas eu de rabais.

2 Q. **[724]** Pas de prix d'ami?

3 R. Non.

4 Q. **[725]** On aurait pu penser?

5 R. Ah, oui, on aurait pu penser, mais c'est pas, moi
6 j'ai pensé je sais que ça m'a coûté vingt-huit
7 mille (28 000), vous regarderez dans mes états
8 financiers.

9 Q. **[726]** Est-ce que c'est pas vrai aussi qu'une grande
10 partie des fêtes ou des célébrations de la FTQ
11 Construction étaient organisées et de la FIPOE
12 étaient organisées dans les établissements de
13 monsieur Accurso?

14 R. Oui.

15 Q. **[727]** Notamment à l'Onyx?

16 R. Oui, il y a une salle, une grande salle en haut
17 puis on faisait nos partys des Fêtes, là, puis tous
18 les permanents étaient là, puis le personnel.

19 Q. **[728]** Donc, je vais dire ça, c'était régulièrement
20 cette salle-là que vous utilisiez?

21 R. Oui. Puis plusieurs syndicats l'avaient aussi.

22 Q. **[729]** D'accord. C'étaient pas les seuls à utiliser
23 cette salle-là?

24 R. Non.

25 Q. **[730]** Vous étiez pas les seuls, mais les événements

1 de la FTQ Construction et de la FIPOE notamment?

2 R. Oui.

3 Q. **[731]** Qui d'autres?

4 R. Je sais qu'il y avait plusieurs syndicats qui y
5 allaient, mais je peux pas dire lesquels. C'étaient
6 pas uniquement des syndicats de la construction.

7 Q. **[732]** Vous diriez que vous aviez des discussions
8 téléphoniques ou des conversations à tout sujet
9 avec monsieur Accurso à quelle fréquence, tenant
10 compte du fait que c'est un ami, mais aussi
11 quelqu'un avec qui...

12 R. À quelle fréquence, je peux pas répondre à ça, je
13 le sais pas.

14 Q. **[733]** Vous lui diriez que vous lui parliez tous les
15 jours ou aux deux jours?

16 R. Bien non, voyons donc. Une fois une semaine, des
17 fois on était une semaine on se parlait pas aussi.

18 Q. **[734]** Donc, une fois par mois, deux fois par mois,
19 quelque chose comme?

20 R. Bien une fois ou deux fois par mois.

21 Q. **[735]** Une dizaine de fois par année. Si on va à
22 l'onglet 77.

23 LA GREFFIÈRE :

24 1290.

25

1 113P-1290 : Analyse des registres téléphoniques de
2 Jean Lavallée et de Tony Accurso

3

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

5 Q. **[736]** Le document que vous voyez, là, Monsieur
6 Lavallée, c'est un document qui fait état des... du
7 nombre de conversations, du nombre d'appels qui ont
8 été passés à partir de numéros reliés à Tony
9 Accurso, principalement son téléphone cellulaire
10 avec un numéro qui est le... qui se termine par le
11 6418, qui est si je ne m'abuse?

12 R. Sa résidence.

13 Q. **[737]** Le 7272, c'est sa résidence?

14 R. Non, 6418.

15 Q. **[738]** C'est pas chez vous ça?

16 R. Ah, excusez-moi, correct. À cause qu'il y a un
17 numéro 673434, là, c'est...

18 Q. **[739]** Donc, est-ce que ça serait possible que
19 monsieur Accurso, là, comme on peut le voir, là,
20 vous aurait appelé entre deux mille cinq (2005) et
21 deux mille treize (2013) environ, environ quatre
22 cents (400) fois?

23 R. Ça se peut, mais...

24 Q. **[740]** C'est un petit peu plus que ce que vous aviez
25 dit?

1 R. Bien oui, mais hey! penses-tu que je compte ça.

2 Q. **[741]** Non, non?

3 R. Pensez-vous que je compte ça. Voyons sur dix ans,
4 combien de fois j'ai appelé Tony Accurso. Pensez-
5 vous...

6 (14:38:58)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[742]** Non, non, c'est quand...

9 R. Pensez-vous que je veux cacher les appels que je
10 fais.

11 Q. **[743]** Non, non, c'est ça, mais ça c'est pas dix
12 ans, là, c'est entre le vingt (20) mars deux mille
13 cinq (2005) et le neuf (9) juillet deux mille dix
14 (2010). C'est cinq ans, trois mois?

15 R. Bien oui. Mais, Madame, pensez-vous que j'ai
16 intérêt à cacher, c'est bien moi qui peut savoir
17 exactement le nombre d'appels que je fais sur cinq
18 ans.

19 Q. **[744]** Non, non, je voulais juste rectifier que
20 c'est pas sur dix ans...

21 R. Oui.

22 Q. **[745]** ... mais c'est sur cinq ans.

23 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

24 Q. **[746]** Donc, quatre cents (400) fois sur cinq ans,
25 c'est quatre-vingts (80) fois par année?

1 R. Puis, c'est pas beaucoup, crime.

2 Q. **[747]** Mais c'est pas beaucoup, c'est plus qu'une
3 fois par mois ou deux fois par mois ou trois fois
4 par mois.

5 R. C'est pas que je veux cacher les appels, j'avais
6 pas d'idée puis j'ai pas d'idée le nombre d'appels
7 que je peux faire dans quatre, cinq ans avec Tony
8 Accurso ou avec n'importe qui d'autre.

9 Q. **[748]** Est-ce qu'on a le droit de dire que vous
10 parliez avec monsieur Accurso de façon fréquente,
11 est-ce que c'est exact?

12 R. Pardon?

13 Q. **[749]** Vous parliez fréquemment à monsieur Accurso?

14 R. Bien vous avez ça, là.

15 Q. **[750]** Je vous rappelle qu'il a été suggéré quand
16 même, Monsieur Lavallée, même affirmé par un
17 certain nombre de témoins que vous parliez à
18 monsieur Accurso pour toutes sortes de raisons
19 incluant le choix de projets à la SOLIM...

20 R. Bien...

21 Q. **[751]** ... la sélection d'un nouveau PDG.

22 R. Je le sais pas mais moi, c'est pas vrai que je
23 faisais autant d'appels pour parler de... de la
24 SOLIM puis parler de ci, parler de ça. Mais sur
25 cinq ans, là, quatre cents (400) appels, mettons,

1 ça fait quatre-vingts (80) appels par année, c'est
2 pas... c'est pas gros.

3 Q. [752] Cette proximité entre monsieur Accurso et
4 vous, ça vous pose pas un... ça vous gêne pas?

5 R. Non ça me gêne pas puis je vous l'ai dit, c'est
6 comme un... un frère pour moi puis je fais partie
7 de sa famille puis j'en ai d'autres compagnies que
8 je travaille avec eux autres puis jamais je les
9 appelle puis jamais que... que... pas jamais mais
10 on... à peine on se parle. Donc, oui c'est un ami
11 puis c'est... c'est plus qu'un ami, je le calcule
12 comme un frère pour moi. Ses enfants, je les ai
13 vus, ils étaient hauts de même.

14 (14:40:33)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. [753] Mais dans cette optique-là, Monsieur
17 Lavallée, à partir du moment où vous le considérez
18 comme un frère, à partir du moment où c'est un
19 homme que vous considérez beaucoup et que vous
20 connaissez ses enfants, que vous avez vu grandir
21 ses enfants, à partir du moment où vous savez que
22 c'est homme, un entrepreneur averti, que c'est
23 quelqu'un qui est un homme d'affaires également
24 averti, vous deviez certainement être tenté, en
25 étant aussi près de lui, de discuter des affaires

1 de la SOLIM avec lui.

2 R. Bien j'en discutais à l'occasion, j'ai jamais dit
3 que je discutais pas. Mais c'était pas le principal
4 sujet, on parlait de beaucoup de choses à bâton
5 rompu mais j'étais pas axé sur Tony Accurso pour
6 jaser de SOLIM. Oui, on en jasait de SOLIM, ça
7 c'est... c'est certain.

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

9 Q. **[754]** C'était pas aussi un peu tentant pour vous ou
10 difficile de résister à l'idée de favoriser un
11 certain nombre de projets dans la mesure où la
12 qualité était là?

13 R. Moi, je favorisais des projets qui étaient
14 fonctionnels puis c'est vrai que des fois, il y
15 avait des super projets puis on disait: « Prenez
16 Accurso à cause que c'est avec lui qu'on fait de
17 l'argent. » Mais regardez les rendements qu'on a
18 faits avec Accurso puis regardez avec le Fonds ce
19 qu'il a fait, je jaisais avec l'autre jour puis il
20 me dit qu'il a fait au moins cent millions (100 M)
21 de profit avec le Fonds. On n'en prenait pas
22 gros... gros de compagnies pour faire tant... tant
23 de profit.

24 Q. **[755]** Donc vous, le Fonds, la FIPOE, tout le monde
25 faisait des profits avec monsieur Accurso. J'en

1 conclus que c'est une relation d'affaires
2 profitable que monsieur Accurso de son côté en
3 faisait aussi beaucoup des profits grâce à vous?

4 R. Bien il en faisait beaucoup, pas uniquement grâce à
5 moi, il y a pas juste moi dans ça. Je favorisais
6 certaines actions de... de Tony puis des projets à
7 cause qu'il faisait de l'argent mais le Fonds, il
8 le connaissait aussi Tony Accurso puis il voyait
9 l'argent qu'il faisait avec lui puis les projets
10 qu'il... qu'il finissait en temps puis qu'il
11 faisait tout le temps une bonne job pour eux
12 autres, mais c'était pas uniquement à cause de moi.

13 Tony a connu monsieur Laberge bien avant
14 moi puis ils ont fait des choses ensemble, comme
15 j'expliquais ce matin, avec Cameron, il avait
16 investi puis il avait acheté Cameron. J'étais pas
17 là, moi, dans le temps. Puis ça... là, on a connu
18 Tony puis il a eu des beaux projets qu'il a faits
19 de l'argent, mais il y en a d'autres qui ont fait
20 de l'argent, vous avez vu, c'est pas Guy Gionet qui
21 disait que Tony Accurso était le deuxième, le
22 premier c'était... c'était une autre compagnie au
23 Fonds de solidarité... à la SOLIM.

24 Q. **[756]** À la SOLIM, c'est possible, oui.

25 R. Oui, il a dit ça, là, donc il y avait pas

1 uniquement Tony Accurso qui... qui faisait des jobs
2 pour SOLIM. Il y avait Cholette aussi qui en
3 faisait puis il y en avait d'autres compagnies.

4 Q. **[757]** Mais si monsieur Accurso avait besoin, pour
5 un projet, d'avoir de l'argent, il venait voir
6 SOLIM, il était vu favorablement?

7 R. Bien c'est sûr, je vous le dis, c'était... c'était
8 une compagnie qui faisait des projets, beaucoup de
9 projets puis des bons projets. C'est comme... c'est
10 comme des... des banques. Ceux que... il y a des...
11 il y a des hommes d'affaires qui... qui vont faire
12 des... leur entrée à des banques bien plus que
13 l'autre, lui, qui... qui a une petite compagnie de
14 rien puis comparativement à monsieur... - comment
15 qu'il s'appelle celui qui vient de mourir? C'est
16 sûr quand qu'ils arrivent à la banque, ils passent
17 au-dessus de la pile à cause que c'est une grosse
18 compagnie puis qu'il y a des contrats, puis il fait
19 de l'argent, puis il livre la marchandise.

20 Q. **[758]** Ce que vous nous dites, c'est que ça n'avait
21 rien... ça avait à voir seulement qu'avec ça, ça
22 n'avait absolument rien à voir avec le fait que,
23 par ailleurs, il vous invitait trois fois par
24 année...

25 R. Non, monsieur.

1 Q. [759] ... sur un yacht dans le Sud.

2 R. Ça, c'est par un ami, je vous l'ai expliqué. C'est
3 comme un frère pour moi, puis je connais sa famille
4 depuis qu'ils sont bébés, puis on est ami, ami,
5 ami, ami, comme frère. C'est pas pour ça qu'il
6 avait des contrats. Moi, c'est un de mes chums,
7 puis je vous le dis, je connais tout le monde, puis
8 c'est un gars qui livrait la marchandise puis qui a
9 fait faire des profits, mais c'est pas à cause
10 uniquement de Jean Lavallée. C'est à cause de ses
11 connaissances puis son savoir-faire.

12 Q. [760] Est-ce qu'il vous est pas arrivé déjà de
13 protéger certaines des compagnies de Jean Lavallée
14 contre certaines actions, par exemple...

15 LA PRÉSIDENTE:

16 Jean Lavallée?

17 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

18 Q. [761] De... pardon, de Tony Accurso.

19 R. Oui.

20 Q. [762] Ils sont tellement... de Tony Accurso.

21 R. Protéger?

22 Q. [763] Protéger certaines compagnies de Tony Accurso
23 contre des actions syndicales, par exemple, ou des
24 poursuites judiciaires?

25 R. Non.

1 Q. [764] Monsieur Pereira, par exemple, nous
2 expliquait que vous lui avez, vous et monsieur
3 Dupuis, clairement fait comprendre, devant tous les
4 directeurs, qu'il était pas question de toucher à
5 Gastier. Il fallait qu'il arrête son idée
6 d'actionner...

7 R. Non, c'est l'inverse. Monsieur Pereira, comment
8 j'ai pu essayer de l'aider. C'est un gars que...
9 que... c'est une façon de parler, que je prenais en
10 pitié de voir qu'il était pas capable... qu'on
11 n'était pas capable de rentrer du monde sur les
12 compagnies. Aussi, il avait seulement quelques
13 « millwrights » puis l'autre... l'autre syndicat en
14 avait quinze à seize cents (1500-1600). Ken, je
15 l'ai toujours aidé, toujours défendu, je m'ai battu
16 dans les meeting pour lui, pour essayer de le
17 défendre. Ça fait que qu'il vienne pas dire que...
18 que j'ai rien fait pour lui ou que j'ai dit de pas
19 faire... poser des gestes contre Accurso, c'est
20 l'inverse. Accurso a voulu l'engager, puis c'est le
21 seul qui l'a engagé, je pense, en Alberta. Il lui a
22 aidé, Tony. Ici, c'est facile à comprendre, il
23 avait quelques « millwrights » puis il y a un autre
24 local qui en avait deux mille (2000).

25 Q. [765] Monsieur Lavallée... Monsieur Lavallée, je

1 comprends très bien.

2 R. Bon.

3 Q. **[766]** Je vous interromps parce que c'est un peu
4 hors sujet. La question était reliée au fait
5 uniquement de savoir si c'était vrai que monsieur
6 Pereira, lorsqu'il avait exprimé le désir
7 d'intenter des poursuites contre une compagnie de
8 monsieur Accurso, s'était vu décourager par
9 monsieur Dupuis et vous-même?

10 R. Non. Moi, je l'ai jamais découragé.

11 Q. **[767]** Que monsieur... que monsieur Accurso ait par
12 ailleurs...

13 R. J'ai dit « je vais y aider », j'ai dit : « Je vais
14 t'aider, on va essayer », puis j'ai essayé, mais ça
15 a pas fonctionné.

16 Q. **[768]** Éventuellement, le Fonds de solidarité s'est
17 désengagé d'un grand nombre de compagnies de
18 monsieur Accurso. S'est retirée, a retiré ses
19 billes des compagnies de monsieur Accurso.

20 R. Oui, dernièrement.

21 Q. **[769]** Oui.

22 R. À cause...

23 Q. **[770]** J'ai dit « à un moment donné », dernièrement.

24 R. Oui.

25 Q. **[771]** Si c'étaient des compagnies qui marchaient

1 aussi bien que ça, pourquoi ce retrait?

2 R. Bien, vous le savez.

3 Q. [772] Vous en avez pensé quoi de ce retrait-là?

4 R. De quoi?

5 Q. [773] Vous en avez pensé quoi de ce retrait-là?

6 Est-ce que vous êtes d'accord avec le fait que le
7 Fonds se soit retiré?

8 R. Bien, j'ai pas... j'étais... j'avais beau pas être
9 d'accord, SOLIM avait... pas SOLIM, le Fonds a
10 décidé de se retirer à cause qu'il y a eu des...
11 des accusations ou des poursuites contre lui.

12 Q. [774] Donc, vous étiez pas d'accord.

13 R. J'étais pas d'accord!

14 Q. [775] Oui. Vous vous êtes dit...

15 R. Bien, oui, j'étais d'accord.

16 Q. [776] Vous avez dit « j'avais beau pas être
17 d'accord », est-ce que...

18 R. J'avais beau pas être d'accord, mais quand que ça a
19 sorti, je me disais, bien, c'étaient des
20 accusations qui sont portées, on attendra, puis
21 s'il est coupable, bien, ça sera sa faute.

22 Q. [777] Donc, finalement vous étiez pas
23 particulièrement... vous compreniez qu'on le fasse,
24 c'était pas... c'est pas quelque chose...

25 R. Oui, je comprenais qu'on le fasse.

1 Q. **[778]** Peut-être faire jouer l'onglet 25, Madame
2 Blanchette, dans les écoutes. Pardon.

3 LA GREFFIÈRE :
4 Des écoutes?

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :
6 Ce sont des écoutes.

7 LA GREFFIÈRE :
8 1291.1, 1291.2.

9
10 113P-1291.1 : Écoute électronique 09-0094-019
11 du 1er mai 2009

12
13 113P-1291.2 : Transcription de l'écoute
14 électronique 09-0094-019 du 1er
15 mai 2009

16
17 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

18 Q. **[779]** Une conversation du premier (1^{er}) mai deux
19 mille neuf (2009) entre monsieur Denis Vincent et
20 monsieur Guy Gionet.

21
22 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

23
24 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25 Q. **[780]** Quelques petites questions avant qu'on aille

1 à la pause. Monsieur Lavallée, vous avez indiqué
2 avant que c'était dans l'ordre des choses que le
3 Fonds se retire de... du dossier de Tony Accurso,
4 il y avait des accusations, ça vous posait pas
5 vraiment de problèmes. Là, c'est pas ça qu'on
6 entend, là, ce que votre entourage, ce que les gens
7 de votre entourage disent, c'est que vous êtes pas
8 content du tout, que vous avez prévu de rencontrer
9 plein de monde pour arranger ça.

10 R. J'étais... j'étais pas content puis à cause que
11 pour moi, tant que t'es pas prouvé coupable, on...
12 on doit attendre. Ce que j'ai dit puis ce que je
13 viens de vous dire, si tout ça s'avère vrai, il y a
14 eu arrestation depuis ce temps-là, bien j'ai dit:
15 « Il en subira les conséquences puis c'est pas moi
16 qui vais défendre le dossier, j'en défendrai pas de
17 dossier s'il y a eu de la malversation dans ça ou
18 de la fraude. » Puis j'ai pas fait de vagues puis
19 j'ai pas été voir le monde puis on peut dire toutes
20 sortes de choses à... comme ça, mais qu'on vienne
21 me démontrer que j'ai fait des vagues puis... c'est
22 sûr, j'étais pas content, c'est mon ami puis...
23 mais vu qu'il... qu'il a été arrêté puis il a eu
24 toutes sortes d'accusations, bien il en subira les
25 conséquences « mèque » ça arrive.

1 Q. **[781]** Monsieur Vincent, là, qui parle avec monsieur
2 Gionet de l'ensemble du fonctionnement interne, des
3 changements dans les règles et tout ça, vous
4 discutiez beaucoup avec monsieur Vincent du
5 fonctionnement de SOLIM?

6 R. J'en discutais mais pas beaucoup, là, j'ai discuté
7 avec lui puis c'est un... c'est un ami puis il
8 faisait des bonnes affaires avec SOLIM puis il
9 avait des bons dossiers puis... c'est sûr...

10 Q. **[782]** Il semble avoir une opinion... des opinions
11 assez tranchées sur l'avenir de SOLIM, vu les
12 changements de...

13 R. Ah! bien c'est sûr...

14 Q. **[783]** ... de gouvernance?

15 R. ... ça, il avait ses opinions puis c'est...
16 c'est... je pouvais pas rien y faire dans le sens
17 que Denis, c'est un gars qui parle beaucoup mais il
18 est très actif puis très fonctionnel et là, bien,
19 voir ce qui se passait puis qu'on a dit: « On se
20 retire de chez vous » puis qu'ils ont eu des
21 ententes pour que les dossiers qui étaient dedans
22 qu'ils sortent. Mais c'était des bons dossiers
23 qu'il avait.

24 Q. **[784]** Vous saviez qu'il parlait aussi fréquemment
25 que ça avec monsieur Gionet ou qu'il parlait...

1 qu'il était... qu'il avait une relation avec
2 monsieur Gionet aussi proche?

3 R. Ah oui, il était proche avec Guy.

4 (15:02:26)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[785]** Mais là, vous dites ça, Monsieur Lavallée,
7 que monsieur Vincent est un homme qui faisait
8 beaucoup d'affaires, qui était efficace, qui...
9 mais ça, là, vous nous dites ça maintenant, mais
10 quand il... à l'époque, là, vous avez su qu'il
11 était proche des Hells?

12 R. Non. Ça, là, ils viendront prouver ça. Moi je
13 connais Denis Vincent depuis des années puis Denis
14 Vincent, c'est une bonne personne puis il a été
15 accusé à Grand-Mère qu'il connaissait les Hells.
16 C'est un petit village, Grand-Mère. Si les... tout
17 le monde les connaissent (sic), les Hells. Lui, il
18 avait un garage, son père avait un garage puis
19 les... les gens venaient dans leur garage puis ils
20 achetaient des autos. Mais Denis, à nulle part il a
21 été prouvé puis il a été accusé de quoi que ce
22 soit. Ça, vous pouvez vérifier.

23 Q. **[786]** Bien, vous avez... avez-vous entendu les
24 travaux de la Commission?

25 R. Oui, j'ai entendu mais avez-vous les preuves de ça?

1 Q. [787] Bien, vous avez entendu les témoignages où
2 monsieur Vincent a été vu à l'intérieur des locaux
3 de Hells?

4 R. Il a pas été vu nécessairement, il est allé...

5 Q. [788] Oui, oui.

6 R. ... il est allé, ils ont été pour louer son
7 hélicoptère puis lui, il a pas d'hélicoptère comme
8 tel pour faire des voyages, il a pas le droit d'en
9 louer. Il a dit: « M'a vous envoyer à une compagnie
10 qui loue les hélicoptères » puis là, il est allé
11 voir avec le gars, le pilote, pour lui montrer
12 exactement où c'était. Mais il est... c'est pas lui
13 qui a organisé.

14 Q. [789] Comment vous savez ça, vous? C'est ça que je
15 vous ai...

16 R. À cause, j'y en ai parlé : « C'est-tu vrai que t'as
17 été... ». C'est un gars que je connais depuis
18 longtemps, puis je l'ai jamais vu avec des gens qui
19 peuvent être dans le crime organisé ou des... des
20 Hells à cause que c'est un village à comparer à
21 Montréal, Grand-Mère, puis ça se connaît tout, le
22 monde, puis il a une bonne réputation. Puis s'il
23 avait été lié, ça s'aurait su (sic) immédiatement.

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25 Q. [790] Vous en avez parlé avec lui?

1 R. Bien oui, j'en ai parlé avec lui.

2 Q. [791] Récemment ou à l'époque?

3 R. Hein?

4 Q. [792] Récemment ou à l'époque?

5 R. Pas récemment, à l'époque que ça a sorti, ça. J'ai
6 dit : « Voyons, Denis, t'es-tu pogné dans ça? » Il
7 dit : « Jamais. » Puis je le connais depuis... ça
8 fait vingt... vingt (20), vingt-cinq (25) ans.

9 Q. [793] Est-ce que vous avez discuté de ça avec... à
10 la SOLIM avec les autres personnes qui siègent sur
11 le comité pour voir si le problème qui pourrait se
12 poser du risque réputationnel...

13 R. Non.

14 Q. [794] ... nécessitait que... Non. Ça, vous avez...
15 vous avez décidé vous-même que, ça, c'était pas...
16 c'était pas un problème.

17 R. Bien non, il...

18 Q. [795] Il vous avait dit « c'est beau ».

19 R. Ça vient de sortir, ça, l'affaire de... de Denis.
20 Mais avant, là, je l'ai connu, moi. Puis il est
21 connu à Grand-Mère, puis c'est pas un bum, ça. Il
22 est connu comme étant une personne qui fait des
23 affaires sérieuses, puis qui connaît beaucoup de
24 monde. Si vous verriez le nombre de personnes qu'il
25 connaît puis les gens importants qu'il connaît,

1 c'est pas quelqu'un qui est avec les Hells. Ça,
2 j'en suis convaincu.

3 Q. [796] Donc, ce que vous me dites, c'est que cette
4 discussion-là que vous avez eue avec monsieur
5 Vincent, c'est dans le contexte des travaux de la
6 Commission, c'est pas à l'époque.

7 R. Non, non, mais c'est avant ça aussi, quand que ça a
8 sorti, là.

9 Q. [797] Ah! Quand ça a sorti en deux mille neuf
10 (2009), c'est ça que vous voulez dire. Quand il a
11 fallu se retirer des dossiers.

12 R. Bien, quand ça a sorti. Puis là, les travaux de la
13 Commission, il m'a dit, il dit : « Je vais... je
14 vais être convoqué peut-être. - Bien,
15 t'expliqueras. »

16 Q. [798] Est-ce que monsieur Vincent... c'est-à-dire
17 est-ce qu'il y a beaucoup d'autres partenaires de
18 SOLIM qui ont des discussions, à votre avis, de cet
19 ordre avec monsieur Gionet?

20 R. Je le sais pas.

21 Q. [799] Est-ce que c'est vous qui avez présenté
22 monsieur Vincent à monsieur Gionet?

23 R. Oui, c'est moi qui l'ai présenté v'là... v'là
24 longtemps.

25 Q. [800] Monsieur Gionet sait que monsieur Vincent est

1 un de vos amis de longue date?

2 R. Bien oui, c'est moi qui lui ai présenté.

3 Q. **[801]** Est-ce que vous savez... - je répète ma
4 question du début - est-ce que vous savez s'il y a
5 d'autres partenaires de SOLIM qui ont eu autant de
6 discussions aussi approfondies sur les rouages
7 internes et le processus décisionnel du Fonds de
8 solidarité, les modifications de règles de
9 gouvernance?

10 R. Je penserais pas.

11 Q. **[802]** Moi non plus. Je n'ai pas d'autres questions.

12 LA PRÉSIDENTE:

13 Merci.

14 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

15

16 REPRISE DE L'AUDIENCE

17 LA GREFFIÈRE :

18 Monsieur Jean Lavallée, vous êtes sous le même
19 serment.

20 R. Merci.

21 Me GÉRALD SOULIÈRES :

22 Si vous permettez, Madame la Présidente, juste une
23 précision. C'est parce que tantôt on interrogeait
24 le témoin et il était question des accusations
25 portées contre monsieur Accurso. La conversation

1 est du premier (1er) mai deux mille neuf (2009) et
2 j'ai fait des vérifications à mon bureau étant
3 donné que je représente des coaccusés dans les
4 trois dossiers de monsieur Accurso. Et en deux
5 mille neuf (2009), il y avait, à ma connaissance -
6 et je ne pense pas me tromper - aucune accusation
7 portée contre monsieur Accurso en septembre deux
8 mille neuf (2009).

9 Dans le dossier de Mascouche, la
10 comparution a eu lieu le dix-neuf (19) juin deux
11 mille douze (2012). Dans le dossier de l'Agence du
12 revenu du Canada contre Tony Accurso et Al, la
13 comparution a eu lieu le dix-neuf (19) septembre
14 deux mille douze (2012). Et évidemment, à Laval,
15 tout le monde le sait, c'est l'année dernière, là,
16 en juillet dans le cas de monsieur Accurso.
17 Maintenant, qu'est-ce qu'il y avait dans les médias
18 en septembre douze... deux mille neuf (2009)? Ça,
19 je veux pas m'embarquer là-dedans, certainement
20 pas.

21 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

22 Q. **[803]** Vous souvenez-vous... je vais revenir à
23 l'époque où monsieur Marion a pris la tête de la
24 SOLIM. Combien de dossiers est-ce que Tony Accurso
25 et ses entreprises avaient ou de projets à la SOLIM

1 à cette époque-là? Est-ce que vous vous en
2 rappelez?

3 R. Non. Aye! C'est... c'est pas d'hier ça.

4 Q. **[804]** Monsieur Marion nous a suggéré qu'il y en
5 avait qu'un seul et c'était les Galeries Laval.

6 R. Je le sais pas.

7 Q. **[805]** Vous vous en souvenez pas. Onglet 83, Madame
8 Blanchette, juste pour dépôt.

9 LA GREFFIÈRE :

10 83?

11 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

12 83, oui. C'est pour dépôt, c'est une liste à jour
13 des...

14 LA GREFFIÈRE :

15 Ce sera..

16 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

17 ... des projets...

18 LA GREFFIÈRE :

19 ... 1292.

20

21 113P-1292 : Liste des projets de Tony Accurso à la
22 SOLIM

23

24 LA PRÉSIDENTE:

25 Continuez, Maître Lussiaà-Berdou.

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Q. **[806]** Des projets de... des entreprises de monsieur
3 Accurso ou dans lesquels les entreprises de
4 monsieur Accurso sont impliquées et qui ont été
5 montées en conjonction ou en partenariat avec la
6 SOLIM.

7 R. Mais, il y a pas juste Accurso, il y a toutes les
8 autres aussi, hein. Il y a toutes les autres
9 entreprises aussi.

10 Q. **[807]** Qu'est-ce que vous voulez dire?

11 R. Bien, c'est pas juste Accurso, Honoré-Mercier,
12 Saint-Grégoire, les Condos Laurin.

13 Q. **[808]** Non. Ce sont tous des projets. En fait, c'est
14 ce que le Fonds nous a donné comme information, ce
15 sont tous des projets qui impliquent... des projets
16 de SOLIM...

17 R. Oui.

18 Q. **[809]** ... qui impliquent des entreprises de
19 monsieur Accurso, soit comme promoteur, soit comme
20 entrepreneur.

21 R. Mais, pas juste Accurso, les...

22 Q. **[810]** Ah! Il est pas tout seul là-dedans, dans
23 certains cas.

24 R. Oui, oui.

25 Q. **[811]** S'il est entrepreneur, il est pas promoteur,

1 on est d'accord là-dessus.

2 R. Oui, oui. C'est pas... c'est pas juste Accurso.

3 Q. **[812]** Non, non, mais ce sont des projets qui
4 impliquent monsieur Accurso, c'est tout. Est-ce que
5 vous êtes d'accord avec l'affirmation de monsieur
6 Gionet que, à son départ, le chiffre d'affaires
7 d'Accurso et la SOLIM était au taux de vingt pour
8 cent (20 %) de l'ensemble des investissements de la
9 SOLIM? Est-ce que ça vous paraît... est-ce que
10 c'est un chiffre que vous avez déjà entendu?

11 R. Oui, mais je suis pas... je suis pas assez
12 familier, là, pour affirmer que c'est ça.

13 Q. **[813]** Quand on parle de monsieur Accurso,
14 d'ailleurs, tout à l'heure vous nous avez parlé des
15 party de Noël qui avaient lieu régulièrement. Une
16 petite curiosité comme ça, là. Est-ce que c'est...

17 R. Les quoi?

18 Q. **[814]** Les party de Noël.

19 R. Oui.

20 Q. **[815]** Petite curiosité, vous avez dit qu'il y avait
21 plusieurs syndicats qui les faisaient dans les
22 locaux de... du Tops ou de l'Onyx, là, je ne sais
23 plus, là.

24 R. Oui, oui.

25 Q. **[816]** Est-ce que, ça, c'était facturé au syndicat

1 ou c'était aux frais de monsieur Accurso?

2 R. Non, non. C'était tous facturé au syndicat.

3 Q. **[817]** Les Fonds régionaux, Monsieur Lavallée, c'est
4 une structure, enfin c'est une partie du Fonds de
5 solidarité dans laquelle vous étiez impliqué ça?

6 R. Non, j'ai pas été... les Fonds régionaux, j'ai pas
7 été tellement impliqué dans ça.

8 Q. **[818]** Vous jouiez pas de rôle particulier dans
9 l'attribution de fonds à des entreprises au niveau
10 des Fonds régionaux.

11 R. Non. Non.

12 Q. **[819]** Madame Blanchette, juste préparer l'écoute à
13 l'onglet 26. Avant de la faire jouer, par contre,
14 monsieur Accurso... monsieur Accurso... Monsieur
15 Lavallée, dans les responsabilités que vous aviez
16 au Fonds de solidarité sur le conseil
17 d'administration, est-ce qu'il vous est déjà arrivé
18 de soulever des problèmes par rapport à des aspects
19 de concurrence? Je sais que monsieur Morin, quand
20 il est venu témoigner, on a eu des discussions sur
21 les motifs qui pouvaient faire qu'au niveau du...
22 du conseil d'administration, on bloque des
23 dossiers, par exemple, des questions évidemment,
24 là, de... de traitement des syndicats ou des
25 employés syndiqués de certaines de ces entreprises-

1 là et des questions évidemment de conflits avec
2 d'autres placements que le Fonds pouvait avoir
3 faits avec d'autres entreprises qui pourraient, par
4 exemple, être en concurrence avec cette entreprise
5 demanderesse de fonds-là.

6 R. À ma souvenance, ça me dit rien, mais je sais
7 qu'habituellement le Fonds investissait pas dans
8 une compagnie qui... qui rentrait en conflit avec
9 une autre, là, quelque chose comme ça, mais pas
10 plus que ça.

11 Q. **[820]** Vous êtes pas plus familier que ça avec le
12 processus.

13 R. Non.

14 Q. **[821]** Est-ce que vous vous êtes occupé de ça, vous,
15 à une époque, de faire ces vérifications-là par
16 exemple?

17 R. J'ai pas souvenance de ça.

18 Q. **[822]** Vous avez pas été en charge ou disons -
19 comment dire - vous ne vous êtes pas vu confié la
20 responsabilité, vous n'avez pas pris la
21 responsabilité de vous occuper de... dans le
22 secteur évidemment qui était celui de votre
23 spécialisation, là, la construction, de vous
24 assurer que ces conflits-là existaient pas puis de
25 faire la gestion de ça?

1 R. Ça... ça me dit pas... je suis pas certain de ça,
2 là, j'ai pas... J'ai pas de souvenance de ça.

3 Q. **[823]** Vous avez pas de souvenir de ça. Madame
4 Blanchette, est-ce qu'on peut y aller?

5 LA GREFFIÈRE :

6 Ce sera 1293.1 et 1293.2.

7

8 113P-1293.1 : Écoute électronique 08-0459-2918
9 du 9 mars 2009

10

11 113P-1293.2 : Transcription de l'écoute
12 électronique 08-0459-2918 du 9
13 mars 2009

14

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 Q. **[824]** Pour le dossier, c'est une conversation entre
17 madame Élane Zakaïb, qui était à l'époque
18 présidente des fonds régionaux...

19 R. Hum hum.

20 Q. **[825]** ... et monsieur Michel Arsenault, qui date du
21 neuf (9) mars deux mille neuf (2009).

22

23 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

24

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Q. **[826]** Donc, Monsieur Lavallée, à partir de deux
3 mille deux (2002), vous avez utilisé les bilans
4 sociaux pour bloquer les entreprises concurrentes à
5 Tony Accurso qui présentaient des demandes au Fonds
6 régional?

7 R. Pas moi, j'ai pas, j'ai jamais bloqué par rapport
8 au Fonds régionaux. Le monde peut dire n'importe
9 quoi, si on appelait, on faisait vérifier,
10 vérifier, on envoyait à Élane ce qui se passait,
11 mais j'ai jamais bloqué personne pour Tony Accurso.
12 D'ailleurs, si on avait bloqué il est le deuxième,
13 ça fait qu'il y a toutes sortes de monde qui... qui
14 peuvent dire des choses, mais j'ai jamais fait
15 bloquer par rapport à la concurrence. Il y a
16 certains dossiers comme ils disent dans l'écoute
17 que même Michel disait que par rapport à la brique
18 qu'il avait fait bloquer quelque chose, à cause
19 qu'il payait trois piastres (3 \$) de l'heure de
20 moins, mais j'ai jamais, jamais fait des pressions
21 pour dire tel, tel et tel et tel employeur on le
22 passera pas à cause qu'il est en concurrence avec
23 Tony Accurso.

24 Q. **[827]** Madame Zakaib quand elle dit ça?

25 R. Elle dit que c'est Jocelyn qui a dit ça.

1 Q. **[828]** Non, non, elle dit pas que c'est Jocelyn qui
2 a dit ça, elle explique qu'elle a reçu une visite
3 de vous en deux mille deux (2002) ou il y a une
4 couple d'années puis elle a dit : « J'ai été
5 appelée par Johnny », pas une visite, pardon, « il
6 m'a dit, dorénavant toutes les dossiers de
7 construction, ils passent par nous autres »?

8 R. Bien oui, mais ça ça veut pas dire qu'on les
9 bloque, t'sais on... on les fait passer parce que
10 c'est des dossiers de construction, mais on les
11 bloque pas à cause que c'est Tony Accurso.

12 Q. **[829]** Un petit peu avant, elle dit : « Oui, mais tu
13 sais que toutes les dossiers qui étaient proches de
14 la région de Montréal, ils les ont bloqués, hein?
15 Qui les a bloqués? Bien la construction. O.K. Parce
16 que nous autres il faut faire adopter, il faut
17 faire approuver toutes nos dossiers avant, puis ils
18 ont bloqué à cause de la concurrence d'Accurso. »

19 R. Bien c'est qui qui les a bloqués, c'est pas moi.

20 Q. **[830]** Bien c'est vous, là?

21 R. Bien c'est pas moi qui a bloqué. Moi je bloque pas
22 rien. J'ai jamais bloqué quoi que ce soit. Je fais
23 vérifier, après je transfère ça à Élane.

24 Q. **[831]** Vous avez rien à voir là-dedans?

25 R. Non, Monsieur, vous pouvez être sûr.

1 Q. **[832]** On prend note de votre réponse. Le traitement
2 préférentiel de monsieur Accurso au Fonds
3 Québec/Alberta, vous avez siégé sur le Fonds
4 Québec/Alberta?

5 R. Oui, mais il y a pas eu grand, il y a JV Driver qui
6 a... qui a passé là, Gastier, puis un dossier de
7 Denis Champagne, puis ça a pas marché longtemps,
8 ça. Je peux dire, il y a pas... il y a pas eu
9 grosse, gros investissements dans ça.

10 Q. **[833]** Si on va à la pièce 96P-955 qui est à
11 l'onglet 24 des pièces, pardon, j'oublie. Si on va,
12 Madame Blanchette, si on va à la deuxième page à la
13 réponse à l'engagement 96-E51. C'est les compagnies
14 auxquelles vous faisiez référence?

15 R. Oui, Gastier.

16 Q. **[834]** Gastier Projects?

17 R. GD Power Projects, Bionest, oui.

18 Q. **[835]** Donc, ce sont l'ensemble des compagnies qui
19 ont été financées par le Fonds Québec/Alberta, ça
20 c'est un fonds dont vous avez eu la direction de sa
21 création?

22 R. Oui, puis je peux te dire qu'avec ce fonds-là dans
23 peu de temps on a envoyé travailler au-dessus de
24 deux mille trois cents (2300) électriciens qui ont
25 gagné près de trente millions (30 M). C'est

1 malheureux qu'ils ont pas continué avec, mais ça a
2 apporté beaucoup d'argent ici au Québec.

3 Q. **[836]** Donc, pendant deux ans de la création en
4 septembre deux mille sept (2007) jusqu'à la fin,
5 jusqu'à votre départ en avril deux mille neuf
6 (2009) de ce fonds-là, vous avez octroyé quatre,
7 cinq financements, quatre à des compagnies de
8 monsieur Accurso et un cinquième à une compagnie
9 qui est monsieur Vincent?

10 R. Puis Gastier, puis chose, JV Driver.

11 Q. **[837]** Gastier Projets, GD Power, Supermétal
12 Structures et JV Driver Corporation?

13 R. JV Driver.

14 Q. **[838]** Sont quatre entreprises qui sont reliées à
15 monsieur Accurso?

16 R. Une qui l'est certain, Gastier, GD Power je pense
17 pas, Bionest non plus, Supermétal je pense pas puis
18 JV Driver.

19 Q. **[839]** Vous considérez que Supermétal n'est pas une
20 entreprise de Tony Accurso?

21 R. Bien je penserais pas.

22 Q. **[840]** Que vous soulignez que Gastier Projets en est
23 une?

24 R. Gastier, oui.

25 Q. **[841]** Et JV Driver?

1 R. Mais, à ce moment-là, je pense que Tony l'avait pas
2 achetée encore, c'était monsieur Pelletier.

3 Q. **[842]** Peut-être exhiber l'onglet 84.

4 R. Mais comme je vous dis ces compagnies-là ont fait
5 en sorte que ça a rapporté entre trente à quarante
6 millions (30-40 M) de salaires retombés au Québec.
7 Malheureusement il est arrêté.

8 Q. **[843]** Bionest Kodiak, ça c'est Denis Vincent?

9 R. Oui.

10 Q. **[844]** Monsieur Champagne?

11 R. Monsieur Champagne, oui.

12 LA GREFFIÈRE :

13 Vous le produisez l'onglet 84.

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

15 Q. **[845]** Oui.

16 LA GREFFIÈRE :

17 Alors, ça sera 1294.

18

19 113P-1294 : Registre des entreprises du Québec -
20 Gastier Projets inc.

21

22 Q. **[846]** Et l'onglet 85 aussi. Donc 84 c'était le REQ
23 de la compagnie Gastier Projets.

24 R. Hum hum. C'est pas Pelletier qui est propriétaire à
25 ce moment-là?

1 Q. [847] Au REQ on a que c'est monsieur Accurso. Là,
2 ce que vous suggérez c'est que monsieur Accurso ne
3 l'était pas à l'époque du financement?

4 R. Bien il me semble.

5 Q. [848] On n'a pas l'information dans ce sens-là.

6 R. Bien je pense que... mais c'est qui, qui était
7 propriétaire?

8 Q. [849] Moi je vous suggère que monsieur Accurso
9 était déjà propriétaire ou sur le point de l'être
10 et que c'était le cas pour les quatre de... des
11 quatre entreprises à l'exception de monsieur
12 Bionest Kodiak.

13 Me ANDRÉ RYAN :

14 Alors peut-être, Madame la commissaire, la demande
15 ne nous a jamais été adressée mais ça nous ferait
16 plaisir de le vérifier. C'est pas l'information que
17 nous avons, ici, et je vais le vérifier, il y a pas
18 de problème mais ça semble être une information non
19 vérifiée en ce qui nous concerne.

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

21 Si vous pouvez confirmer.

22 Me ANDRÉ RYAN :

23 Bien là, je peux pas le faire illico.

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

25 Non, non, pas immédiatement mais si vous pouvez

1 prendre l'engagement.

2 Me ANDRÉ RYAN :

3 Ça me fera plaisir de le faire. Est-ce que vous
4 voulez qu'on formule un engagement?

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

6 Oui, pourquoi pas?

7 LA PRÉSIDENTE :

8 On serait rendu à quel engagement, Madame?

9 Me ANDRÉ RYAN :

10 Alors l'engagement consisterait, Madame la
11 greffière, à vérifier si les cinq compagnies qui
12 ont été listées comme étant les investissements
13 dans le fonds Québec-Alberta, si ces compagnies
14 sont liées d'une façon quelconque à monsieur
15 Accurso au moment où l'investissement est fait.

16
17 113E-63 : Maître Ryan s'engage à vérifier si les
18 5 compagnies listées comme étant
19 Québec-Alberta sont liées à monsieur
20 Accurso

21

22 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

23 Enfin, quatre des cinq parce que pour Bionest
24 Kodiak, il y a pas débat.

25 R. Puis je suis sûr que dans le cas de Bill Hilkinson,

1 l'autre compagnie de... comment qu'à... sors-moi
2 donc les...

3 Q. **[850]** JD Power Projects, Supermétal Structures, JV
4 Driver Corporation...

5 R. JV Driver c'est... c'est Tony...

6 Q. **[851]** C'est pas monsieur Accurso?

7 R. Non, c'est Bill Hilkinton.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Alors vous dites l'engagement 63? Merci.

10 R. Vérifiez comme il faut parce que...

11 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

12 Q. **[852]** Donc, à ma suggestion comme quoi ça serait
13 des dossiers qui sont tous reliés à monsieur
14 Accurso, votre souvenir n'est pas celui-là?

15 R. Non.

16 Q. **[853]** C'est ça? C'est qu'il y en a...

17 R. Il y en a au moins trois, là, que...

18 Q. **[854]** Au moins trois que c'est pas le cas?

19 R. Oui.

20 Q. **[855]** Donc, onglet 85 en liasse pour dépôt, Madame
21 la greffière, l'ensemble des documents en notre
22 possession, là, concernant le dossier Bionest
23 Kodiak montrant la participation à l'entreprise de
24 monsieur Denis Vincent qui n'apparaît pas
25 directement au REQ.

1 R. Mais c'est pas juste Denis dans ça hein, je pense,
2 c'est aussi...

3 Q. **[856]** Monsieur Champagne?

4 R. ... Gilles Champagne.

5 Q. **[857]** Il y a pas de problème, on est d'accord là-
6 dessus. Madame la greffière, vous avez dit quel
7 numéro de pièce?

8 LA GREFFIÈRE :
9 1295.

10

11 113P-1295 : Documents concernant le dossier
12 Bionest Kodiak inc., en liasse

13

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

15 Q. **[858]** Vos liens avec monsieur Vincent, vous avez
16 expliqué que... plus tôt aujourd'hui que c'est un
17 petit gars de Grand-Mère que vous connaissez depuis
18 très longtemps?

19 R. Une vingtaine d'années.

20 Q. **[859]** C'est un bon ami à vous?

21 R. Oui.

22 Q. **[860]** C'est un bon ami aussi à monsieur Accurso et
23 tout ça, c'est dans votre groupe de... de...

24 R. Bien...

25 Q. **[861]** ... dans votre cercle d'amis proches?

1 R. Vous vérifierez avec Tony jusqu'à quel sens il
2 trouve c'est un ami, moi... moi je peux dire que
3 moi, c'est mon ami. Je sais que Tony le connaît,
4 mais moi, c'est un de mes amis depuis longue date.

5 Q. [862] Si on va à l'onglet 31 dans les pièces.

6 LA GREFFIÈRE :
7 1296.

8
9 113P-1296 : Photographies prises lors de
10 l'anniversaire de Denis Vincent, en
11 liasse

12
13 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

14 Q. [863] Donc là, on vous voit, je pense, sur cette
15 photo, Monsieur Lavallée?

16 R. Oui.

17 Q. [864] Puis au centre... bien ou à côté de vous,
18 là...

19 R. C'est Denis.

20 Q. [865] Ça, c'est monsieur Vincent?

21 R. Oui.

22 Q. [866] Si on va à la page suivante, là, ici,
23 complètement à l'extrême gauche?

24 R. C'est monsieur Baronet.

25 Q. [867] Monsieur Baronet. Et à la page suivante?

1 R. Denis et Marco, le fils à Tony.

2 Q. **[868]** Ça c'est Marco Accurso?

3 R. Oui.

4 Q. **[869]** Et est-ce que vous vous souvenez de
5 l'occasion à laquelle ces photos ont été prises?

6 R. Non... attend un peu... non, je peux pas
7 reconnaître l'endroit.

8 Q. **[870]** Si je vous suggère que ces photos ont été
9 prises chez monsieur Vincent à l'occasion de son
10 anniversaire?

11 R. Chez Denis?

12 Q. **[871]** Est-ce que c'est possible?

13 R. Bien...

14 Q. **[872]** Vous êtes déjà allé chez monsieur Vincent,
15 j'imagine?

16 R. Pas cette place-là. Je suis allé à son chalet. Mais
17 ça, cette place-là ça... ça me dit rien.

18 Q. **[873]** Ça vous dit rien?

19 R. Non.

20 Q. **[874]** Mais vous êtes quand même là donc...

21 R. Oui, oui mais je... je sais pas... je suis allé...
22 quatre-vingt-dix pour cent (90 %) du temps on va
23 au... à son camp de pêche, à son chalet, à cause
24 c'est pas uniquement un camp de pêche.

25 Q. **[875]** Onglet 32.

1 LA GREFFIÈRE :

2 1297.

3

4 113P-1297 : Photographies du séjour à une
5 pourvoirie en juillet 2007 avec Jean
6 Lavallée, Denis Vincent et Jean-Marc
7 Baronet, en liasse

8

9 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

10 Q. **[876]** Là, je suis curieux, Monsieur Lavallée. Est-
11 ce que vous pouvez me dire à quel endroit cette
12 photo-là est prise, si vous reconnaissez?

13 R. Ça... je peux pas voir, là, pour l'instant c'est
14 quoi. C'est-tu près d'un lac? C'est-tu... Non, je
15 peux pas...

16 Q. **[877]** Si on va deux photos plus loin. Si on saute
17 la suivante, Madame...

18 R. O.K.

19 Q. **[878]** Ça c'est monsieur Vincent?

20 R. Oui.

21 Q. **[879]** Est-ce que là vous reconnaissez l'endroit?

22 R. Je suis pas certain de l'endroit. Ça... je dois pas
23 être allé souvent, certain. Non, ça... je reconnais
24 pas l'endroit.

25 Q. **[880]** Photo suivante, peut-être. Là, avec cette vue

1 plus... plus d'ensemble de la pièce?

2 R. Non.

3 Q. **[881]** Sur la dernière photo. Ça c'est vous-même,
4 derrière la fenêtre on aperçoit un hélicoptère,
5 est-ce que vous êtes capable de me dire si c'est
6 celui de monsieur Vincent?

7 R. Je suis pas certain, mais c'est un hélicoptère
8 comme ça. Il en va plusieurs hélicoptères, ça c'est
9 un R44, mais si c'est la sienne... je suis pas
10 certain. J'essaie de voir où que c'est puis je peux
11 pas... je peux pas mettre un doigt sur l'endroit.

12 Q. **[882]** Si on va à la deuxième photo, qu'on avait
13 sautée.

14 R. Pardon?

15 Q. **[883]** À la deuxième photo. Ça c'est monsieur
16 Baronet, est-ce...

17 R. Oui.

18 Q. **[884]** ... que je me trompe?

19 R. Oui.

20 Q. **[885]** Partant de là, est-ce qu'un voyage comme ça,
21 dans un endroit comme ça avec monsieur Baronet,
22 monsieur Vincent et vous-même, vos épouses, vous
23 avez fait ça souvent?

24 R. Non. Bien, non, je reconnais pas la place.

25 Q. **[886]** Non, mais c'est bien pour ça que je vous

1 demande si vous avez fait ça souvent?

2 R. Non.

3 Q. **[887]** Donc, à ce moment-là, est-ce que vous vous
4 souvenez des endroits où vous êtes allé en
5 compagnie de ces gens-là, à l'exception de
6 l'appartement où on vous voit réuni avec monsieur
7 Accurso junior... monsieur Accurso fils, pardon?

8 R. Non, j'ai... à moins... puis je suis pas certain,
9 je pense j'ai jamais été chez monsieur Baronet... à
10 moins que ça soit chez lui.

11 Q. **[888]** Là, si c'est chez lui, vous êtes allé.

12 R. Non, j'ai jamais été.

13 Q. **[889]** Non, mais parce que vous êtes sur les photos.

14

15 R. Non, c'est ça que je dis, à moins que ça soit chez
16 lui, mais j'ai jamais été chez lui, c'est pour ça
17 que je peux pas identifier l'endroit.

18 Q. **[890]** Donc, c'est un endroit dont vous vous
19 souvenez pas, mais c'est un endroit où vous êtes
20 allé, de toute évidence?

21 R. Non.

22 Q. **[891]** Bien, écoutez, Monsieur...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[892]** Regardez la dernière photo, Monsieur
25 Lavallée...

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Q. [893] Vous êtes dans la dernière photo et dans la
3 première.

4 R. Oui, mais j'identifie pas la place.

5 Q. [894] Je comprends votre...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [895] Je comprends, mais vous pouvez pas dire :

8 « Ça ressemble au chalet de monsieur Baronet auquel
9 je suis jamais allé », puis on vous voit sur les
10 photos.

11 R. Mais ce que je veux dire, je suis... je suis jamais
12 allé à un endroit comme ça, il me semble...

13 Q. [896] Est-ce que ça ressemble au chalet de monsieur
14 Vincent?

15 R. Non. Mais je le sais pas, c'est peut-être chez
16 monsieur Baronet, mais j'y ai pas été. Je connais
17 pas... je connais pas cette place-là.

18 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

19 Q. [897] Monsieur Vincent c'est quelqu'un dont
20 aujourd'hui on... comme vous en avez parlé tout à
21 l'heure, là, est un individu dont on suggère qu'il
22 a des liens avec le crime organisé ou qu'il a, à
23 tout le moins, des fréquentations douteuses. Vous
24 avez dit : « C'est un petit gars de Grand-Mère, je
25 le connais depuis très longtemps. » Donc, vous avez

1 jamais eu connaissance de ces fréquentations-là?

2 R. Non, jamais.

3 Q. **[898]** Est-ce que vous auriez fait affaire avec lui,
4 au Fonds et à la SOLIM, avec autant de fréquence si
5 vous aviez su tout ça?

6 R. Mais je... savoir quoi?

7 Q. **[899]** Qu'il avait des fréquentations de cet ordre-
8 là?

9 R. Bien, je vous dis qu'il n'en a pas.

10 Q. **[900]** Ce que vous me dites c'est que ce qui a été
11 rapporté...

12 R. C'est pas vrai.

13 Q. **[901]** C'est pas vrai.

14 R. Oui.

15 Q. **[902]** Il y a pas de... comment dire? de... de
16 relations d'affaires avec divers individus qui sont
17 proches du crime organisé, c'est pas vrai?

18 R. C'est pas vrai.

19 Q. **[903]** Est-ce que c'est vous qui avez amené monsieur
20 Vincent à faire affaire avec la SOLIM puis le
21 Fonds? Est-ce que c'est par vous que monsieur
22 Vincent est venu...

23 R. Je pense que oui, c'est comme ça qu'il serait...
24 qu'il... c'est un gars d'affaires, c'est un gars
25 connu puis je trouvais que c'était quelqu'un qui

1 pouvait faire... apporter des bons côtés au... à
2 SOLIM puis je l'avais présenté puis ça a
3 fonctionné.

4 Q. **[904]** Vous le connaissez d'où exactement monsieur
5 Vincent? Vous dites que ça fait très longtemps,
6 mais vous l'avez rencontré comment?

7 R. Je l'ai rencontré par le garage de son père. Il
8 avait deux garages, un à Grand-Mère puis un à
9 Shawinigan puis, moi, je viens de Shawinigan. Donc,
10 c'est comme ça qu'on s'est rencontrés. Puis là on
11 s'est perdus de vue une secousse à cause que lui a
12 pris... il a pris son côté puis moi aussi. Puis on
13 s'est revus après, là, dans l'affaire de SOLIM puis
14 la pêche puis la chasse puis... l'hélicoptère.
15 Comme ça.

16 Q. **[905]** Vous avez des loisirs en commun?

17 R. Oui.

18 Q. **[906]** Il vous servait de pilote d'hélicoptère, je
19 pense, pour la chasse de façon... il vous déplaçait
20 de façon fréquente?

21 R. Pardon?

22 Q. **[907]** Il vous servait fréquemment pour vous
23 déplacer...

24 R. Oui.

25 Q. **[908]** ... comme pilote d'hélicoptère? Est-ce que

1 vous avez déjà eu des discussions, est-ce que le
2 Fonds vous a déjà amené des... vous a questionné,
3 des gens, au Fonds, vous ont déjà questionné, dans
4 la mesure où c'est vous qui étiez le premier
5 contact, si on peut dire, là, sur... concernant les
6 fréquentations de monsieur Vincent? Un peu dans le
7 même ordre d'idées que ce qui est sorti récemment,
8 dont vous semblez dire, là, que ça pas de
9 fondement, là, mais est-ce que ça vous est déjà
10 arrivé que quelqu'un, au Fonds, vous en parle de
11 ça?

12 R. Pas à ma souvenance, là.

13 Q. **[909]** Comme tel, il y a jamais eu de problème de...
14 jusqu'à ce que... disons, on va exclure la période
15 deux mille huit (2008), deux mille neuf (2009), là,
16 où là, semble-t-il, il y en a eu, mais avant ça,
17 là?

18 R. Non plus.

19 Q. **[910]** Personne, au Fonds, vous a jamais dit...

20 R. Non.

21 Q. **[911]** Si on affiche juste la transcription de la
22 pièce 108P-1117.2, la transcription. Quand on
23 descend un peu à la ligne 15, monsieur Arsenault,
24 monsieur Audette parlent d'une transaction
25 impliquant monsieur Vincent puis d'un article de

1 journal qui est en préparation par la journaliste
2 du nom de Lessard. Là, à la ligne, c'est ça, 15, il
3 dit, monsieur Lessard dit :

4 [...] pis y dit y a un nommé Denis
5 Vincent, là, qui aurait touché une
6 commission puis etc., là. Y é là-
7 dessus.

8 Monsieur Arsenault :

9 Pis nous autres, ce qu'on a dit, c'est
10 non?

11 Monsieur Audette :

12 Nous autres, c'est non pis euh que on
13 a payé nous autres suite à une
14 évaluation faite par une firme de
15 comptables, là, reconnus.

16 Oui, O.K.

17 C'est monsieur Arsenault.

18 Ensuite, euh ça été faite avant moé,
19 ça?

20 Monsieur Audette :

21 Ah [...] oui, c'est en 2004. C'est en
22 2004.

23 Monsieur Arsenault :

24 O.K.

25

1 VOIX NON IDENTIFIÉE :

2 Le témoin peut pas suivre ça avance pas.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Madame Blanchette, il faudrait que vous leviez...

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

6 Ça déroule pas.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 ... le texte au fur et à mesure que maître Lussiaà-
9 Berdou lit.

10 VOIX NON IDENTIFIÉE :

11 Étant donné qu'on a pas de copie.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Bien elle a déjà été.

14 VOIX NON IDENTIFIÉE :

15 Ah, celle-là, O.K.

16 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

17 C'est une pièce.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Oui.

20 VOIX NON IDENTIFIÉE :

21 J'ai pas été avisé, on s'en servira.

22 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

23 Q. [912] Donc, oui, on est à la ligne 20 :

24 OK. Appelle Normand, parle-z-y en,

25 esti...

1 Excusez-moi, Madame la Présidente. Monsieur

2 Audette :

3 C'est ça, j'ai laissé un appel à
4 Normand. Mais j'me souviens d't'avoir
5 parlé d'ça, moé, puis j'me souviens
6 d'avoir entendu que Denis Vincent est
7 alentour de c'déal-là puis que j'avais
8 dit au conseiller financier, [...], y
9 a pas de commission, lui. Parce que
10 tsé [...] toé t'étais, tu voulais rien
11 savoir de ce [...], là.

12 R. Tabarouette.

13 Q. **[913]** Monsieur Arsenault :

14 Hum.

15 Fa que mais r'garde, tu voés toute
16 [...] de « scheme » à Johnny en
17 arrière de d'ça [...].

18 Monsieur Arsenault et monsieur Audette quand ils en
19 parlent semblent dire que ça fait déjà un certain
20 temps, monsieur Audette en a le souvenir que leur
21 opinion au sujet de monsieur Vincent sans qu'elle
22 soit nécessairement reliée à des éléments criminels
23 est négative. Est-ce que, je vous répète, monsieur
24 Arsenault ou monsieur Audette vous ont fait part de
25 ça?

1 R. Ils y ont peut-être pensé, mais ils me l'ont jamais
2 dit. À cause que je leur aurais donné la même
3 réponse que je vous ai donné.

4 Q. **[914]** Le projet TIPI, vous avez entendu le
5 témoignage de monsieur Gaudreau?

6 R. Oui.

7 Q. **[915]** Vous avez suivi ça?

8 R. Oui.

9 Q. **[916]** Avec attention j'imagine?

10 R. Oui, certain, à cause c'est un projet que
11 j'ambitionnais aussi puis que j'étais bien d'accord
12 avec ce projet-là. Malheureusement qu'est-ce qui
13 s'est passé dans l'affaire je le sais pas, j'ai
14 essayé d'aider Laurent Gaudreau dans ça, puis il y
15 a de quoi qui s'est passé, je le sais pas, on a
16 jamais su la vraie histoire. Il y en a qui disent
17 que Laurent avait pas mis son argent, puis je le
18 sais pas ce qui s'est passé. Finalement le projet a
19 avorté. On avait même rencontré au Sacacomie des
20 gens de Bruxelles, il voulait en implanter un à la
21 sortie du métro de Bruxelles, puis c'était sur le
22 bord de se... arriver puis finalement tout a
23 avorté. Demandez-moi pas qu'est-ce qui s'est passé,
24 je le sais pas.

25 Q. **[917]** Donc, c'est bien monsieur... c'est bien

1 monsieur Vincent qui avait amené monsieur Gaudreau
2 à vous?

3 R. Oui.

4 Q. **[918]** Pour parler de ce projet-là?

5 R. Oui.

6 Q. **[919]** Vous vous êtes emballé pour ce projet-là?

7 R. Oui.

8 Q. **[920]** Et puis vous avez amené ça à la SOLIM?

9 R. J'ai amené ça à Guy Gionet puis c'est Guy Gionet
10 qui a fait les rencontres avec Laurent puis Denis
11 puis ça marchait une secousse, tout d'un coup un
12 matin tout a arrêté. Puis, là, on m'avait dit que
13 c'est Laurent qui avait pas été capable de mettre
14 son argent qu'il devait mettre dans le projet. Là,
15 c'est quoi, je le sais pas.

16 Q. **[921]** C'était un projet de monsieur Gaudreau, on
17 s'entend là-dessus?

18 R. Oui.

19 Q. **[922]** Monsieur Vincent, lui, il vous a juste
20 présenté?

21 R. Il m'a présenté, mais je pense qu'il avait... il
22 avait de quoi dans ça, lui, il avait des actions ou
23 quelque chose.

24 Q. **[923]** Ça c'est possible, mais ultimement qu'il en
25 ait eu, mais au départ monsieur Vincent a rien à

1 voir dans ce projet-là?

2 R. Je le sais pas, à cause de comment que Denis est
3 arrivé, là, j'ai aucune idée.

4 Q. **[924]** Monsieur Vincent et monsieur Gaudreau se
5 connaissent par leur passion commune pour
6 l'hélicoptère ou l'aviation, non?

7 R. Bien je le sais pas si c'est là qu'ils se sont
8 connus, à cause que les deux placent leurs machines
9 au Lac à la tortue. Est-ce que c'est là, je le sais
10 pas.

11 Q. **[925]** Vous savez que monsieur Gaudreau est un
12 pilote aussi?

13 R. Oui, oui.

14 Q. **[926]** Vous avez même d'ailleurs...

15 R. Oui.

16 Q. **[927]** ... en tout cas vous avez expliqué que vous
17 avez eu recours à son aide pour évacuer un orignal?

18 R. « Yes ».

19 Q. **[928]** C'était à Joncas ça ou c'était ailleurs?

20 R. À Joncas.

21 Q. **[929]** Donc, c'est un projet, monsieur Vincent n'est
22 pas dans le « show business »?

23 R. Non.

24 Q. **[930]** C'est... il fait, il s'occupe de toutes
25 sortes de... d'ailleurs il est dans quoi monsieur

1 Vincent, est-ce que vous le savez au départ quel
2 genre d'affaires il fait monsieur Vincent, vous qui
3 le connaissez bien?

4 R. Ah, là, il est dans les hélicoptères.

5 Q. [931] Il est que dans les hélicoptères?

6 R. Pour l'instant, d'après moi, oui.

7 Q. [932] Son père était dans les voitures, c'est ce
8 que vous avez expliqué hier?

9 R. Son père avait deux gros garages Chrysler.

10 Q. [933] Puis lui il s'occupe d'hélicoptères?

11 R. Lui s'occupe d'hélicoptères.

12 Q. [934] Et accessoirement de divers projets à la
13 SOLIM?

14 R. Bien, là, je sais pas, je pense qu'il est sorti de
15 tous les projets, je pense que SOLIM a réglé avec
16 lui, puis il est sorti de tous les projets.

17 Q. [935] Dans combien de dossiers vous avez amené
18 monsieur Vincent à la SOLIM ou combien de dossiers
19 monsieur Vincent a amené à la SOLIM via vous?

20 R. Deux.

21 Q. [936] Deux? Lesquels?

22 R. Le... le dossier de... comment qu'il l'appelle, je
23 me rappelle pas du nom du dossier, mais c'était
24 un... il vient de sortir de là, je me rappelle pas
25 du nom du dossier, mais c'est un gros dossier qu'il

1 était dedans.

2 Q. **[937]** À quel endroit?

3 R. À Québec.

4 Q. **[938]** Est-ce que ça pourrait être Place Telus?

5 R. Place Telus.

6 Q. **[939]** Donc, le dossier de Place Telus?

7 R. Oui, puis il en avait un autre aussi.

8 Q. **[940]** Le dossier, peut-être des terrains à Lévis?

9 R. C'est ça.

10 Q. **[941]** Puis il y a le dossier TIPI?

11 R. Puis TIPI.

12 Q. **[942]** Est-ce qu'il y en a d'autres à votre
13 connaissance?

14 R. Bien je pense pas.

15 Q. **[943]** Puis il y a Bionest Kodiak au Fonds
16 Québec/Alberta...

17 R. Oui.

18 Q. **[944]** ... c'est pas SOLIM, mais...

19 R. Oui, c'est ça.

20 Q. **[945]** ... il y a quand même ça.

21 R. C'est pas SOLIM, ça, c'est... c'est...

22 Q. **[946]** À part ça?

23 R. J'en connais pas d'autres, là, pour l'instant.

24 Q. **[947]** Est-ce que vous avez des conversations avec
25 monsieur Gaudreau dans le contexte du Projet TIPI?

1 R. Bien oui j'en ai eu au début puis j'étais content,
2 c'est comme je vous disais, j'étais d'accord avec
3 et là, après ça, ils se sont rencontrés avec SOLIM
4 puis Guy Gionet puis le... le dossier cheminait
5 bien. Il a passé à SOLIM puis là, c'est là que je
6 vous dis qu'après, ça a avorté.

7 Q. **[948]** Le projet était... faisait l'enthou... enfin
8 l'unanimité à SOLIM aussi, comme tous les autres
9 dossiers?

10 R. À SOLIM oui.

11 Q. **[949]** Donc, il y avait une autorisation
12 d'investissement qui avait été déposée devant le
13 conseil?

14 R. Oui, puis il avait passé.

15 Q. **[950]** Qui avait passé. Ensuite de ça, le projet a
16 pris son envol, ça a duré quand même plusieurs
17 années, ça?

18 R. Je me rappelle pas combien de temps, mais ça... ça
19 a été long.

20 Q. **[951]** Si je vous dis cinq ans, à peu près?

21 R. Ah, il me semble pas tant que ça.

22 Q. **[952]** De fin deux mille trois (2003) ou mi deux
23 mille trois (2003) jusqu'à deux mille huit (2008)?

24 R. Je le sais pas, mais il me semble c'était pas si
25 long que ça.

1 Q. [953] Ensuite de ça, est-ce que vous avez déjà...
2 vous avez vu qu'on a déposé des conversations
3 téléphoniques entre vous et monsieur Gaudreau?

4 R. Bien je sais pas lesquelles mais je me rappelle pas
5 tout, là, ou c'est...

6 Q. [954] Une, particulièrement significative, non, ça
7 vous dit rien? Une qui vous mettait en cause vous?

8 R. Ah oui. Laurent m'avait appelé pour me dire que
9 Denis avait demandé deux cent cinquante mille
10 piastres (250 000 \$) pour moi. J'ai dit: « Denis
11 Vincent il a jamais... pour moi, j'ai jamais
12 demandé une cent puis c'est pas vrai. » J'ai...
13 j'ai pas dit que c'était pas vrai que... que ça
14 avait pu être demandé, mais j'ai dit: « C'est pas
15 moi, j'ai jamais demandé une cent, Laurent. »
16 J'avais écouté la... la... ce que Laurent avait
17 dit, il m'avait appelé, je me rappelle, je
18 traversais le pont à Terrebonne.

19 Q. [955] C'était le genre de monsieur Vincent, ça, de
20 demander de l'argent pour faire avancer un projet à
21 SOLIM en votre nom?

22 R. Oh, oh, non, c'est la première fois j'entendais
23 dire ça.

24 (16:22:41)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [956] Non mais pourquoi vous dites que... vous
3 dites pas que ça a jamais été demandé?

4 R. Je le sais pas.

5 Q. [957] C'est possible que ça ait été demandé?

6 R. C'est peut-être, je le sais pas. Mais moi, j'ai
7 jamais demandé à qui que ce soit de l'argent à mon
8 nom.

9 Q. [958] Mais c'est possible que quelqu'un l'ait
10 demandé en votre nom, c'est ce que vous dites?

11 R. C'est possible.

12 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

13 Q. [959] Vous nous avez expliqué que vous avez jaser
14 avec monsieur Vincent de plein de choses, vous avez
15 jaser avec monsieur Vincent notamment de son passé
16 criminel, là...

17 R. Ah puis excusez, je vais me reprendre auprès de
18 madame, j'ai tout de suite appelé Denis quand j'ai
19 su ça, j'ai dit: « Hey, tu as-tu... c'est quoi ça
20 cette histoire-là de demander de l'argent pour
21 moi? » Il m'a juré dur comme fer qu'il jamais fait
22 ça, ça fait que maintenant, c'est... j'ai tout de
23 suite appelé à cause me faire dire que de l'argent
24 est demandé à mon nom, j'ai pris le téléphone puis
25 j'ai appelé. Il m'a dit: « Non ».

1 Q. [960] C'est un projet qui vous tenait à coeur, ça,
2 si j'ai bien compris?

3 R. Bien je l'aimais le projet, moi.

4 Q. [961] Vous auriez aimé ça que ça marche?

5 R. Oui. C'était pour avoir lieu à Québec puis c'était
6 un beau projet, mais...

7 Q. [962] Vous avez suivi ça un peu tout le long?

8 R. Bien j'ai suivi les... les... un peu, mais pas dans
9 les détails, mais j'aimais le projet, je voyais ce
10 qu'il voulait faire puis...

11 Q. [963] Mais vous avez quand même eu des rencontres,
12 je pense monsieur Gaudreau a parlé de rencontres
13 avec vous...

14 R. Oui, une couple.

15 Q. [964] ... au... d'ailleurs chez Tony Accurso, je
16 pense?

17 R. Une fois ou deux puis j'avais eu une rencontre
18 aussi avec l'ancien maire de Beloeil pour en
19 implanter un, là.

20 Q. [965] un TIPI aussi?

21 R. Oui.

22 Q. [966] Dans un projet similaire?

23 R. Il s'est fait battre aux élections ça fait que...

24 Q. [967] Deux TIPI dans le même... dans la même
25 province?

1 R. Oui. Mais il était... il pouvait le bouger, c'est
2 ça qui était intéressant et finalement, ça... le
3 maire se fait battre ça fait que... aux élections.

4 Q. [968] Là, ce que vous me dites, c'est qu'en dépit
5 du fait que c'est un projet qui vous tenait à
6 coeur, que vous avez amené, pour lequel vous étiez
7 emballé dès le début, dans lequel il y a des
8 allégations comme quoi non seulement on a demandé
9 de l'argent en votre nom, mais que je vous
10 rappellerai, là, que monsieur Gaudreau indique que
11 c'est au moment où il a refusé ça de façon
12 définitive que le dossier s'est arrêté?

13 R. Non, non, non. Oh non, ça a pas d'affaire à ça.

14 Q. [969] Mais vous venez de me dire, par contre, que
15 vous savez pas, vous vous souvenez pas pourquoi le
16 dossier n'a pas passé.

17 R. Non, non, mais je sais que supposément que c'était
18 à cause que Laurent avait pas mis son argent, ça
19 c'est ça, je le sais. C'était pas à cause que le
20 deux cent cinquante mille (250 000) qui était
21 demandé a pas passé, c'est comme si c'est vrai que
22 j'aurais demandé ça, j'ai jamais demandé une cenne
23 noire.

24 Q. [970] Est-ce que vous avez déjà eu des discussions
25 avec quelqu'un à la SOLIM, notamment monsieur

1 Gionet au sujet du fait que c'était pas franchement
2 un projet pour la SOLIM?

3 R. Non, c'était... on disait que c'était un projet
4 qui... que SOLIM pourrait investir dedans.

5 Q. [971] Pour vous, c'était un projet d'immobilier qui
6 avait du sens pour SOLIM?

7 R. Bien c'était ça, excepté on pouvait le « mover » de
8 place.

9 Q. [972] Oui, mais il y avait un spectacle, dedans,
10 non?

11 R. Oui.

12 Q. [973] Il y avait un gros problème avec ça, il
13 fallait investir aussi beaucoup pour développer le
14 spectacle?

15 R. Non, ça...

16 Q. [974] Ça a jamais été porté à votre connaissance,
17 ça?

18 R. Non. Les raisons exactes, on l'a jamais su.

19 Q. [975] Vous l'avez jamais su? Vous avez aucune
20 espèce d'idée?

21 R. Bien moi je pensais que c'est à cause que Laurent
22 avait pas mis son argent dedans, mais supposément
23 qu'il y avait d'autre chose que je sais pas.

24 Q. [976] Parce que monsieur Gaudreau a quand même mis
25 cinq ans de sa vie, là.

1 R. Bien oui mais...

2 Q. [977] Un certain nombre de dollars et de temps et
3 d'heures de travail, là.

4 R. Oui, mais je suis un gars qui aurait aimé ça passe
5 mais ça a pas marché c'est pas moi, c'est comme je
6 dis... je vous disais, si c'est moi qui avait
7 décidé, ça aurait pas été pareil, mais je savais
8 que... ils m'ont dit que c'était pas bon, ça
9 marchait pas, ça fait que j'ai pas... j'ai pas
10 poussé plus qu'il fallait là-dessus.

11 Q. [978] Est-ce que vous avez poussé pour que monsieur
12 Vincent reprenne le projet à la place de monsieur
13 Gaudreau?

14 R. Non, non, non, jamais.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. [979] Qui vous a dit que c'était pas bon, le
17 projet?

18 R. Pardon?

19 Q. [980] Qui vous a dit que c'était pas bon le projet?

20 R. C'est Guy.

21 (16:29:05)

22 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

23 Q. [981] Peut-être par rapport au projet TIPI, là,
24 dans les faits, là, vous... vous avez dit : « J'ai
25 appelé Denis Vincent qui m'a juré que j'y avais

1 offert deux cent cinquante... que j'ai demandé deux
2 cent cinquante mille (250 000 \$). »

3 R. Oui.

4 Q. **[982]** Là vous avez monsieur Gaudreau qui clairement
5 dans l'écoute dit que Denis Vincent a demandé deux
6 cent cinquante mille dollars (250 000 \$) pour vous.
7 Dans les faits, il y a un menteur à quelque part.

8 R. Oui.

9 Q. **[983]** Soit c'est Laurent Gaudreau qui ment...

10 R. Bien oui.

11 Q. **[984]** ... ou soit c'est Denis Vincent qui ment...

12 R. Oui.

13 Q. **[985]** ... ou c'est vous qui mentez. Ça doit être
14 dans ceux-là, là.

15 R. Non, non.

16 Q. **[986]** Vous avez les trois. Il y a trois
17 possibilités dans ce dossier-là.

18 R. Non, mais pourquoi je mentirais?

19 Q. **[987]** Oui, mais je pose la question : pourquoi
20 Laurent Gaudreau aurait inventé ça subitement pour
21 vous appeler?

22 R. Je le sais pas, moi, pourquoi. Laurent devait être
23 en maudit à cause que le projet passait pas,
24 j'imagine.

25 Q. **[988]** Non, non, non.

1 R. Mais, c'est pas moi...

2 Q. **[989]** Il a inventé que Denis Vincent...

3 R. Bien, je le sais pas.

4 Q. **[990]** ... lui a demandé deux cent cinquante mille

5 (250 000 \$) pour vous. Moi, je sais pourquoi vous

6 mentiriez d'ailleurs. Vous avez certainement...

7 dans ces trois-là, c'est vous qui avez la

8 meilleure... les meilleures raisons pour mentir

9 présentement. Mais, comment on peut inventer que

10 quelqu'un a demandé deux cent cinquante mille

11 (250 000 \$)? Ça vous a pas tenté de rappeler

12 monsieur Gaudreau après dire « aye! Va pas répéter

13 à tout le monde parce que, Denis Vincent, il nie

14 ça, là. » C'est votre réputation qui est en jeu.

15 R. Ah! Bien, moi, j'avais parlé à Laurent, puis j'y

16 avais dit : « Voyons, Laurent, tu me connais, tu le

17 sais que j'ai jamais fait ça, j'ai jamais demandé

18 de l'argent. »

19 Q. **[991]** Non, non, mais après avoir parlé à Denis

20 Vincent qui vous dit que c'est pas vrai, il me

21 semble que le réflexe naturel, c'est de rappeler

22 Laurent Gaudreau pour dire « aye! Laurent...

23 R. Bien, je peux pas...

24 Q. **[992]** ... Denis Vincent dit... Denis dit que c'est

25 pas vrai...

1 R. Oui, mais...

2 Q. **[993]** ... donc colporte pas ça partout parce que tu
3 maganes ma réputation. »

4 R. Moi... moi, je peux pas... je peux pas m'en
5 rappeler.

6 Q. **[994]** Ça valait pas la peine. Ça valait pas la
7 peine de le rappeler.

8 R. Non, c'est pas ça je vous dis, là. Je me rappelle
9 pas si j'ai eu d'autres discussions après avec,
10 mais...

11 Q. **[995]** Vous vous rappelez par coeur que vous avez
12 rappelé Denis Vincent tout de suite, mais vous vous
13 rappelez pas que vous avez parlé à Laurent Gaudreau
14 de ça.

15 R. Oui, à cause qu'il fait... je voulais savoir
16 c'était quoi.

17 Q. **[996]** Puis vous laissez monsieur Gaudreau circuler
18 comme ça avec... avec le fait...

19 R. Bien...

20 Q. **[997]** ... que pour vous on a demandé deux cent
21 cinquante mille (250 000 \$).

22 R. Il a jamais... j'ai jamais réentendu parler après
23 de ce... que j'avais demandé de l'argent puis que
24 c'était Denis qui l'avait.

25 Q. **[998]** Parce que ça vous donne pas bonne presse, ça,

1 cette affaire-là, là.

2 R. Bien oui.

3 Q. **[999]** Le fait que monsieur Gaudreau dit que Denis
4 Vincent demande deux cent cinquante mille
5 (250 000 \$) pour vous...

6 R. Bien oui.

7 Q. **[1000]** ... vous paraissez mal dans ça, puis vous le
8 rappelez pas pour lui dire de... « Non, non, c'est
9 pas vrai. Denis Vincent m'a dit... m'a dit c'est
10 pas vrai que t'as demandé ça. » Non. Ça, vous
11 laissez aller ça. Donc, comme je vous dis, il y a
12 un menteur, là, c'est un de vous trois qui est là,
13 là.

14 R. Non.

15 Q. **[1001]** C'est monsieur Gaudreau...

16 R. Ça, je peux vous dire que...

17 Q. **[1002]** ... c'est Denis Vincent ou c'est vous.

18 R. ... je suis pas un menteur. Ça, je peux vous dire
19 ça, c'est la vérité. J'ai pas besoin de ça pour
20 vivre.

21 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

22 Q. **[1003]** Moi, il y a une chose qui me chicote aussi,
23 un peu comme monsieur le Commissaire, là. Celui qui
24 a le plus d'intérêt à faire... enfin, à ce que ce
25 dossier-là n'aboutisse pas, qu'on peut comprendre

1 dans cette situation-là, ce serait vous dans la
2 mesure où... ce serait monsieur Vincent dans la
3 mesure où ce serait faux qu'il vous a demandé cet
4 argent-là. Mais, vous, quand vous apprenez ça, non
5 seulement vous ne rappelez pas monsieur Gaudreau
6 pour lui dire que c'est faux, mais vous faites
7 aucune démarche auprès de SOLIM pour clarifier la
8 situation parce que c'est quand même assez grave.
9 Ça veut dire que vous croyez monsieur Vincent quand
10 il vous dit que c'est pas vrai?

11 R. Bien, je l'ai dit à la SOLIM aussi.

12 Q. **[1004]** Vous l'avez dit à la SOLIM que c'était pas
13 vrai?

14 R. Bien, voyons. J'ai dit : « J'ai jamais demandé une
15 cent. »

16 Q. **[1005]** Puis vous avez pas dit : « bien, là, il
17 faudrait arranger pour que le projet fonctionne
18 parce que, là, maintenant...

19 R. Bien, non, c'était...

20 Q. **[1006]** ... il y a plus de problème avec le
21 projet », là.

22 R. ... c'est pas moi qui le bloquait le projet, je
23 voulais qu'il fonctionne.

24 Q. **[1007]** Et pourquoi il fonctionne pas?

25 R. Bien, je vous dis, je le sais pas tout ce qui s'est

1 passé dans ça, mais, moi, ce que je pense...

2 Q. [1008] Oui, mais monsieur Gaudreau qui a mis cinq
3 ans de sa vie là-dedans...

4 R. ... moi, je pense...

5 Q. [1009] ... vous dit « ça marche pas...

6 R. Bien, prendre sa vie...

7 Q. [1010] ... parce que vous avez demandé de
8 l'argent. »

9 R. Il y a bien du monde qui a mis leur vie puis ça a
10 pas marché aussi. C'est pas à cause qu'il a mis sa
11 vie dans ça que... que, SOLIM, il fallait qu'elle
12 embarque, c'est ça que je vous ai dit. SOLIM...
13 SOLIM embarquait pas dans n'importe quoi, ça a pas
14 marché ça.

15 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

16 Q. [1011] Bien, voyons. Vous savez, monsieur Guy
17 Gionet nous a dit, nous ici, là, que ce projet-là,
18 c'est parce qu'il est appuyé par vous, il a passé
19 parce que normalement SOLIM fait pas ce genre de
20 projet-là. C'est vous qui l'avez rentré à la SOLIM,
21 qui l'avez poussé, selon Guy Gionet, là. Donc, je
22 comprends que, là, c'est... lui aussi dit pas vrai,
23 c'est ça?

24 R. Oui, mais ça...

25 Q. [1012] Vous l'avez entendu dire.

1 R. Moi... moi, je peux vous dire que dès... Je vous ai
2 déjà dit que si Guy disait que ça fonctionne pas,
3 j'embarquais pas. Puis quand que ça a été accepté,
4 c'est là que j'ai dit « ça va marcher. » Mais, là,
5 après, c'est refusé. Je suis pas pour me mettre à
6 pousser sur... sur le monde pour dire « allez
7 accepter ce dossier-là », supposément qu'il est pas
8 bon.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[1013]** Non, mais refuser, s'arrêter... ça a refusé,
11 comme par hasard, après que monsieur Gaudreau ait
12 refusé de payer deux cent cinquante mille dollars
13 (250 000 \$).

14 R. À cause qu'il y avait apparemment qu'il m'avait...
15 qu'il avait pas mis son argent. C'est ça.

16 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

17 Q. **[1014]** Depuis le début du dossier, monsieur
18 Thériault et monsieur Gionet disent que, depuis le
19 début du dossier, ils trouvent que c'est un dossier
20 qui n'a pas de sens, qui n'a pas sa place à la
21 SOLIM.

22 R. Bien, c'est pas... c'est pas ce qu'il disait.

23 Q. **[1015]** Et pourtant, ça va de l'avant. Mais, la
24 minute où monsieur Gaudreau refuse de payer deux
25 cent cinquante mille dollars (250 000 \$), là, tout

1 d'un coup, ça s'arrête.

2 R. Mais, vous l'avez...

3 Q. **[1016]** Comme dit madame la présidente, c'est une
4 coïncidence intéressante.

5 R. Moi... Oui. Insinuez-vous que je suis coupable dans
6 ça? Voyons donc!

7 Q. **[1017]** Je suis... Je vous le demande.

8 R. Je vous le dis, non, que je ne suis pas...

9 Q. **[1018]** Je le suggère simplement.

10 R. Aye! Je peux te dire, j'ai pas besoin de ça pour
11 vivre, puis j'en ai jamais demandé d'argent. Puis,
12 là, vous avez tendance à dire que « aye! c'est
13 peut-être à cause de toi, puis c'est ci puis
14 c'est... » C'est ça cette Commission-là, j'aime
15 pas... t'es coupable avant de rentrer.

16 Q. **[1019]** Donc, monsieur Gaudreau ment.

17 R. Aye! Oui, il ment, s'il dit que ça dépend de ça. Il
18 ment ou ça dépend pas de ça.

19 LA PRÉSIDENTE:

20 Q. **[1020]** Monsieur... monsieur Gionet aussi.

21 R. Oui. Ça va bien s'essuyer les pieds sur les autres,
22 mais quand que t'es là, ils te louanges, puis il y
23 a rien qu'ils font pas. Madame, je suis pas un bum.

24 Q. **[1021]** Non, non, mais, monsieur Guy Gionet...

25 R. Hein!

1 Q. **[1022]** ... vous l'aviez en très haute estime...

2 R. Oui.

3 Q. **[1023]** ... parce que vous nous avez dit que vous
4 vous êtes battu pour monsieur Gionet.

5 R. Oui. Puis vous avez écouté.

6 Q. **[1024]** Alors... et là, dès qu'il y a quelque chose
7 qui fait pas votre affaire, vous dites que monsieur
8 Gionet ment, est un menteur.

9 R. Bien, pourquoi qu'il a dit des choses à votre
10 Commission?

11 Q. **[1025]** Monsieur Gionet a dit que vous aviez poussé
12 le dossier TIPI...

13 R. Oui.

14 Q. **[1026]** ... parce que c'était pas un dossier typique
15 de ce que le... SOLIM pouvait faire.

16 R. Mais, pourquoi que... pourquoi que lui m'a dit que
17 c'était un bon dossier puis qu'il embarquait
18 dedans? Pourquoi qu'il a dit ça? C'était à lui de
19 dire « c'est pas faisable, ça... SOLIM a pas le
20 droit de faire ça », j'aurais dit « je comprends ».
21 C'est ça que j'aime pas. Ils ont l'air à vouloir me
22 traiter comme un bum. Je suis pas un bum, Madame.
23 J'ai travaillé toute ma vie, toute ma vie pour ce
24 mouvement-là.

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. **[1027]** Vous avez eu quelques moments de vacances
3 quand même à votre...

4 R. Hein!

5 Q. **[1028]** Vous avez eu quelques moments de vacances
6 aujourd'hui.

7 R. Quand même j'ai eu quelques moments de vacances, ça
8 fait quarante (40) ans que je suis là. J'ai le
9 droit à des vacances, je les ai pas volées.

10 LA PRÉSIDENTE:

11 Q. **[1029]** Parfait. Alors, à demain.

12

13 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

14

1

2

SERMENT

3

Nous, soussignés, JEAN LAROSE et ODETTE GAGNON,

4

sténographes officiels, certifions que les pages

5

qui précèdent sont et contiennent la transcription

6

fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le

7

tout hors de notre contrôle et au meilleur de la

8

qualité dudit enregistrement.

9

10

Le tout conformément à la loi.

11

12

Et nous avons signé,

13

14

15

16

Jean Larose (Tableau #254493-8)

17

Sténographe officiel

18

19

20

21

Odette Gagnon (Tableau #202129-3)

22

Sténographe officielle